

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 18 novembre 2024**DÉLIBÉRATION n°2024-117**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 18 novembre 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 8 novembre 2024.

Point de l'ordre du jour :

5.1. Propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 10 octobre 2024 - pédagogie

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 10 octobre 2024,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 10 octobre 2024 relatives à la pédagogie.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 10 octobre 2024 relatives à la pédagogie, conformément aux avis et pièces joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 35	Abstentions :	0
Quorum : 18	Votants :	25
Membres présents : 17	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés : 8	Votes exprimés :	25
Total des membres présents et représentés : 25	Majorité requise :	13
	Pour :	25
	Contre :	0

Pièces jointes :

- Avis et pièces de la commission de la formation et de la vie universitaire du 10 octobre 2024.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI

EXERCICE 2024**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**
Séance du 10 octobre 2024**AVIS n°CFVU/2024-016**

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 10 octobre 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adressée le 3 octobre 2024.

Point de l'ordre du jour :**2. Pédagogie**

- 2.1 Parcoursup : attendus locaux, critères généraux d'examen des vœux et capacités d'accueil
- 2.2 Sélection en bachelor universitaire de technologie (BUT) : critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil
- 2.3 Sélection en licence professionnelle et licence de gestion : dates de campagne, critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil
- 2.4 Sélection en master 1ère année : modalités de candidatures, critères de sélection et capacité d'accueil globale par mention
- 2.5. Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E – modifications
- 2.6 IUT de Tours
 - 2.6.1. Certificat de compétences professionnelles inter-branches "éduquer aux médias et à l'information"
 - 2.6.2. Attribution ECTS pour étudiants d'échange 2024-2025

.....

Vu le code de l'éducation notamment l'article L. 712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.1 Parcoursup : attendus locaux, critères généraux d'examen des vœux et capacités d'accueil**Exposé de l'avis :**

Comme les années précédentes, l'ensemble des informations liées aux formations doivent être adoptées avant l'ouverture de la plateforme Parcoursup. La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les attendus locaux, les critères généraux d'examen des vœux et les capacités d'accueil présentés par les composantes concernées par cette plateforme pour la rentrée universitaire 2025/2026. Les données de l'UFR Sciences et Techniques n'ont pas été soumises au vote et seront présentées lors de la prochaine CFVU.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les attendus locaux, les critères généraux d'examen des vœux et les capacités d'accueil des composantes, hors Sciences et Techniques, qui figureront sur la plateforme Parcoursup pour la rentrée universitaire 2025/2026.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 35
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 25
Abstention : 0
Votes Exprimés : 25
Pour : 25
Contre : 0

Pièce jointe : Récapitulatif des attendus locaux, critères généraux d'examen des vœux et capacités d'accueil pour la plateforme Parcoursup

2.2 Sélection en bachelor universitaire de technologie (BUT) : critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil présentés par les IUT concernés sur la plateforme Parcoursup pour la rentrée universitaire 2025/2026.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil des Bachelors universitaires de technologie (BUT) figurant sur la plateforme Parcoursup pour la rentrée universitaire 2025/2026.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstention : 0
Votes Exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

Pièce jointe : Récapitulatif des critères et capacités d'accueil en BUT pour la plateforme Parcoursup

2.3 Sélection en licence professionnelle et licence de gestion : dates de campagne, critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les critères d'appréciation des dossiers et les capacités d'accueil en Licence expérience en entreprise et Licences professionnelles pour la rentrée universitaire 2025/2026.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les critères d'appréciation des dossiers et des capacités d'accueil en Licences et Licences professionnelles pour la rentrée universitaire 2025/2026.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstention : 0
Votes Exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

Pièce jointe : Récapitulatif des critères et capacités d'accueil en Licence expérience en entreprise et Licences professionnelles

2.4 Sélection en master 1ère année : modalités de candidatures, critères de sélection et capacité d'accueil globale par mention

Exposé de l'avis :

Comme les années précédentes, l'ensemble des informations liées à la sélection doivent être adoptées avant l'ouverture début janvier du site Mon Master.

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les critères d'appréciation des dossiers et les capacités d'accueil en Master pour l'année universitaire 2025/2026. Le document a été modifié en séance.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les critères d'appréciation des dossiers et les capacités d'accueil en Master 1^{ère} année pour la rentrée universitaire 2025/2026.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstention : 0
Votes Exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

Pièce jointe : Récapitulatif des critères d'appréciation des dossiers et les capacités d'accueil en Master 1^{ère} année

2.5. Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E - modifications

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les modifications du document voté lors de la précédente commission sur les filières ouvertes ou non à candidature d'étudiants étrangers, les démarches individuelles et les candidatures hors U.E.

Les modifications concernent les UFR Arts et Sciences Humaines et Médecine.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modifications des filières ouvertes ou non à candidature d'étudiants étrangers, les démarches individuelles et les candidatures hors U.E.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstention : 0
Votes Exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

Pièce jointe :

- Synthèse des diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E

2.6.1. IUT de Tours - Certificat de compétences professionnelles inter-branches "éduquer aux médias et à l'information"

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la préparation au certificat de compétences professionnelles inter-branches "éduquer aux médias et à l'information" proposé par l'IUT de Tours.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la préparation au certificat de compétences professionnelles inter-branches "éduquer aux médias et à l'information".

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstention : 3
Votes Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0

Pièces jointes :

- CCPI EMI présentation de la certification
- CCPI EMI convention signée
- Annexe1 - référentiel de la certification CCPI EMI
- Annexe 2 - Modalités d'organisation et de contrôle de la certification

2.6.2. IUT de Tours - Attribution ECTS pour étudiants d'échange 2024-2025

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur l'attribution de crédits ECTS pour les étudiants d'échange pour l'année universitaire 2024-2025.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur l'attribution de crédits ECTS pour les étudiants d'échange pour l'année universitaire 2024-2025.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40 Nombre de membres en exercice : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstention : 0
Votes Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Pièce jointe :

- Répartition des heures et ECTS des BUT Information-communication, Génie biologique, Gestion des entreprises et des administrations et Techniques de commercialisation

Fait à Tours, le 14 octobre 2024,

La Présidente du Conseil
académique



Sylvie HUBERT-MOUGIN

Nom du parcours de L1	Nombre de places proposées en 2025
L1 Géographie et Aménagement	150
L1 Sociologie	320
L1 Philosophie	90
L1 Histoire de l'art	180
L1 Musique et Musicologie	160
L1 Histoire	320
L1 Psychologie	450
L1 double mention Histoire-Sociologie	100
L1 Musicologie Parcours Musique et Musicologie Essen	20
L1 Musicologie Parcours Jazz et Musiques actuelles	10
L1 Musicologie parcours Diplôme National Supérieur de Musicien	5
L1 Musicologie Parcours Musicien-Interprète	15
L1 Droit Français - Droit Allemand	25
L1 Droit et science politique	60
L1 Droit Tours	535
L1 Droit Blois	100
L1 Gestion Sciences de gestion	140
L1 Gestion parcours Management international	30
L1 L.AS Economie	70
L1 Economie	145
L1 Sciences du langage	135
L1 LLCER parcours Espagnol	100
L1 Lettres	150
L1 LEA parcours Anglais/Allemand	35
L1 LEA parcours Anglais/Chinois	40
L1 LEA parcours Anglais/Espagnol	170
L1 LEA parcours Anglais/Italien	40
L1 LLCER parcours Anglais	250
L1 LLCER parcours Anglais/Italien	50
L1 LLCER parcours Anglais/Espagnol	50
L1 LEA/DROIT Droit Langues Anglais Allemand	40
L1 LEA/DROIT Droit Langues Anglais Espagnol	170
L1 LEA/DROIT Droit Langues Anglais Italien	40
L1 Informatique Blois	35
L1 L.AS Sciences de la Vie	160
L1 Sciences de la Vie	280
L1 Mathématiques	80
L1 L.AS option Mathématiques	20
L1 Physique/Chimie	15
L1 Physique	50
CPES 1e année sciences de la transition écologique et sociétale	40
L1 Chimie	60
L1 L.AS Chimie	60
L1 Sciences de la Terre et de l'environnement	45
L1 Informatique Tours	60
CMI Physique - Technologies Quantiques (TechQu)	15
PASS option Chimie	
PASS option Droit	
PASS option Economie	
PASS option Mathématiques	
PASS option Physique	
PASS option Sciences de la vie	
PASS option STAPS	
Certificat de capacité d'Orthophoniste	50

Parcours	Capacité d'accueil 2025	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
Certificat de capacité d'Orthophoniste	50	OUI	Oui : La lettre de motivation est utilisée pour évaluer d'une part les compétences académiques, et plus particulièrement la maîtrise de la langue française et d'autre part l'argumentation du choix de la formation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Certificat de capacité d'Orthophoniste 39388

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques dans le domaine scientifique	Notes des bulletins de 1ère et terminale obtenues dans les matières suivantes, lorsqu'elles font partie des enseignements suivis : enseignement scientifique, mathématiques, physique-chimie, SVT, biologie écologie, sciences sanitaires et sociales	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Résultats académiques dans le domaine des lettres et langues	Notes des bulletins de 1ère et terminale obtenues dans les matières suivantes, lorsqu'elles font partie des enseignements suivis : français, littérature, langues - Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Très important
	Résultats académiques dans le domaine des sciences humaines et sociales	Notes des bulletins de 1ère et terminale obtenues dans les matières suivantes, lorsqu'elles font partie des enseignements suivis : HGGSP, humanités, philosophie, SES, droit et économie, droits et grands enjeux du monde contemporain, santé et social	Très important
	Si réorientation ou reprise d'études	Éléments du cursus pédagogique et/ou professionnel dans les domaines des sciences, des lettres et langues et des sciences humaines et sociales - Si disponible : bulletin de 1ère et terminale,	Très important
	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Excellente capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit, de manière claire et adaptée	Maîtrise de la langue française orale et écrite (lecture, orthographe, vocabulaire, grammaire, discours) - Éléments renseignés dans les différentes rubriques du dossier, éléments évalués en entretien
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 41 %	Capacités à exposer et justifier un avis ou un point de vue personnel	Capacités de communication et d'expression orale, d'écoute et d'argumentation à l'oral - Éléments évalués en entretien	Très important
	Capacités d'organisation, capacité à réussir	Éléments renseignés dans la Fiche avenir ou la Fiche de suivi d'un projet de poursuite d'études, éléments évalués en entretien	Important
Savoir-être	Qualités humaines et relationnelles	Qualités humaines d'empathie, de bienveillance et d'écoute, capacités d'adaptation, d'analyse, ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, capacité d'adaptation aux situations et différents interlocuteurs - Éléments évalués en entretien	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 18 %	Autonomie, capacité à s'investir dans le travail	Éléments renseignés dans la Fiche Avenir, éléments évalués en entretien	Important
	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Argumentation du choix professionnel, Intérêt pour le soin, pour la langue et pour autrui - Éléments renseignés dans la lettre de motivation, éléments évalués en entretien	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 22 %	Motivation, Connaissance du métier	Argumentation du choix professionnel, Intérêt pour le soin, pour la langue et pour autrui - Éléments renseignés dans la lettre de motivation, éléments évalués en entretien	Essentiel
	Connaissance de la formation	Cohérence du projet de formation, intérêt pour la formation d'orthophoniste - Éléments renseignés dans la lettre de motivation et/ou éléments évalués en entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences personnelles en lien avec le projet professionnel	Expériences en lien avec la communication et le langage, l'accompagnement, le soutien et/ou le soin (engagements lycée, citoyen ou associatif) - Éléments renseignés dans les différentes rubriques du dossier, éléments évalués en entretien	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 4 %			

Parcours	Capacité d'accueil 2025	Attendus locaux 2025	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte dans les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
Double licence Histoire / Sociologie	100			Non
Histoire	320			Non
Philosophie	90			Non
Psychologie	450			OUI : la lettre de motivation peut permettre d'ordonner les candidats lorsqu'à la suite de la déclinaison de l'algorithme, il y a des ex-aequo. Elle permet aussi de valider les candidatures hors classement.
Sociologie	320			Non
Histoire de l'Art	180			Non
Musique et Musicologie	160			Non
Musicologie parcours LFA	20			OUI : la lettre de motivation permet d'apprécier le parcours et le projet d'études envisagées en lien avec le partenaire de cette formation.
Musicologie - Parcours Jazz et Musiques Actuelles (JMA)	10			OUI : la lettre de motivation permet d'apprécier le parcours et le projet d'études envisagées en lien avec le partenaire de cette formation.
Musicologie - Parcours Musicien Interprète (MI)	15			OUI : la lettre de motivation permet d'apprécier le parcours et le projet d'études envisagées en lien avec le partenaire de cette formation.
Musicologie - Parcours Diplôme National Supérieur de Musicien	5			OUI : la lettre de motivation permet d'apprécier le parcours et le projet d'études envisagées en lien avec le partenaire de cette formation.

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Double licence Histoire / Sociologie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau académique	Notes de première et terminale	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Histoire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau académique	Notes de première et terminale - Notes du baccalauréat	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Philosophie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau académique du candidat, plus particulièrement en ce qui concerne les enseignements philosophiques suivis antérieurement.	Notes de première et de terminale. Notes du baccalauréat.	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Portail de Psychologie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes dans les enseignements du tronc commun : Français, Langues vivantes, Philosophie, Enseignement scientifique ou Mathématiques	Bulletins de première et terminale - Notes du baccalauréat	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 50 %	Notes en : HLP - Mathématiques - SVT – HGGSP - SES - Physique-Chimie - SI - Biologie et physiopathologie humaines - Chimie, biologie et physiopathologie humaines - Sciences sanitaires et sociales	Bulletins de première et terminale - Notes du baccalauréat	Essentiel
	Niveau scolaire (moyenne générale au bac et/ou notes obtenues aux épreuves anticipées)	Notes du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Acquisition de la démarche scientifique - Qualité de l'expression écrite en langue étrangère	Bulletins (appréciations) / Fiche Avenir	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %			
Savoir-être	Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Concentration en classe - Capacité d'organisation - Esprit d'équipe - Ouverture au monde - Curiosité intellectuelle	Bulletins (appréciations)	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et connaissance de la formation - Capacité à réussir dans la formation - Cohérence du projet - Adéquation du projet au contenu et aux débouchés de la formation - Intérêt pour la formation	Lettre de motivation	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen - Engagement associatif - Intérêt pour la démarche scientifique - Curiosité pour les questions sociétales	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Sociologie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %	Niveau académique	Notes de première et de terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Histoire de l'Art

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau académique	Notes de première et terminale - Notes du baccalauréat	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - parcours Musique et Musicologie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau académique	Notes de première et de terminale	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - parcours LFA

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en langue allemande	AbiBac et/ou Certificat CECRL niveau B1 en Allemand et/ou Allemand LV1-2	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 70 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Prérequis en formation musicale et connaissance d'un instrument (écoute et solfège, lecture en clés de sol et de fa ; maîtrise des rythmes usuels ; des rudiments du système tonal, pratique musicale)	Certificats d'inscription en conservatoire, école de musique ou de suivi de cours particuliers d'instrument/solfège	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé rédigé en allemand	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - parcours JMA

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats et appréciations dans l'ensemble des matières	Certificat de l'obtention d'un cycle 2 (minimum) en instrument ou en chant d'un conservatoire classé	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - parcours MI

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Validation d'un cycle 2 des conservatoires classés en instrument ou en chant.	Certificat de validation d'un niveau de Fin de cycle 2 d'un conservatoire classé CRR ou CRD	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
	En formation musicale, attestation du niveau de fin de cycle 2 minimum	Le niveau évalué lors du test doit correspondre à un niveau de Fin de cycle 2 minimum	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - parcours DNSPM

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	DNOP ou DEM dans la discipline principale délivré par un CRR ou un CRD	Certificat d'obtention d'un DNOP ou DEM dans la discipline principale délivré par un CRR ou un CRD	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Parcours	Capacité d'accueil 2025	Attendus locaux 2025	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
Droit Blois	100	Non	Non	Oui : la lettre de motivation sert à départager les candidats à niveau équivalent, ou à classer les candidats dont les notes ne permettent pas d'évaluer le niveau.
Droit	535	Non	Non	Oui : la lettre de motivation sert à départager les candidats à niveau équivalent, ou à classer les candidats dont les notes ne permettent pas d'évaluer le niveau.
Double licence Droit -Science politique	60	C'est une formation exigeante, où les étudiants doivent suivre les cours de deux disciplines universitaires, et acquérir les savoirs et les compétences propres à chacune d'elles. Elle suppose un bon niveau académique, mais aussi des qualités telles qu'une grande capacité de travail, des facultés d'adaptation, et une forte curiosité intellectuelle. Une très bonne maîtrise de la langue française est indispensable, ainsi qu'un bon niveau en LV ; des cours pourront être dispensés en anglais.	Non	Non
Droit Français - allemand	25	Non	Non	Oui : Elle est importante pour évaluer le profil et la motivation du candidat
Géographie	150	Non	Non	Non
Economie	145	Les candidats sont invités à mûrir leur projet de formation avant de prendre la décision de se lancer dans des études d'Economie, une formation faisant appel à des concepts mathématiques assez poussés. Nous observons que les candidats disposant d'un baccalauréat professionnel ou technologique rencontrent chaque année des difficultés sérieuses lors de leur arrivée en première année de Licence d'Economie. C'est le cas aussi des candidats en filière générale avec des faiblesses en Mathématiques.	Non	Non
L.AS Economie	70	Les candidats sont invités à mûrir leur projet de formation avant de prendre la décision de se lancer dans des études d'Economie, une formation faisant appel à des concepts mathématiques assez poussés. Nous observons que les candidats disposant d'un baccalauréat professionnel ou technologique rencontrent chaque année des difficultés sérieuses lors de leur arrivée en première année de Licence d'Economie. C'est le cas aussi des candidats en filière générale avec des faiblesses en Mathématiques.	Non	Non

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Double licence Droit Science politique

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en français, histoire/géographie, philosophie, langues vivantes, Sciences économiques et sociales et de Histoire-géographie, Géopolitique, Science politique.	Bulletins et notes des classes de Première et de Terminale. Résultats des épreuves du Baccalauréat.	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 98 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt personnel pour les enjeux sociaux, politiques et juridiques ; expériences d'engagement dans des activités collectives.	Rubrique "Activité et centres d'intérêt"	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 2 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Antenne de Droit Blois 5260

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en français, dans les spécialités choisies en première et terminale - Notes aux épreuves anticipées de français. Une pondération est effectuée en fonction du type de baccalauréat. droit.	Moyenne des notes de première et de terminale, des épreuves anticipées de français et des notes obtenues aux EDS de terminale.	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 85 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Appréciations apportées par les professeurs principaux et le chef d'établissement. Cette donnée peut être utilisée de manière exceptionnelle en cas d'égalité arithmétique entre les candidats.	Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Expression du projet professionnel après les études de droit.	Lettre de motivation.	Complémentaire.
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Droit 4888

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne des notes aux épreuves anticipées de français, des notes de première et terminale et des notes des EDS. Une pondération est effectuée en fonction du baccalauréat.	Bulletins de première et terminale - Notes du baccalauréat.	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 85 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Appréciations des professeurs principaux et les chefs d'établissement. Ces données peuvent être utiles en cas d'égalité entre des candidats.	Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Expression du projet professionnel après les études de droit	Lettre de motivation	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Droit Français Droit Allemand 13217

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 30 %	Notes notes de 1ère et de terminale en Français, histoire-géographie, philosophie, langues vivantes, sciences économiques et sociales. Expériences linguistiques (voyages d'études, stages...)	Bulletins et notes de première et terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 30 %	Notes et moyennes complétées par les appréciations portées sur la fiche Avenir de l'élève.	Bulletins et Fiche Avenir	Essentiel
Savoir-être Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Engagement et activités associatives scolaires et extra-scolaires.	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Expériences interculturelles et linguistiques (immersion, voyages d'études...) Connaissance et intérêt pour la formation : Participation à la JPO / Rencontre Forums / Prise de contact individuel	Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Expériences interculturelles et linguistiques (programme Brigitte Sauzay ou programme Voltaire par exemple) / Curiosité pour les questions sociétales	Activités et centres d'intérêt + Projet de formation motivé	Complémentaire

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Géographie et aménagement 4880

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en français aux épreuves anticipées du baccalauréat - Niveau en terminale dans les matières fondamentales, spécifiquement l'histoire-géographie.	Bulletins de première et de terminale - Notes du baccalauréat	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Portail Economie gestion 27811

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes aux épreuves anticipées au baccalauréat de français, en mathématiques et dans les matières de spécialités	Bulletins de Première et Terminale.	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 85 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Capacités de travailler en autonomie et de manière responsable	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.	Champ "Capacité de l'élève à réussir dans la formation visée" de la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Parcours	Capacité d'accueil 2025	Attendus locaux 2025	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des voeux ?
Sciences de gestion	140		OUI	NON
Management international	30		OUI	OUI : Elle doit être rédigée en anglais pour évaluer le niveau en langue, la connaissance de la formation et de ses débouchés ainsi que le projet professionnel du candidat

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Sciences de gestion

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues en Mathématiques, Sciences économiques et sociales, Français, Philosophie, Langues vivantes, Histoire-Géographie, etc.	Bulletins de Première et de Terminale	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 85 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 6 %			
Savoir-être	Autonomie	Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 6 %	Capacité à s'investir dans le travail	Fiche Avenir	Complémentaire
	Capacité à réussir dans la formation	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif	Rubrique [Activités et centres d'intérêt]	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 3 %	Pratique sportive	Rubrique [Activités et centres d'intérêt]	Complémentaire
	Participation à une cordée	Participation à une cordée	Complémentaire

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Gestion - Management international 23710

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Mathématiques, Sciences économiques et sociales, Français, Philosophie, Langues vivantes, Histoire-Géographie.	Bulletin de Première et de Terminale	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 60 %	Niveau en langues vivantes	Notes de première et terminale en Langues Vivantes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle en langue anglaise	Lettre de motivation (rédigée obligatoirement en anglais)	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Méthode de travail	Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie	Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Capacité à s'investir dans le travail	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des débouchés de la formation	Lettre de motivation (rédigée obligatoirement en anglais)	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Capacité à réussir dans la formation	Fiche Avenir - Lettre de motivation (rédigée obligatoirement en anglais)	Très important
	Cohérence du projet	Fiche Avenir - Lettre de motivation (rédigée obligatoirement en anglais)	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation et de son contenu	Lettre de motivation (rédigée obligatoirement en anglais)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour le monde de l'entreprise et les domaines socio-économiques et managériaux	Activités et centres d'intérêt	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Engagement associatif	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	Participation à une cordée	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire
	Pratique sportive	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Parcours	Capacité d'accueil 2025	Attendus locaux 2025	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
Droit - Langues / anglais-espagnol	170	S'agissant d'une double licence dans laquelle les enseignements en langue sont pour partie dispensés en langue étrangère, les candidats doivent avoir un très bon niveau en langue A (B2 en anglais) et en langue B (B2 en espagnol). Un niveau C1 en français est également requis pour tous les candidats.	Oui dans le départage des ex-aequos ou en cas d'absence d'autres pièces dans le dossier par exemple mais pas de prise en compte systématique
Droit - Langues / anglais-italien	40	S'agissant d'une double licence dans laquelle les enseignements en langue sont pour partie dispensés en langue étrangère, les candidats doivent avoir un très bon niveau en langue A (B2 en anglais) et en langue B (B2 en italien). Un niveau C1 en français est également requis pour tous les candidats.	Oui dans le départage des ex-aequos ou en cas d'absence d'autres pièces dans le dossier par exemple mais pas de prise en compte systématique
Droit - Langues / anglais-allemand	40	S'agissant d'une double licence dans laquelle les enseignements en langue sont pour partie dispensés en langue étrangère, les candidats doivent avoir un très bon niveau en langue A (B2 en anglais) et en langue B (B2 en allemand). Un niveau C1 en français est également requis pour tous les candidats.	Oui dans le départage des ex-aequos ou en cas d'absence d'autres pièces dans le dossier par exemple mais pas de prise en compte systématique
LEA Anglais Allemand	35	Les attendus en matière de compétences linguistiques sont : - avoir un niveau B2 en Anglais - avoir un niveau B1 en Langue B Allemand Pour la langue C, un niveau de débutant est accepté (au choix parmi Chinois, Italien).	Oui dans le départage des ex-aequos ou en cas d'absence d'autres pièces dans le dossier par exemple mais pas de prise en compte systématique
LEA Anglais Espagnol	170	Les attendus en matière de compétences linguistiques sont : - avoir un niveau B2 en Anglais - avoir un niveau B2 en Langue B Espagnol Pour la Langue C, un niveau de débutant est accepté (au choix parmi Allemand, Chinois, Italien)	Oui dans le départage des ex-aequos ou en cas d'absence d'autres pièces dans le dossier par exemple mais pas de prise en compte systématique
LEA Anglais Italien	40	Les attendus en matière de compétences linguistiques sont : - avoir un niveau B2 en Anglais - avoir un niveau B2 en Langue B Italien ou un niveau débutant pour les candidats ayant accepté une mise à niveau (réponse de type "Oui si") Pour la Langue C, un niveau de débutant est accepté (au choix parmi Allemand, espagnol, Chinois).	Oui dans le départage des ex-aequos ou en cas d'absence d'autres pièces dans le dossier par exemple mais pas de prise en compte systématique
LEA Anglais Chinois	40	Les attendus en matière de compétences linguistiques sont : - Niveau B2 en anglais - Niveau B1 (HSK3) en chinois ou niveau débutant pour les candidats ayant accepté le parcours avec mise à niveau (Réponse "Oui si") Pour la Langue C, un niveau de débutant est accepté (au choix parmi Allemand, espagnol, Italien).	Oui dans le départage des ex-aequos ou en cas d'absence d'autres pièces dans le dossier par exemple mais pas de prise en compte systématique
LLCER Anglais Espagnol	50		Oui dans le départage des ex-aequos ou en cas d'absence d'autres pièces dans le dossier par exemple mais pas de prise en compte systématique
LLCER Anglais Italien	50	Les attendus en matière de compétences linguistiques sont : - avoir niveau C1 en français - avoir un niveau B2 en anglais et en italien.	Oui dans le départage des ex-aequos ou en cas d'absence d'autres pièces dans le dossier par exemple mais pas de prise en compte systématique
LLCER Anglais	250		Oui dans le départage des ex-aequos ou en cas d'absence d'autres pièces dans le dossier par exemple mais pas de prise en compte systématique
LLCER Espagnol	100		Non
Lettres	150		Non
Sciences du langage	135	Le candidat à la licence Sciences du Langage doit disposer d'une excellente maîtrise du français tant oral qu'écrit.	Oui dans le départage des ex-aequos ou en cas d'absence d'autres pièces dans le dossier par exemple mais pas de prise en compte systématique

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Droit Langues

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 98 %	Notes obtenues dans les matières suivantes (si suivies) : Français, Histoire-Géographie, Langues vivantes, Sciences économiques et sociales, Droit et grands enjeux du monde contemporain.	Notes et moyennes de Première et Terminale. Bulletins scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 2 %	Motivation et connaissance de la formation	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LEA Anglais Allemand

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues dans les matières suivantes, lorsqu'elles font partie des enseignements suivis : français, histoire/géographie, langues vivantes et Sciences économiques et sociales.	Notes et moyennes de Première et Terminale. Bulletins scolaires	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 75 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Lettre de motivation	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 25 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LEA Anglais Chinois

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de première et terminale et en particulier sur les notes obtenues dans les matières suivantes (si suivies) : français, histoire géographie, langues vivantes et Sciences économiques et sociales.	Notes et appréciations. Niveau de langue A et B* : très important. Niveau de français : important. Sciences économiques et sociales : important. Histoire-géographie : important	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 75 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et de ses débouchés. La lettre de motivation doit mettre en évidence cette connaissance et l'adéquation avec le projet professionnel du candidat	Lettre de motivation dont la cohérence du projet	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 25 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LEA Anglais Espagnol

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de première et terminale, en particulier dans les matières suivantes (si suivies) : Anglais, Espagnol, Sciences économiques et sociales, Histoire, Géographie, Géopolitique et sciences politiques	Notes et appréciations. Niveau de langue A et B* : très important. Niveau de français : important. Sciences économiques et sociales : important. Histoire-géographie : important.	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 75 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et de ses débouchés. La lettre de motivation doit mettre en évidence cette connaissance et l'adéquation avec le projet professionnel du candidat.	Lettre de motivation dont la cohérence du projet	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 25 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LEA Anglais Italien

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de première et terminale et en particulier dans les matières suivantes (si suivies) : français, histoire géographie, langues vivantes et Sciences économiques et sociales.	Notes et appréciations. Niveau de langue A et B* : très important. Niveau de français : important. Sciences économiques et sociales : important. Histoire-géographie : important	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 75 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation et de ses débouchés. La lettre de motivation doit mettre en évidence cette connaissance et l'adéquation avec le projet professionnel du candidat	Lettre de motivation dont la cohérence du projet	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 25 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Double licence LLCER Anglais - Espagnol

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en Français, Histoire, Géographie, Anglais et Espagnol lorsqu'ils font partie des enseignements suivis.	Notes de première et terminale	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LLCER Anglais

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Les critères d'examens sont prioritairement les notes de première et terminale en français, histoire-géographie et langues vivantes lorsqu'elles font partie des enseignements suivis.	Notes de première et terminale	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LLCER Espagnol

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau académique	Bulletins de première et de terminale	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Lettres

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau académique	Bulletins de première et de terminale	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Sciences du Langage

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau académique	Notes et moyennes de première et terminale - Notes du baccalauréat	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LLCER Anglais Italien

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en Français, Histoire, Géographie, Anglais et Italien lorsqu'ils font partie des enseignements suivis.	Notes de Première et de Terminale	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - LLCER Anglais Allemand

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Savoir-être			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation

Parcours	Capacité d'accueil 2025	Attendus locaux 2025	Prise en compte de la participation des lycéens à une cordée de la réussite : OUI - NON?	La lettre de motivation est-elle un élément pris en compte les CGEV? Si oui, comment l'utilisez-vous dans le cadre de l'examen des vœux ?
Informatique Blois	35		Non	OUI. Lecture si doute sur les capacités de réussir
Chimie	60		Non	OUI : lecture en cas de doute
L.AS Chimie	60	Il est vivement recommandé d'avoir des acquis scientifiques dont une bonne maîtrise des bases en mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie.	Non	OUI : lecture en cas de doute
Informatique Tours	60		Non	OUI. Lecture si doute sur les capacités de réussir
Mathématiques	80		Non	Non
LAS Mathématiques	20		Non	Non
Physique			Non	OUI : La lettre de motivation permet de juger la cohérence entre le parcours et le projet professionnel du candidat.
Sciences de la Terre et de l'Environnement	35		Non	Non
Sciences de la vie	280		Non	Non
L.AS Sciences de la vie	180		Non	Non
CMI Technologies Quantiques	15	Le candidat doit avoir de solides bases en physique et mathématiques, elles font parties des prérequis à la compréhension des mécanismes quantiques.	Non	OUI : La lettre de motivation sert à évaluer la motivation et la connaissance de la formation et de ses débouchés
Double licence Physique - Chimie	15		Non	OUI : La lettre de motivation est un élément pris en compte dans le cadre de l'examen des vœux afin de juger l'intérêt pour la formation et la cohérence du projet du candidat.
CPES Sciences de la transition écologique et sociétale	40		Non	OUI : Elle est utilisée pour évaluer la connaissance de la formation et la cohérence du projet du candidat.

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Double licence Physique Chimie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Physique-Chimie et en Mathématiques	Notes et bulletins de première et terminale - Résultats aux épreuves du baccalauréat	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 55 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail - Acquisition de la démarche scientifique	Appréciations des professeurs - Avis du conseil de classe - Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %			
Savoir-être	Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Concentration en classe	Fiche Avenir - Bulletins	Très important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences, du contenu et des des débouchés de la formation - Cohérence du projet - Intérêt pour la formation	Lettre de motivation - Fiche Avenir - Appréciations des professeurs	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen - Engagement lycéen - Intérêt pour la démarche scientifique	Rubrique "Activités et centres d'intérêt" - Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Informatique Blois

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes des spécialités mathématiques et spécialité numérique.	Bulletins de Première et Terminale	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 40 %	Notes en français, enseignement scientifique, autres enseignements de spécialité, options mathématiques complémentaires et mathématiques expertes	Bulletins de Première et Terminale	Important
	Notes en anglais	Bulletins de Première et Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bonnes capacités de raisonnement critique	Bulletins de Première et Terminale / Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %			
Savoir-être	Éléments de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 40 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Portail Chimie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 50 %	Niveau en Physique-Chimie	Notes et Appréciations de première Notes de terminale Note au baccalauréat pour les candidats bacheliers	Essentiel
	Résultats en spécialité mathématiques	Appréciations et Résultats dans cette matière de la première à la terminale	Très important
	Progression	Moyenne annuelle de première et du semestre 1 terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Qualité rédactionnelle	Notes et appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale - Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat	Complémentaire
	Méthode de travail	Fiche Avenir	Important
Savoir-être			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15%	Autonomie	Fiche avenir	Important
	Implication	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale et champ « Capacité à s'investir » de la Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15%	Connaissance des exigences, du contenu et des débouchés de la formation - Cohérence du projet - Intérêt pour la formation	Lettre de motivation - Fiche Avenir - Appréciations des professeurs	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Activités et centre d'intérêts liés aux sciences et à la chimie	Champ "Engagement citoyen" de la Fiche Avenir - Rubrique "Activité et centres d'intérêts"	Complémentaire

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Informatique Tours

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en mathématiques et si disponible notes en numérique.	Bulletins de Première et Terminale	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 30 %	Notes dans d'autres disciplines scientifiques	Résultats durant tout le parcours	Complémentaire
	Notes en anglais	Bulletins de Première et Terminale	Important
	Progression	Bulletins scolaires	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Appréciations des professeurs, résultats au bac de français	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Méthode de travail	Fiche Avenir	Important
	Savoir-être		
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Implication	Appréciations des professeurs	Important
	Autonomie	Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Motivation	Lettre de motivation - Cohérence du parcours	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Motivation et projet professionnel	Lettre de motivation - Bulletins scolaires	Complémentaire

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Mathématiques

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en mathématiques	Bulletins de Première et de Terminale et Baccalauréat	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 100 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Physique

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en mathématiques et physique	Bulletins de Première et de Terminale	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 80 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Important
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités extra scolaires et engagements	Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Sciences de la Terre et de l'Environnement

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 70 %	Niveau en Sciences de la vie et de la Terre, Physique, Chimie et Mathématiques.	Notes de Première et Terminale - Bulletins	Essentiel
	Résultats dans les spécialités scientifiques du baccalauréat	Notes du baccalauréat	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Méthode de travail - Autonomie - Capacité à réussir	Fiche Avenir	Important
Savoir-être			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés	Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Motivation pour la formation demandée	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Engagement citoyen	Fiche Avenir	Complémentaire

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - Portail Sciences de la vie

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en Sciences de la Vie et de la Terre, Physique, Chimie et Mathématiques par ordre décroissant de prise en compte	Notes de Première et de Terminale. Séries générales sont favorisées par rapport aux séries technologiques et professionnelles	Essentiel
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 98 %			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Savoir-être	Méthode de travail - Autonomie - Capacité à s'investir dans le travail	Fiche Avenir	Complémentaire
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 2 %			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 0 %			

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - CMI Technologies Quantiques (TechQu)

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 40 %	Matières non scientifiques	Première et Terminale et Bac	Complémentaire
	Matières scientifiques	Bulletins de Première et Terminale. Notes du Bac (quand elles existent).	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Méthode de travail	Fiche Avenir et entretien	Très important
Savoir-être			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Autonomie, engagement, capacité à s'investir	Fiche Avenir - Bulletins scolaires (appréciations)	Très important
	Sérieux et attitude face au travail. Autonomie dans le travail. Implication. Capacité à s'investir	Fiche avenir - Bulletins scolaires (appréciations)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 20 %	Motivation et cohérence du projet. Projet de formation motivé	Projet de formation motivé (écrit et oral) - Entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 10 %	Activité extra-scolaires et engagement dans les projets collectifs (milieux associatifs, sportifs...)	Entretien	Important

Tableau synoptique: Critères Généraux de la Commission d'Examens des Vœux - CPES

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 50 %	Niveau dans les enseignements de spécialité (si scientifique et HGGSP) et en anglais en première et terminale. Niveau en philosophie et histoire-géographie en terminale. Notes de français au baccalauréat.	Notes et classement en terminale, notes en première - Champ «niveau de la classe» de la fiche Avenir - Notes du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Méthode de travail	Champ «méthode de travail» de la fiche Avenir	Très important
Savoir-être			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Autonomie / Capacité à s'investir	Champs «autonomie», «capacité à s'investir» de la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 15 %	Motivation / Connaissance de la formation et cohérence du projet	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires			
Pourcentage de prise en compte de ce champ dans l'examen des dossiers : 5 %	Engagement dans les activités péri ou extra-scolaires, activités et centres d'intérêt en rapport avec la formation	Champs «Engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement» et «Détail des engagements et responsabilités de l'élève» de la fiche Avenir - Rubrique «Activités et centres d'intérêt».	Complémentaire

**ATTENDUS NATIONAUX, SPÉCIFIQUES ET CRITÈRES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - CARRIERES SOCIALES

parcours Animation Sociale et socioculturelle

capacité d'accueil = 52 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre, analyser et rédiger un document,
- Entretenir sa culture générale et montrer de l'intérêt pour les questions d'actualité et de société,
- S'intéresser au champ professionnel visé,
- Avoir la volonté de s'engager,
- Avoir une ouverture sur les langues et cultures étrangères,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable de travailler en équipe.

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Connaître la spécificité du parcours du B.U.T. visé,
- Savoir utiliser ses connaissances théoriques pour répondre à une problématique concrète,
- Savoir élaborer un raisonnement argumenté et structuré,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique,
- S'organiser dans son travail de manière autonome.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir le sens de l'initiative, de l'écoute et de la créativité,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe,
- Être attentif et rigoureux,
- Faire preuve de motivation pour s'impliquer dans sa formation,
- Se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre.

2. ATTENDUS SPÉCIFIQUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Néant
- Niveau de français : C1

3. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

3.1. RÉSULTATS ACADÉMIQUES

Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : disciplines littéraires et en sciences humaines (histoire, géographie, SES, SMS, droit...), notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat,

3.2. SAVOIR-ÊTRE

Capacité d'engagement dans une formation : comportement dans toutes les matières, assiduité, appréciations de l'équipe pédagogique

3.3. MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

Première expérience de l'animation : expériences préprofessionnelles acquises dans le cadre d'engagements bénévoles et/ou de temps d'animation (BAFA, service civique, encadrement de groupes...)

3.4. ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

- Diversité des centres d'intérêt et des pratiques (pratiques culturelles, sportives, techniques, suivi de l'actualité)
- Expérience du bénévolat ou de l'engagement au service d'un collectif

ATTENDUS NATIONAUX, SPÉCIFIQUES ET CRITÈRES

D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES

BUT - INFORMATION COMMUNICATION

parcours Communication des organisations

capacité d'accueil = 28 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une bonne maîtrise de l'expression française écrite et orale,
- S'intéresser à l'actualité (politique, économique, culturelle, littéraire...),
- Savoir mobiliser et rechercher des connaissances relatives à la culture générale,
- Avoir une connaissance suffisante de deux langues étrangères en particulier l'anglais permettant de progresser pendant la formation.

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Manifester de l'intérêt dans les domaines suivants :
 - Communication, médias, traitement de l'information, culture numérique ;
 - Sociologie, littérature, histoire ;
 - Economie, gestion, droit.
- Montrer de l'intérêt ou manifester de la curiosité pour les domaines suivants : web, réseaux sociaux numériques, conception graphique, réalisation audiovisuelle.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Faire preuve d'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et travaux pratiques,
- Être organisé et rigoureux,
- Être curieux et ouvert d'esprit.

2. ATTENDUS SPÉCIFIQUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Allemand ou Espagnol ou Italien
- Niveau de français : C2

3. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec le parcours (disciplines littéraires, linguistiques ou liées aux sciences humaines)
- Notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat
- Examen de l'attitude et du comportement lors des enseignements et stages passés
- Appréciations de l'équipe pédagogique
- Examen approfondi du CV, du projet de formation et vérification de son adéquation avec la formation
- Etude d'éventuelles pièces complémentaires (book, compte-rendu d'entretien, rapport de stage...)

**ATTENDUS NATIONAUX, SPÉCIFIQUES ET CRITÈRES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - INFORMATION COMMUNICATION

parcours Information Numérique dans les organisations

Capacité d'accueil = 28 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise de l'expression française écrite et orale,
- S'intéresser à l'actualité (politique, économique, culturelle, littéraire...),
- Savoir mobiliser et rechercher des connaissances relatives à la culture générale,
- Avoir une connaissance suffisante de deux langues étrangères en particulier l'anglais permettant de progresser pendant la formation.

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Manifester de l'intérêt dans les domaines suivants :
 - Circulation de l'Information, Technologies numériques, informatique ;
 - Communication, médias, culture numérique ;
 - Sociologie, histoire ;
 - Economie, gestion, droit.

Montrer de l'intérêt ou manifester de la curiosité pour les domaines suivants : surveillance de l'information, l'innovation numérique, web, animation de communauté, communication interne, systèmes d'information, conception graphique.

1.3. QUALITÉS HUMAINES

- Faire preuve d'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et travaux pratiques,
- Être organisé et rigoureux,
- Être curieux et ouvert d'esprit.

2. ATTENDUS SPÉCIFIQUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Allemand ou Espagnol ou Italien
- Niveau de français : C2

3. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VOEUX

- Évaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec le parcours (disciplines littéraires, linguistiques ou liées aux sciences humaines ou numériques)
- Notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat
- Examen de l'attitude et du comportement lors des enseignements et stages passés
- Appréciations de l'équipe pédagogique
- Examen approfondi du CV, du projet de formation et vérification de son adéquation avec la formation
- Étude d'éventuelles pièces complémentaires (book, compte-rendu d'entretien, rapport de stage...)

**ATTENDUS NATIONAUX, SPÉCIFIQUES ET CRITÈRES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Capacité d'accueil = 132 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Connaître les calculs mathématiques de base,
- Connaître les potentialités de l'environnement numérique,
- Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer efficacement à l'oral comme à l'écrit,
- Savoir analyser différents types de documents (texte, tableau, graphique, etc.),
- Savoir argumenter à l'oral et à l'écrit,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation (B1 minimum).

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Mettre en œuvre des techniques mathématiques (poser des calculs, poser une équation, modéliser un processus par une fonction),
- Etre en capacité d'utiliser des logiciels et les fonctionnalités des calculatrices,
- Etre capable de rechercher l'information dans l'environnement numérique,
- Construire un raisonnement logique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. ATTENDUS SPÉCIFIQUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Espagnol, Allemand ou Italien
- Niveau de français : B2

3. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VOEUX

- Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat,
- Capacité de progression entre la première et la terminale,
- Absentéisme et comportement dans toutes les matières,
- Appréciations de l'équipe pédagogique,
- Motivation à intégrer la formation (participation aux JPO, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc.).

ATTENDUS NATIONAUX, SPÉCIFIQUES ET CRITÈRES

D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES

BUT - GENIE BIOLOGIQUE

parcours Diététique et Nutrition

Capacité d'accueil = 23 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX (PAS D'ATTENDUS LOCAUX)

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et oral permettant d'acquérir de nouvelles compétences,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- Savoir analyser des documents (comprendre, résumer, synthétiser).

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir une culture scientifique,
- Avoir des bases scientifiques (en particulier en SVT, biotechnologie, biologie, mathématiques, physique, chimie),
- Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,
- Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études pour fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VŒUX

2.1. RÉSULTATS ACADÉMIQUES

- **Dernier diplôme à prédominance scientifique (essentiel)** : Obtention d'un baccalauréat général à prédominance scientifique ou Technologique **STL, STAV, ST2S** - ou obtention d'un autre type de baccalauréat général, technologique : **STI2D, STHR ou STMG** avec une remise à

niveau scientifique ou au moins une année d'étude dans l'enseignement supérieur dans le domaine de la biologie.

- **Résultats en sciences en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale dans les matières scientifiques (mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique...) et celles obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.
- **Résultats dans les matières non scientifiques en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale en français, anglais et histoire et géographie et celles obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.
- **Résultats obtenus dans une formation de l'enseignement supérieur (complémentaire)** : En cas de réorientation, les résultats obtenus dans une formation post-baccalauréat seront pris en compte

2.2. COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

- **Expression et orthographe (très important)** : Une attention particulière est portée à l'expression et l'orthographe dans tous documents transmis par le candidat (CV, formulaires de motivation, projet de formation motivé...)

2.3. SAVOIR-ÊTRE

- **Appréciation du corps enseignant (très important)** : Appréciations des enseignants inscrites dans les bulletins de l'enseignement secondaire. Une attention particulière est portée à l'assiduité, la concentration et la rigueur du candidat.

-

2.4. MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

- **Connaissance de la formation (très important)** : Connaissances du candidat sur la formation BUT Génie biologique parcours Diététique et nutrition évaluées via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcoursUP.
- **Projet professionnel (essentiel)** : Projet professionnel ou d'études en adéquation avec un BUT Génie Biologique parcours Diététique et nutrition. La cohérence du projet sera évaluée via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcoursUP et via le CV renseigné par le candidat.

2.5. ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRE D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

- **Engagement étudiant (complémentaire)** : Participation du candidat à des conseils en tant que représentant d'élèves ou d'étudiants. Engagement dans des associations d'élèves ou d'étudiants.
- **Intérêt pour le domaine de l'alimentation, de la diététique et de la nutrition (Important)** : Documentation active du candidat dans les domaines de l'alimentation, la diététique et la nutrition, participation à des conférences, à des événements en lien avec ces domaines. Engagement citoyen ou associatif dans ces domaines.

3. LANGUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Néant
- Niveau de français : B2

ATTENDUS NATIONAUX, SPÉCIFIQUES ET CRITÈRES

D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES

BUT - GENIE BIOLOGIQUE

Parcours Sciences de l'Environnement et Ecotechnologies

Capacité d'accueil = 23 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX (PAS D'ATTENDUS LOCAUX)

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et oral permettant d'acquérir de nouvelles compétences,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- Savoir analyser des documents (comprendre, résumer, synthétiser).

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir une culture scientifique,
- Avoir des bases scientifiques (en particulier en SVT, biotechnologie, biologie, mathématiques, physique, chimie),
- Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,
- Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études pour fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VŒUX

2.1. RÉSULTATS ACADÉMIQUES

- **Dernier diplôme à prédominance scientifique (essentiel)** : Obtention d'un baccalauréat général à prédominance scientifique ou Technologique **STL, STAV, ST2S** - ou obtention d'un autre type de baccalauréat général, technologique : **STI2D, STMG ou STHR** avec une remise à niveau scientifique ou au moins une année d'étude dans l'enseignement supérieur dans le domaine de la biologie.
- **Résultats en sciences en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale dans les matières scientifiques (mathématiques, physique, chimie, Biologie,

informatique...) et celles obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.

- **Résultats dans les matières non scientifiques en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale en français, anglais et histoire et géographie et celles obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.
- **Résultats obtenus dans une formation de l'enseignement supérieur (complémentaire)** : En cas de réorientation, les résultats obtenus dans une formation post-baccalauréat seront pris en compte

2.2. COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

- **Expression et orthographe (très important)** : Une attention particulière est portée à l'expression et l'orthographe dans tous documents transmis par le candidat (CV, formulaires de motivation, projet de formation motivé...)

2.3. SAVOIR-ÊTRE

- **Appréciation du corps enseignant (très important)** : Appréciations des enseignants inscrites dans les bulletins de l'enseignement secondaire. Une attention particulière est portée à l'assiduité, la concentration et la rigueur du candidat.

2.4. MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

- **Connaissance de la formation (très important)** : Connaissances du candidat sur la formation BUT Génie biologique parcours Sciences de l'environnement et écotechnologies évaluées via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcoursUP.
- **Projet professionnel (essentiel)** : Projet professionnel ou d'études en adéquation avec un BUT Génie Biologique parcours Sciences de l'environnement et écotechnologies. La cohérence du projet sera évaluée via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcoursUP et via le CV renseigné par le candidat.

2.5. ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRE D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

- **Engagement étudiant (complémentaire)** : Participation du candidat à des conseils en tant que représentant d'élèves ou d'étudiants. Engagement dans des associations d'élèves ou d'étudiants.
- **Intérêt pour le domaine de l'environnement et les écotechnologies (Important)** : Documentation active du candidat dans les domaines de l'environnement, participation à des conférences, à des évènements en lien avec ces domaines. Engagement citoyen ou associatif dans ces domaines.

3. LANGUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Néant
- Niveau de français : B2

**ATTENDUS NATIONAUX, SPÉCIFIQUES ET CRITÈRES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - Génie Biologique

parcours Biologie Médicale et Biotechnologie

Capacité d'accueil = 50 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX (PAS D'ATTENDUS LOCAUX)

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et oral permettant d'acquérir de nouvelles compétences,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- Savoir analyser des documents (comprendre, résumer, synthétiser).

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir une culture scientifique,
- Avoir des bases scientifiques (en particulier en SVT, biotechnologie, biologie, mathématiques, physique, chimie),
- Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,
- Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études pour fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VŒUX

2.1. RÉSULTATS ACADÉMIQUES

- **Dernier diplôme à prédominance scientifique (essentiel)** : Obtention d'un baccalauréat général à prédominance scientifique ou Technologique **STL, STAV, ST2S** - ou obtention d'un autre type de baccalauréat général, technologique : **STI2D, STHR ou STMG** avec une remise à niveau scientifique ou au moins une année d'étude dans l'enseignement supérieur dans le domaine de la biologie.
- **Résultats en sciences en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale dans les matières scientifiques (mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique...) et celles

obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.

- **Résultats dans les matières non scientifiques en lycée (très important)** : Notes des bulletins de classe de première et terminale en français, anglais et histoire et géographie et celles obtenues dans les mêmes matières au baccalauréat pour les étudiants ayant déjà fait une ou plusieurs années d'études dans le supérieur.
- **Résultats obtenus dans une formation de l'enseignement supérieur (complémentaire)** : En cas de réorientation, les résultats obtenus dans une formation post-baccalauréat seront pris en compte.

2.2. COMPÉTENCES ACADÉMIQUES, ACQUIS MÉTHODOLOGIQUES, SAVOIR-FAIRE

- **Expression et orthographe (très important)** : Une attention particulière est portée à l'expression et l'orthographe dans tous documents transmis par le candidat (CV, formulaires de motivation, projet de formation motivé...)

2.3. SAVOIR-ÊTRE

- **Appréciation du corps enseignant (très important)** : Appréciations des enseignants inscrites dans les bulletins de l'enseignement secondaire. Une attention particulière est portée à l'assiduité, la concentration et la rigueur du candidat.

2.4. MOTIVATION, CONNAISSANCE DE LA FORMATION, COHÉRENCE DU PROJET

- **Connaissance de la formation (très important)** : Connaissances du candidat sur la formation BUT Génie biologique parcours Biologie médicale et Biotechnologie évaluées via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcoursUP.
- **Projet professionnel (essentiel)** : Projet professionnel ou d'études en adéquation avec un BUT Génie Biologique parcours Biologie médicale et Biotechnologie. La cohérence du projet sera évaluée via les réponses données sur le formulaire de présentation proposé sur la plateforme ParcoursUP et via le CV renseigné par le candidat.

2.5. ENGAGEMENTS, ACTIVITÉS ET CENTRE D'INTÉRÊT, RÉALISATIONS PÉRI OU EXTRA-SCOLAIRES

- **Engagement étudiant (complémentaire)** : Participation du candidat à des conseils en tant que représentant d'élèves ou d'étudiants. Engagement dans des associations d'élèves ou d'étudiants.

3. LANGUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Néant
- Niveau de français : B2

**ATTENDUS NATIONAUX, SPÉCIFIQUES ET CRITÈRES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Capacité d'accueil = 88 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Etre actif dans sa formation : écouter, participer et avoir envie d'apprendre.
- Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation.

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences en général,
- Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique,
- Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LA CANDIDATURE

- Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité,
- Absentéisme et comportement dans toutes les matières,
- Appréciations de l'équipe pédagogique,
- Connaissance des disciplines et du programme enseignés dans la spécialité,
- Motivation pour la spécialité.

3. ELÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- Les résultats scolaires de 1ère et de terminale, mais aussi les appréciations sont évalués.
- Les disciplines scientifiques (mathématiques, physiques et sciences de l'ingénieur...selon l'origine du candidat), langue vivante, associées, aux notes de français obtenues au baccalauréat permettent de classer les candidats. Une évaluation du dossier est faite en prenant en compte la note de l'élève, la moyenne de la classe et la note maximale de la classe ou, à défaut, le classement de l'élève.
- Absentéisme et comportement dans toutes les matières : un des critères de sélection porte sur le comportement général du candidat et s'appuie sur les remarques et notifications d'absences faites par l'administration et les enseignants dans les bulletins de Première et de Terminale.
- De manière générale, l'évaluation tient aussi compte des éléments suivants : appréciations de l'équipe pédagogique, connaissances des disciplines et du programme enseigné dans la spécialité, motivation pour la spécialité GEII.
- **Entretien individuel** : il vise à cerner l'intérêt du postulant pour la formation et sa connaissance du cursus. Cet entretien, mené par un enseignant, doit permettre de comprendre la motivation réelle du candidat pour la formation et son projet professionnel. L'entretien porte également sur son ouverture sur le monde et son esprit d'analyse.

4. ATTENDUS SPECIFIQUES

- Langue vivante : Anglais
- Niveau de français requis : B2

**ATTENDUS NATIONAUX, SPÉCIFIQUES ET CRITÈRES
D'ORDONNANCEMENT DES CANDIDATURES**

BUT - TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Capacité d'accueil = 168 étudiants

1. ATTENDUS NATIONAUX

1.1. COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer de façon adaptée à l'écrit et à l'oral, notamment en public, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution.
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais et d'une seconde langue vivante permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales.
- Être capable de rechercher, structurer, analyser des informations issues de sources documentaires variées (presse, Internet, médias...).
- Détenir un bon niveau de culture générale : faire preuve de curiosité et d'ouverture sur les enjeux sociaux, politiques et économiques du monde contemporain.
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique.

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Connaître, mobiliser et utiliser avec efficacité les calculs fondamentaux et les outils quantitatifs.
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème.
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

1.3. QUALITES HUMAINES

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques.
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux.
- Montrer son intérêt et sa motivation pour les domaines relevant du marketing, du commerce et de la communication.
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

2. ATTENDUS SPÉCIFIQUES

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : Allemand ou Espagnol ou Italien
- Niveau de français requis : B2

3. ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE POUR EXAMINER LES VŒUX

- Les demandes d'admission déposées sur la plateforme PARCOURSUP sont examinées par un jury qui se prononce en fonction des éléments suivants figurant dans le dossier de candidature :
 - Les notes obtenues en première et terminale
 - Les notes obtenues aux épreuves anticipées du bac
 - Les appréciations des enseignants de première et de terminale
 - La progression du candidat et sa motivation
 - Les notes et appréciations obtenues dans le supérieur en cas de réorientation
 - L'assiduité et comportement
 - La fiche avenir
 - La lettre de motivation ~~intitulée « lettre de projet motivé »~~ qui vise à cerner la motivation du candidat et son profil au regard des expériences professionnelles ou associatives qu'il a pu réaliser.
 - La rubrique « Activités et centres d'intérêt ».

CAPACITÉS D'ACCUEIL

BUT	Parcours	Capacité d'accueil
Génie Biologique	Biologie médicale et biotechnologie	50
	Diététique et nutrition	23
	Sc. de l'environnement et écotechnologies	23
GEII		88
Carrières Sociales	Animation sociale et socioculturelle	52
GEA		132
Information-Communication	Communication des Organisations	28
	Information numérique dans les organisations	28
Techniques de Commercialisation		168



IUT
de Blois



université
de **TOURS**

Attendus & Critères généraux d'examen des vœux

Campagne Parcoursup 2025

IUT de BLOIS

BUT MMI (Métiers du multimédia et de l'Internet)

Capacité d'accueil : 56

ATTENDUS (cadrage national – mention Métiers du Multimédia et de l'Internet)

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- Avoir une culture générale de bon niveau : s'informer sur les questions d'actualité, s'intéresser aux nouvelles technologies, et aux tendances du numérique,
- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique et raisonné,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir un intérêt pour les techniques associées à la communication numérique (culture scientifique, conception et programmation Web),
- Avoir une curiosité et de l'intérêt pour la création de site web, réalisations de vidéos, animation d'un réseau social,
- Avoir un usage courant d'Internet et du numérique,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Savoir élaborer un raisonnement scientifique/logique structuré et adapté à une situation.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- Montrer son intérêt et sa motivation dans les matières relevant de la technique et/ou de la créativité (programmation, audiovisuel, communication, graphisme, etc.),
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Pas d'attendus locaux

Critères généraux d'appréciation des dossiers – BUT MMI

- Bon niveau dans les matières générales, Bonne aisance du français écrit et oral, Connaissance suffisante de l'anglais, Connaissances de base dans les domaines techniques et scientifiques
- Culture générale de bon niveau, Usage courant d'internet et du numérique, Intérêt pour la communication numérique, Activités personnelles en lien avec l'information et la communication
- Acquisition de méthodes de travail, Capacité à s'investir, Capacité à travailler en groupe, Autonomie
- Motivation, Bonne connaissance de la formation, Cohérence du projet du candidat, Argumentation convaincante
- Expérience d'encadrement, Engagement citoyen, Expériences professionnelles, Pratiques culturelles ou sportives, Réalisations personnelles



métiers
du multimédia
et de l'internet

BUT SGM (Science et génie des matériaux)

Capacité d'accueil : 56

ATTENDUS (cadrage national – mention Science et Génie des Matériaux)

COMPETENCES GENERALES

- * Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger un texte
- * Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique
- * Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales
- * Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- * Avoir une curiosité scientifique, technologique et expérimentale
- * Maîtriser les notions de base du raisonnement scientifique : rigueur, logique, méthodes, maîtrise du calcul numérique, bonne utilisation des outils mathématiques
- * Avoir un intérêt pour les manipulations pratiques, en particulier la caractérisation et la mise en œuvre des matériaux (moulage composite, impression 3D ...).
- * Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème
- * Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITÉS HUMAINES

- * Avoir une première réflexion sur son projet professionnel
- * Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques
- * Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux
- * Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Pas d'attendus locaux

Critères généraux d'appréciation des dossiers – BUT SGM

- Maîtriser les notions de base d'une démarche scientifique et technologique.
- Savoir utiliser les outils de base de technologie de l'information, avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, être capable de travailler en équipe
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite
- Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet



BUT MP (Mesures Physiques)

Capacité d'accueil : 56

ATTENDUS (cadrage national – mention Mesures Physiques)

COMPETENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- S'informer sur les questions d'actualité et s'intéresser aux contextes économique et social national et international,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir une curiosité scientifique, technologique et expérimentale,
- Aimer expérimenter en particulier en physique et en chimie et avoir le goût de la réalisation,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITES HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- Montrer son intérêt et sa motivation pour les sciences en général,
- Savoir s'impliquer et s'organiser pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Pas d'attendus locaux

Critères généraux d'appréciation des dossiers – BUT MP

- Résultats obtenus dans les matières scientifiques, anglais et des notes de l'épreuve anticipée de français de fin de classe de première. Capacité de progression entre la première et la terminale.
- Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières énoncées précédemment où il est attendu un niveau correct et régulier.
- Comportement et attitude face au travail du candidat.
- Motivation à intégrer la formation.
- Engagement citoyen Expériences professionnelles.



BUT R&T (Réseaux et Télécommunications)

Capacité d'accueil : 56

ATTENDUS (cadrage national – mention Réseaux et télécommunications)

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Détenir une culture générale et scientifique de bon niveau : questionner le monde qui nous entoure et savoir trouver des informations exactes, s'intéresser aux évolutions économiques, éthiques, sociales et technologiques à échelles nationales et internationales,
- Être actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe, écouter, participer et avoir envie d'apprendre,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir un intérêt pour les technologies de l'information et l'Internet ; savoir utiliser un ordinateur pour communiquer et chercher de l'information,
- Avoir des bases en informatique,
- Avoir des bases scientifiques,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif, être à l'écoute et rigoureux,
- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Pas d'attendus locaux

Critères généraux d'appréciation des dossiers – BUT R&T

- Toutes les notes de sciences, français, anglais. Progression entre la première et la terminale
- Evaluations au lycée avec une attention pour les matières citées. Niveau correct et régulier attendu
- Appréciations de l'équipe pédagogique (comportement et assiduité)
- Projet de formation motivé, présence aux journées portes ouvertes et/ou à l'épreuve écrite





Licences

Critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil

Campagne rentrée 2025

I.A.E. Tours Val de Loire



Licence expérience en entreprise

Licence 3 ^{ème} année	Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
Mention	60	FA
Licence expérience en entreprise	60	FA

Formations acceptées

Principalement, L2 Gestion ou Economie et Gestion, DUT (GEA, TC), mais des candidats issus d'autres filières avec une expérience en gestion et un projet professionnel cohérent peuvent être acceptés.

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier + Entretien éventuel	<p>Qualité du dossier</p> <p>Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec la licence</p> <p>Projet professionnel clair en cohérence avec la licence</p> <p>Expériences professionnelles dans le domaine de la formation (stages, emplois, bénévolat...)</p>

Date de campagne de recrutement

30 janvier 2025 au 12 mars 2025



Licences Professionnelles
Critères d'appréciation des
dossiers et capacités d'accueil
Campagne rentrée 2025

I.A.E. Tours Val de Loire



Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
50	FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

30 janvier 2025 au 30 mars 2025

Modalités de traitement des candidatures

dossier et entretien éventuel afin d'obtenir des précisions sur la motivation du candidat et sur son projet professionnel, si ces éléments ne sont pas suffisamment clairs à la lecture du dossier

Critères de sélection

Qualité du dossier (mérite académique et expériences professionnelles)
Projet professionnel clair en cohérence avec la licence

UFR Droit, Économie et Sciences Sociale



Faculté de droit, économie
& sciences sociales

Mention Activités juridiques

Parcours Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
20	FI/FA/FC

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du 3 au 31 mars 2025

Mention Activités juridiques

Parcours Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Modalités de traitement des candidatures	Critères de sélection
Dossier et entretien	Résultats universitaires Motivation Clarté du projet professionnel et cohérence avec la formation demandée Expériences professionnelles en lien avec la formation (emplois, stages, bénévolat)

Mention Activités juridiques : assistant juridique

Parcours Droit du numérique (sécurisation juridique des espaces numériques)

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
20	FA/FI/FC

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du 3 au 31 mars 2025

Mention Activités juridiques : assistant juridique

Parcours Droit du numérique (sécurisation juridique des espaces numériques)

Modalités de traitement des candidatures	Critères de sélection
Dossier, entretien, vérification des prérequis	Résultats universitaires Motivation Clarté du projet professionnel et cohérence avec la formation Expérience en lien avec la formation (emplois, stages, bénévolat, engagement associatif)

IUT de Blois



Mention Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle

Parcours Amélioration continue de la production industrielle

Capacité d'accueil FI	Capacité d'accueil FA-FC
/	24

Dates de campagne de candidature souhaitées

1^{ère} campagne : du 10 février au 23 mars 2025

Si 2^{ème} campagne : du 13 mai au 22 juin 2025

Si 3^{ème} campagne : du 15 juillet au 24 août 2025

Mention Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle

Parcours Amélioration continue de la production industrielle

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
<p>Après examen du dossier de candidature par le jury d'admission, un entretien de recrutement en présentiel ou téléphonique avec questionnaire</p> <p>Admission définitive après signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise ou d'une convention de stage dans le cas de la formation continue</p>	<ul style="list-style-type: none">- Résultats académiques- Assiduité au vu des bulletins équivalents à L1, L2 pour les étudiants en poursuite d'études- Avis circonstancié d'un référent pédagogique pour les étudiants en poursuite d'études- cohérence du projet professionnel, stages et expériences professionnelles, motivation pour la spécialité

Mention Optique professionnelle

Parcours Métiers de la vision :
réfraction, contactologie, basse-vision

Capacité d'accueil FI	Capacité d'accueil FA-FC
/	18

Dates de campagne de candidature souhaitées

1^{ère} campagne : du 10 février au 23 mars 2025

Si 2^{ème} campagne : du 13 mai au 22 juin 2025

Si 3^{ème} campagne : du 15 juillet au 24 août 2025

Mention Optique professionnelle

Parcours Métiers de la vision : réfraction, contactologie, basse-vision

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Examen du dossier de candidature par le jury d'admission	<ul style="list-style-type: none">- Résultats académiques 2 années de BTS opticien-lunetier ou diplôme équivalent- Appréciations générales des enseignants de BTS- Assiduité et comportement (inutile si indiqué dans les relevés de notes)- Projet professionnel et intérêt pour la formation <p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none">- Être actif dans sa formation : expérimenter et avoir envie d'apprendre,- Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre une problématique visuelle et de rédiger une solution.- Disposer d'une bonne culture générale,- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation. <p>COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none">- Montrer sa motivation et sa curiosité pour la vision et en particulier pour l'examen de la vue, la contactologie et la basse vision.- Disposer d'une habileté manuelle,- Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique visuelle,- Élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation visuelle. <p>QUALITÉS HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none">- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux et tâches de groupe via les projets, travaux pratiques et stage- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

IUT de Tours



Mention Gestion et accompagnement de projets pédagogiques

Parcours Médiation scientifique et éducation à l'environnement (MSEE)

Capacité d'accueil FI	Capacité d'accueil FA
24	

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du 01 au 23 avril 2025

(1^{er} au 16 avril pour déposer les dossiers et jusqu'au 23 avril pour compléter les dossiers déjà déposés)

Entretiens de sélection : deux journées entre les 2 et 4 juin 2025

Mention Gestion et accompagnement de projets pédagogiques

Parcours Médiation scientifique et éducation à l'environnement

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
<p>Après examen du dossier de candidature par le jury d'admission, un entretien de recrutement où pourront être abordés :</p> <ul style="list-style-type: none">- Motivation pour la formation- Projet personnel et professionnel en lien avec la formation, perspectives à l'issue de la formation- Connaissance du domaine de formation : connaissance des réseaux, des publics, des méthodologies d'intervention – expériences de relation avec un public- Capacité à présenter et analyser ses expériences en lien avec le domaine de formation- Curiosité, centre d'intérêt : pratiques culturelles, sociales, sportives – stratégies de documentation, d'apprentissage – rapport à l'écrit, à la lecture, aux médias – compétences techniques	<ul style="list-style-type: none">- Études en rapport avec la spécialité de la formation : Sciences, Gestion et protection de la nature, géographie- Cohérence du parcours de formation au regard de la formation sur laquelle postule le candidat- Prérequis : expérience d'animation face public- Expériences professionnelles dans le domaine de la formation (stages, emplois...)- Pertinence du projet personnel et professionnel au regard de la formation- Assiduité et comportement dans toutes les matières- Parcours extra-universitaire (emplois, stages, engagements associatifs, service civique...)

UFR de Pharmacie



Faculté de pharmacie
Philippe-Maupas

Mention Bio Industries et Biotechnologies

Parcours Contrôle qualité en biotechnologies

	Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
Contrôle qualité en biotechnologies	20	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

du 01 au 31 mars 2025

réouverture si effectif non atteint avril/mai

Bio Industries et Biotechnologies

Parcours Contrôle qualité en biotechnologies

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier et entretien	<p>Examen du dossier de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none">- qualité du dossier (CV, lettre de motivation...)- notes en bac+1 et bac+2 en sciences de la vie ou chimie (BTS, 2^e année de BUT, L2 avec des bases en biochimie et biologie)- cohérence du parcours avec le projet professionnel- pertinence des missions des stages réalisés <p>Entretien :</p> <ul style="list-style-type: none">- intérêt pour le domaine des biotechnologies- motivation à travailler dans le contrôle qualité- dynamisme et motivation dans la recherche d'un contrat d'apprentissage

Mention Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de la santé : gestion, production et valorisation

Parcours Formulation et contrôle qualité des cosmétiques

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
16	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

du **24 février au 31 mars 2025 inclus**
réouverture si effectif non atteint fin avril/début mai

Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de la santé : gestion, production et valorisation

Parcours Formulation et contrôle qualité des cosmétiques

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier et entretien	<p>Examen du dossier fourni par le candidat déterminant la convocation à l'entretien individuel de motivation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Relevés de notes (Bac +1, Bac +2 (S3) ou autre selon formation en cours)- CV, notamment stages effectués dans le domaine cosmétique ou dans les domaines de la formulation ou du contrôle qualité (critère non pertinent pour les étudiants de L2 générale)- Cohérence du parcours avec le projet professionnel exprimé dans la lettre de motivation- Eventuelles lettres de recommandation <p>Eléments appréciés à l'entretien individuel de motivation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Appétence pour le domaine cosmétique- Connaissance du domaine cosmétique- Capacité à se présenter et à présenter ses compétences et motivations- Dynamisme, motivation à trouver un terrain d'apprentissage <p>Eléments suspensifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Signature d'un contrat d'apprentissage / Lettre d'engagement pour l'admission définitive <p>Formations privilégiées : L2/L3 SV et Chimie, BTS Métiers de la Chimie, BTS Bio-analyses et contrôle, BTS MECP, 2^{ème} /3^{ème} année BUT Chimie, 2^{ème} /3^{ème} année BUT Chimie chimique, 2^{ème} /3^{ème} année BUT Chimie Génie des Procédés</p>

Mention Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de la santé : gestion, production et valorisation

Parcours Eco-conception de matières naturelles : extraction et contrôle

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
16	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

du **3 mars au 18 avril 2025**
réouverture si effectif non atteint avril/mai

Mention Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation

Parcours Eco-conception de matières naturelles : extraction et contrôle

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier et entretien sur les dossiers pré-sélectionnés	<p>Examen du dossier fourni par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none">- Relevés de notes (Bac +1, Bac +2 (S3))- CV- Lettre de motivation- Eventuelles lettres de recommandation <p>Eléments appréciés à l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none">- Dynamisme, motivation à trouver un terrain d'apprentissage- Connaissance des enjeux liés à la transition écologique- Capacité à travailler en équipe- Appétence pour le végétal <p>Eléments suspensifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Signature d'un contrat d'apprentissage- Lettre d'engagement pour l'admission définitive <p>Formations privilégiées : L2/L3 SV et Chimie, BTS Métiers de la Chimie, Biotechnologies, Analyse et Contrôle, BTSA Anabiotech, 2 et 3^{ème} année BUT Chimie, Génie chimique, Génie Biologique et Génie des Procédés</p>

Mention Métiers de la santé : technologies

Parcours Data-manager clinique

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
20	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du **24 février au 24 mars 2025 inclus**
réouverture si effectif non atteint avril/mai

Mention Métiers de la santé : technologies

Parcours Data-manager clinique

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier et entretien sur les dossiers pré-sélectionnés	<p>Examen du dossier fourni par le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none">- Relevés de notes- CV- Lettre de motivation- Eventuelles lettres de recommandation <p>Éléments appréciés à l'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none">- Dynamisme, motivation à trouver un terrain d'apprentissage- Capacité à faire preuve de rigueur et de logique- Capacité à travailler en équipe- Appétence pour l'utilisation de l'outil informatique <p>Éléments suspensifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Signature d'un contrat d'apprentissage- Lettre d'engagement pour l'admission définitive

UFR des Sciences et Techniques



Mention Productions Animales

Parcours Durabilité et valorisation des produits de l'élevage

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
20	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

10 février au 31 mars 2025
réouverture si effectif non atteint du 5 mai au 23 juin 2025

Mention Productions Animales

Parcours Durabilité et valorisation des produits de l'élevage

Modalités de traitement des candidatures	Critères de sélection
Dossier et entretien éventuel	Être titulaire (le jour de l'inscription) d'un Bac+2 ou expérience professionnelle confirmée en biologie ou agronomie ou biotechnologie, motivation pour les filières d'élevage, projet professionnel en accord avec les besoins du marché de l'emploi des secteurs de la production, transformation et distribution

Mention Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation

Parcours Analyse Sensorielle et Qualité

Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
25	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

10 février au 31 mars 2025
réouverture si effectif non atteint du 5 mai au 23 juin 2025

Mention Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation

Parcours Analyse Sensorielle et Qualité

Modalités de traitement des candidatures	Critères de sélection
Dossier et entretien éventuel	Être titulaire le jour de l'inscription d'au moins un Bac+2, adéquation du projet professionnel avec les objectifs de la formation et les besoins du marché de l'emploi dans le secteur de l'analyse sensorielle (domaines : agroalimentaire, cosmétologie, parfumerie, aromatisation) et de la qualité (domaine agroalimentaire).



**Sélection en Master
Campagne rentrée 2025-2026**

CFVU 10 octobre 2024

Domaine ART, LETTRES, LANGUES

Mention JOURNALISME

Capacité d'accueil de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	36
Modalités d'enseignement	FI-FC
Licences conseillées	Toutes les mentions de licence
Responsable pédagogique	
Langues vivantes enseignées	

Mention JOURNALISME

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Parcours académique antérieur (*depuis le bac*) de bon niveau ;
- Bon niveau de culture générale ;
- Bonne qualité d'expression écrite et orale (*grammaire, syntaxe, vocabulaire, etc.*) ;
- Connaissance des métiers du journalisme (*lectures, rencontres, premières expériences*) ;
- Suivi de l'actualité ;
- Richesse des expériences extra-universitaires et extra-scolaires ;
- Bon niveau \geq B2 dans au moins une langue étrangère pour les candidats français et \geq C1 en français pour les candidats étrangers ;
- Diversité des éléments fournis pour attester de l'intérêt du candidat envers la formation.

Mention JOURNALISME

Modalité de traitement des candidatures

Concours avec étude de dossier pour l'admissibilité
+ entretien pour l'admission
Entretien pour les 200 meilleurs dossiers.

Critères d'examen des candidatures

Admissibilité

Etude de dossier : curriculum vitae détaillé ; lettre de motivation évoquant le parcours, le projet, les arguments qui prévalent au choix de l'école de journalisme visée ; originalité du profil du candidat; liens vers d'éventuelles publications et productions, (écrites, audio ou vidéo, journalistiques ou non) ; autres références en ligne ; attestations, lettres de recommandation ou autres preuves des expériences évoquées ; copie du diplôme et le relevé de notes du baccalauréat ; copie de tous les diplômes et relevés de notes de l'enseignement supérieur...

Qualité de la présentation, ordonnancement des pièces

Qualité du français (*grammaire, syntaxe, vocabulaire, etc.*)

Résultats obtenus lors des épreuves des précédents diplômes

Richesse des expériences extra-universitaires et extra-scolaires

Diversité des éléments fournis pour attester de l'intérêt du candidat envers la formation

Admission (Epreuve orale) : entretien pour les 200 meilleurs dossiers.

Noté sur 20, l'entretien est éliminatoire pour toute note strictement inférieure à 10

Appréciation de l'adéquation entre la personnalité du candidat, ses attentes, ses savoirs, ses capacités de communication et sa motivation, ainsi que ses connaissances du monde des médias d'une part, et les attendus de la formation et du monde professionnel journalistique d'autre part.

Mention Arts, Lettres et civilisations

Capacité d'accueil globale de la mention
(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)

80
(70 en 24/25)

Modalités d'enseignement

FI-FC

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Création de projets culturels en arts du spectacle

Modalités d'enseignement	FI-FC
Licences conseillées	Arts du spectacle - Lettres – Histoire - Histoire de l'art – Musicologie – Philosophie – Sociologie – Economie - Droit - Civilisations Etrangères et Régionales - Sciences Politiques
Responsable pédagogique	delphine.robicdiaz@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Création de projets culturels en arts du spectacle

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtrise de la langue française écrite et orale
- Capacités rédactionnelles (dans une dimension à la fois artistique et communicationnelle)
- Culture générale artistique (fréquentation assidue des lieux de création artistique et de production culturelle)
- Sensibilité aux enjeux politiques, économiques et sociaux des métiers artistiques et culturels

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Création de projets culturels en arts du spectacle

Modalité de traitement des candidatures	Dossier pour l'admissibilité + entretien pour l'admission
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise de la langue française écrite et orale• Capacités rédactionnelles (dans une dimension à la fois artistique et communicationnelle)• Culture générale artistique (fréquentation assidue des lieux de création artistique et de production culturelle)• Sensibilité aux enjeux politiques, économiques et sociaux des métiers artistiques et culturels

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Lettres

Modalités d'enseignement	FI-FC
Licences conseillées	Lettres - Toutes licences du domaine Sciences Humaines et Sociales
Responsable pédagogique	rfaure@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Allemand, anglais, espagnol, italien, portugais

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Lettres

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtrise de la langue française écrite et orale, capacités rédactionnelles ;
- Connaissances élémentaires en histoire de la littérature française ;
- Goût pour la littérature et plus généralement pour la culture (*domaine artistique, théâtral, cinématographique*) ;
- Motivation et goût pour la recherche en littérature et/ou en langue.

Attendus spécifiques pour la spécialisation lettres classiques :

- pratique confirmée de la lecture et de la traduction de textes grecs et latins ;
- connaissances élémentaires en histoire de la littérature grecque et latine.

Mention Arts, Lettres et Civilisation

Parcours Lettres

Modalité de traitement des candidatures

Dossier

Critères d'examen des candidatures

- Résultats académiques obtenus en Licence ;
- Cohérence du parcours antérieur ;
- Projet de recherche en cohérence avec le M1 lettres.

Mention Français Langue étrangère

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	73
Modalités d'enseignement	FI-FC

Mention Français Langue Etrangère

Parcours FLE/S : Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies

Modalités d'enseignement	FI-FC-Formation à distance
Licences conseillées	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Lettres – Sciences du langage – SHS
Responsable pédagogique	Joanna.lorilleux@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Français Langue Etrangère

Parcours FLE/S : Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies (R/pro, en distance)

Attendus pour l'entrée dans le parcours

/\! justifier d'une éligibilité aux modalités distancielles

- 1) Justifier d'un parcours académique antérieur de qualité et pertinent au regard de la formation visée
- 2) Être en mesure de présenter un projet de stage (incluant une thématique problématisée en vue de la rédaction d'un écrit long de type mémoire ou rapport de stage) en cohérence avec la formation

- 1) Justifier d'une expérience ou d'une formation antérieure dans le domaine

Pour les étudiants issus d'un système universitaire étranger :

Avoir un niveau **C2** du CECRL dans les 4 aptitudes de base/Excellent niveau en français

Modalité de traitement des candidatures

Dossier

Critères d'examen des candidatures

1) **Eligibilité aux modalités distancielles :**

Salarié – Demandeur d'emploi – Résidence à l'étranger – Situation de handicap – Etude au cas par cas pour d'autres situations (*congé parental, contraintes familiales, éloignement d'un centre universitaire*)

2) **Prérequis universitaire :**

- Licence 3 ou équivalent + DUFLE, option FLE
- DAEFLE : une convention est passée entre Angers et l'Alliance Française de Paris → Les titulaires de DAEFLE sont orientés vers l'université d'Angers
- Pour les licences Sciences de l'éducation et Sciences du langage (sans FLE, ou expérience insuffisante) : pertinence et qualité du parcours académique
- Titulaire du M1 ou M2 MEEF : avec U123 obligatoire
- Pertinence et qualité du projet de stage et / ou de mémoire
- Pertinence et qualité de la lettre de motivation
- Pour les diplômés étrangers (*avec traduction en français, certifiée conforme*), la commission d'admission interuniversitaire statue sur les équivalences (à indiquer)

3) **Cohérence entre le M1 et le projet**

- **Pour le M1 :** Projet de stage (incluant une thématique problématisée en vue de la rédaction d'un écrit long de type mémoire ou rapport de stage). Degré de préparation de ces éléments

4) **Pour les étudiants issus d'un système universitaire étranger :**

Niveau C2 du CECRL/Excellent niveau en français

Mention Français Langue Etrangère

Parcours Sociolinguistique, didactique des langues, qualitatifs (R/Pro, en présence)

Modalités d'enseignement	FI-FC
Licences conseillées	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Lettres – Sciences du langage – SHS
Responsable pédagogique	malo.morvan@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Français Langues Etrangères

Parcours Sociolinguistique, didactique des langues, qualitatifs (R/Pro, en présence)

Attendus pour l'entrée dans le parcours

1) Justifier d'un parcours académique antérieur de qualité et pertinent au regard du parcours SODIQ comprenant une formation en sociolinguistique et/ou didactique des langues : parcours « langues et enseignement » ou FLE en licence, DU FLE, DAEFLE, etc...

2) Intégrer dans le dossier un projet de recherche ou de stage puis d'orientation professionnelle en cohérence avec le parcours SODIQ

3) justifier d'une expérience de stage / professionnelle / bénévole dans le domaine de la didactique des langues ou de la diversité linguistique et culturelle

Pour les étudiants issus d'un système universitaire étranger (NB : parcours non ouvert à bienvenue en France):

Avoir un niveau C2 du CECRL dans les 4 aptitudes de base/Excellent niveau en français.

Mention Français Langue Etrangère

Parcours Sociolinguistique, didactique des langues, qualitatifs (R/Pro, en présence)

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Pertinence et qualité du parcours académique antérieur par rapport au projet de Master• Cohérence entre le M1 et le projet de stage et/ou de mémoire recherche• Degré de préparation du projet de stage et ou de recherche• Expérience ou formation antérieure dans le domaine• Compatibilité du projet professionnel (stage ou recherche) avec les objectifs du parcours <p>Pour les étudiants non titulaires d'un diplôme national français de niveau licence (NB : parcours non ouvert à bienvenue en France - EEF) : Niveau C2 du CECRL dans les 4 aptitudes de base/Excellent niveau en français.</p>

Mention Français Langue Etrangère

Parcours FLE/S : Formation DUALE – Enseignement du/en français en Colombie-Britannique

Modalités d'enseignement	FI-FC
Licences conseillées	Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales – Lettres – Sciences du langage – Sciences Humaines et Sociales
Responsable pédagogique	marc.debono@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Français Langue Etrangère

Parcours FLE/S : Formation DUALE – Enseignement du/en français en Colombie-Britannique

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- 1) Justifier d'un niveau C1 du CECRL/Excellent niveau en français et en anglais
- 2) Justifier d'un parcours académique antérieur pertinent et de qualité au vu du caractère binational de la formation
- 3) avoir un projet d'insertion professionnelle relative à la formation de l'université S. Fraser
- 4) Justifier d'une expérience au Canada ou a minima dans un pays anglophone et/ou d'une formation antérieure relative à ces aires géographiques.
- 5) Avoir validé (à hauteur de 12 ECTS) deux cours d'anglais au niveau universitaire, dont un au moins de littérature OU deux cours de français au niveau universitaire, dont un au moins de littérature

Mention Français Langue Etrangère

Parcours FLE/S : Formation DUALE – Enseignement du/en français en Colombie-Britannique

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Niveau C1 du CECRL/Excellent niveau en français et en anglais• Pertinence et qualité du parcours académique antérieur au vu du caractère binational de la formation• Adéquation du projet professionnel, en particulier aux perspectives d'insertion professionnelles relatives à la formation de l'université S. Fraser• Expérience

Mention Langues Etrangères Appliquées

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI-FC

Mention LEA

Parcours Langues, affaires, négociation interculturelle

Modalités d'enseignement	FI-FC
Licences conseillées	Langues Etrangères Appliquées - Droit- Langues – LLCER : Anglais, Italien, Allemand, Espagnol – Sciences du langage
Responsable pédagogique	anne.urbanowski@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais, Allemand, Espagnol, Italien

Mention LEA

Parcours Langues, affaires, négociation interculturelle

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Niveau C1 en langue A (anglais) et langue B (allemand, espagnol ou italien) et en langue française pour les non francophones
- Connaissances solides en économie, droit et gestion
- Motivation, capacités d'adaptation et de travail en équipe
- Bonne maîtrise des savoirs et méthodologiques des enseignements disciplinaires de la licence LEA
- Projet professionnel en adéquation avec la formation
- S'intéresser au monde des échanges internationaux, au monde socio-économique, aux entreprises et organisations régionales, nationales et internationales

Mention LEA

Parcours Langues, affaires, négociation interculturelle

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Deux langues vivantes (Anglais obligatoire et Allemand ou Espagnol ou Italien)• Niveau C1 en français et en langues vivantes• Résultats obtenus dans les disciplines en lien avec la formation (<i>Prérequis en gestion ou droit ou économie</i>)• Projet professionnel en adéquation avec le master Langues, affaires, négociation interculturelle

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	46
Modalités d'enseignement	FI

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Parcours Métiers des langues et de la culture : Etudes italiennes/Histoire de l'art *

Modalités d'enseignement	FI
Licences conseillées	Arts – Etudes culturelles – Etudes européennes et internationales – Histoire de l'art et archéologie – Histoire – Humanités – Science du Langage – Linguistique – Philosophie - Langues – LLCER – Lettres – Langues et/ou Lauree triennali (Licences italiennes) équivalentes
Responsable pédagogique	
Langues vivantes enseignées	

* *Commun avec le parcours de la mention Histoire de l'art*

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Les étudiants qui choisissent la dominante Etudes italiennes devront avoir une Licence d'Italien ou attester de connaissances approfondies de la culture, de la littérature et de la langue italiennes ;
- Est requis au minimum un niveau B2 en italien ;
- Ils devront en outre démontrer un intérêt marqué pour l'Histoire de l'art.

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Justifier d'un niveau B2 en Italien (pour les 2 parcours). <p>Parcours Etudes italiennes/Histoire de l'art</p> <ul style="list-style-type: none">• Motivations à l'endroit de l'Histoire de l'art ;• Pertinence de la candidature par rapport au cursus sollicité et au projet général ;• Projets de recherche envisagés ;• Implication dans la vie sociale (<i>stages, emplois, bénévolats</i>) ;• Cohérence du parcours entre Licence et Master sollicité. <p>Parcours Histoire de l'art/ Etudes italiennes:</p> <ul style="list-style-type: none">• Sujet de mémoire envisagé par le candidat.

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Parcours Métiers des langues et de la culture : Etudes anglophones, germanophones et hispanophones

Modalités d'enseignement	FI
Licences conseillées	Arts – Etudes culturelles – Etudes européennes et internationales – Histoire de l'art et archéologie – Histoire – Humanités – Science du Langage – Linguistique – Philosophie - Langues – LLCER – Lettres – Langues et/ou Lauree triennali (Licences italiennes) équivalentes
Responsable pédagogique	
Langues vivantes enseignées	

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Parcours Métiers des langues et de la culture : Etudes anglophones, germanophones et hispanophones

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Niveau C1 en français
- Niveau B2/C1 dans l'une des langues choisies (allemand, anglais ou espagnol)
- Bon niveau de culture générale
- Bonne maîtrise des concepts théoriques

Mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

Parcours Métiers des langues et de la culture : Etudes anglophones, germanophones et hispanophones

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats dans les enseignements disciplinaires en cohérence avec le M1• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1• Sujet de mémoire envisagé par le candidat

Mention Sciences du langage

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	50
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sciences du Langage

Parcours Linguistique avancée et description des langues

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences du langage – Langues – Lettres
Responsable pédagogique	fabienne.toupin@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Pas de cours de langues

Mention Sciences du Langage

Parcours Linguistique avancée et description des langues

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Connaissances :

- Solide formation préalable en linguistique générale, sanctionnée par de bons résultats dans les matières concernées.
- Niveau de C1 en français demandé

Compétences :

- Prendre efficacement et rapidement des notes pendant les cours ;
- Savoir résumer ou synthétiser un texte (*article ou ouvrage*) ;
- Savoir construire un exposé.

Mention Sciences du Langage

Parcours Linguistique avancée et description des langues

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire de l'une des licences acceptées,• Avoir de bonnes bases en linguistique.

Mention Sciences du Langage

Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences du langage – Psychologie
Responsable pédagogique	Sandrine.ferre@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Pas de cours de langues

Mention Sciences du Langage

Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Le candidat doit disposer d'une bonne maîtrise des concepts fondamentaux en linguistique (*syntaxe, phonologie, morphologie, sémantique, pragmatique*) et/ou en psycholinguistique (*concernant notamment le développement langagier en contexte de développement typique ou atypique*).

Certains cours du parcours étant dispensés en anglais, niveau C1 ou plus en anglais recommandé.

Mention Sciences du Langage

Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire d'une licence Sciences du langage ou équivalent ou d'une licence de Psychologie.• Résultats académiques, notamment dans les domaines linguistiques et psycholinguistiques abordés dans le parcours.• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1.• Niveau en anglais correspondant à C1 ou plus.

Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation 2nd degré (MEEF)

Mention MEEF

Capacité d'accueil globale de la mention <i>(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)</i>	250
Modalités d'enseignement	FI

Mention MEEF Parcours Anglais

Modalités d'enseignement	FI
Licences conseillées	LLCER Anglais – Licence LEA – Droit Langues
Responsable pédagogique	Helene.tison@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention MEEF Parcours Anglais

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Un niveau très satisfaisant dans les enseignements disciplinaires tout au long des trois années de Licence (langue anglaise, traduction français-anglais/anglais-français, littérature et civilisation de la sphère anglophone)
- Un bon niveau de culture générale
- Un intérêt certain pour la transmission de savoirs et de connaissances ainsi que la volonté de maîtriser des contenus disciplinaires et didactiques de haut niveau
- Des qualités d'organisation et d'adaptation indispensables au métier d'enseignant

Mention MEEF

Parcours Anglais

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire d'une Licence LLCER Anglais ou être titulaire d'une licence qui comporte des disciplines en anglais et sur l'anglais, avec un niveau satisfaisant dans ces disciplines.• Projet professionnel en rapport avec le CAPES d'anglais ; éventuellement une expérience d'enseignement et un séjour long en pays anglophone.

Mention MEEF Parcours Espagnol

Modalités d'enseignement	FI
Licences conseillées	LLCER Espagnol- LEA - Droit Langues
Responsable pédagogique	carlos.tous@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Espagnol

Mention MEEF Parcours Espagnol

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Un niveau très satisfaisant dans les enseignements disciplinaires tout au long des trois années de Licence (*langue espagnole, traduction français-espagnol/espagnol-français, littérature et civilisation espagnole et latino-américaine*)
- Un bon niveau de culture générale
- Un intérêt certain pour la transmission de savoirs et de connaissances ainsi que la volonté de maîtriser des contenus disciplinaires et didactiques de haut niveau
- Des qualités d'organisation et d'adaptation indispensables au métier d'enseignant

Mention MEEF

Parcours Espagnol

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire soit d'une Licence LLCER d'Espagnol ou LLCER Anglais/Espagnol, soit d'une licence LEA dont l'une des langues de spécialité est l'Espagnol, soit d'une licence Droit-Langues dont l'une des langues de spécialité est l'Espagnol.• Avoir de bons résultats dans les enseignements disciplinaires (langue espagnole, traduction français-espagnol/espagnol-français, littérature et civilisation espagnole et latino-américaine)• Avoir un projet professionnel en cohérence avec le CAPES d'Espagnol et une expérience éventuelle d'enseignement.

Mention MEEF Parcours Lettres

Modalités d'enseignement	FI
Licences conseillées	Lettres
Responsable pédagogique	Emmanuelle.kaes-ardisson@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais, Allemand, Espagnol, Italien ou Portugais

Mention MEEF

Parcours Lettres

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Compétences :

- Maîtrise de la langue française écrite et orale (syntaxe, vocabulaire, orthographe) et capacités rédactionnelles
- Bonne connaissance de la méthodologie de la dissertation et de l'explication de textes
- Savoir prendre la parole en public et argumenter
- **Pour la spécialité lettres classiques** : pratique confirmée de la lecture et de la traduction de textes grecs et latins

Connaissances :

- Bonne culture littéraire générale
- Connaissances élémentaires en histoire de la littérature française
- Connaissances élémentaires en grammaire française, en stylistique, en histoire de la langue (niveau L2-L3).
- Culture artistique, théâtrale et cinématographique
- **Pour la spécialité lettres classiques** : connaissances élémentaires en histoire de la littérature grecque et latine.

Mention MEEF

Parcours Lettres

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• La pertinence et la qualité du parcours académique antérieur et en particulier, les résultats dans les enseignements disciplinaires en cohérence avec le M1 ;• La cohérence du projet professionnel en rapport avec le CAPES de Lettres ;• Les expériences d'enseignement en lien avec le projet professionnel

Mention MEEF Parcours Musique dont FOAD

Modalités d'enseignement	FI – Formation à distance
Licences conseillées	Licence Musique et musicologie – DUMI équivalent licence
Mail du responsable pédagogique	olivier.carillo@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Musique présentiel

- Culture musicale, historique et culturelle (musiques savantes et populaires)
- Connaissance des [programmes d'éducation musicale](#) officiels de l'Education Nationale
- Une solide technique et pratique vocale personnelle (une vidéo est demandée dans le dossier de sélection).
- Maîtrise d'un instrument polyphonique pour l'accompagnement
- Maîtrise des pratiques numériques et de l'informatique appliquée à la musique (enregistrement/traitement de base du son).
- Pratique collective vocale et instrumentale

Musique FOAD

- Culture musicale, historique et culturelle (musiques savantes et populaires)
- Connaissance des [programmes d'éducation musicale](#) officiels de l'Education Nationale
- Une solide technique et pratique vocale personnelle (une vidéo est demandée dans le dossier de sélection).
- Maîtrise d'un instrument polyphonique pour l'accompagnement
- Maîtrise des pratiques numériques et de l'informatique appliquée à la musique (enregistrement/traitement de base du son).
- Pratique collective vocale et instrumentale

Attendus spécifiques pour le distanciel : Il est à noter que l'étudiant doit être en poste (vacataire) en éducation musicale pendant les deux années de formation ! Poste n'importe où dans le monde mais au moins 3H d'éducation musicale par semaine (la « Formation Musicale » ou les « cours particuliers d'instrument » ne rentrent pas dans ce cadre). Dans le cas contraire il devra s'engager à suivre 3 stages de 2 semaines dans un collège qui sera désigné (en Indre-et-Loire UNIQUEMENT).

Mention MEEF Parcours Musique dont FOAD

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">Être titulaire d'une licence de musicologie (<i>ou un DUMI équivalent licence</i>)

Mention MEEF

Parcours Histoire-Géographie

Modalités d'enseignement	FI
Licences conseillées	Histoire – Géographie
Mail du responsable pédagogique	sylvain.janniard@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention MEEF

Parcours Histoire-Géographie

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Pertinence et qualité du parcours académique antérieur et en particulier les résultats dans les enseignements disciplinaires en cohérence avec le MEEF 1 ;
- Cohérence du projet professionnel en rapport avec le CAPES ;
- Expérience d'enseignement en lien avec le projet professionnel.

Mention MEEF

Parcours Histoire-Géographie

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Pertinence et la qualité du parcours académique antérieur et en particulier, les résultats dans les enseignements disciplinaires en cohérence avec le MEEF 1• Cohérence du projet professionnel en rapport avec le MEEF• Expériences éventuelles d'enseignement en lien avec le projet professionnel

Mention MEEF Parcours Mathématiques

Modalités d'enseignement	FI
Licences conseillées	Mathématiques
Mail du responsable pédagogique	jeremie.guilhot@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention MEEF

Parcours Mathématiques

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Les connaissances mathématiques du socle commun des Licences de mathématiques.

Mention MEEF Parcours Mathématiques

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire d'une licence de mathématiques.• Pour les titulaires d'une autre Licence, avis de la commission de sélection. <p>Ses critères de sélection sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- la pertinence et la qualité du parcours académique antérieur et en particulier, les résultats dans les enseignements disciplinaires en cohérence avec le M1.- la cohérence du projet professionnel en rapport avec le CAPES de mathématiques.- les expériences d'enseignement en lien avec le projet professionnel.

Mention MEEF

Parcours Physique-Chimie

Modalités d'enseignement	FI
Licences conseillées	Physique/Chimie, Physique, Chimie
Mail responsable pédagogique	<u>magaly.caravanier@univ-tours.fr</u>
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention MEEF

Parcours Physique-Chimie

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Niveau bac +3 en chimie ou en physique
- Toutes expériences pédagogiques, de gestion de groupes, ... apporteront un plus.

Mention MEEF

Parcours Physique-Chimie

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire d'une licence acceptée ou cohérence du parcours pédagogique entre la licence et le master.• Résultat dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1.• Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.

Domaine SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	40
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement Parcours Environnement, Territoire, Paysage (ETP)

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Licences SHS (Géographie et Aménagement, sociologie, histoire, etc.).
Mail responsable pédagogique	anna.madoeuf@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement Parcours Environnement, Territoire, Paysage (ETP)

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances et méthodes fondamentales des sciences sociales, en particulier celles de la géographie ;
- Être en mesure de développer des approches et démarches analytiques ;
- Disposer de solides capacités rédactionnelles ;
- Faire preuve d'une bonne culture générale et d'intérêt pour les relations entre espaces et sociétés.

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement Parcours Environnement, Territoire, Paysage (ETP)

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Cursus global ;• Résultats académiques en licence ;• Notes dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Pertinence de la candidature au vu du cursus et du projet ;• Présentation claire des motivations et du projet de recherche pressenti ;• Capacités de réflexion et de rédaction ;• Cohérence du M1 avec le projet professionnel de master (M2) ;• Investissement dans des activités universitaires ou extra-universitaires et/ou implication dans la vie de la société civile (stages, emplois, bénévolats,...).

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement Parcours Territoires et urbanisme

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Licences SHS (Géographie et Aménagement, sociologie, histoire, etc.).
Mail responsable pédagogique	anna.madoeuf@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Territoires et urbanisme

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances et méthodes fondamentales des sciences sociales, en particulier celles de la géographie ;
- Être en mesure de développer des approches et démarches analytiques ;
- Disposer de solides capacités rédactionnelles ;
- Faire preuve d'une bonne culture générale et d'intérêt pour les relations entre espaces et sociétés.

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Territoire et urbanisme

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Cursus global ;• Résultats académiques en licence ;• Notes dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Pertinence de la candidature au vu du cursus et du projet ;• Présentation claire des motivations et du projet de recherche pressenti ;• Capacités de réflexion et de rédaction ;• Cohérence du M1 avec le projet professionnel de master (M2) ;• Investissement dans des activités universitaires ou extra-universitaires et/ou implication dans la vie de la société civile (stages, emplois, bénévolats,...).

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement Parcours Recherche

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Licences SHS (Géographie et Aménagement, sociologie, histoire, etc.).
Mail responsable pédagogique	anna.madoeuf@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Recherche

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances et méthodes fondamentales des sciences sociales, en particulier celles de la géographie ;
- Être en mesure de développer des approches et démarches analytiques ;
- Disposer de solides capacités rédactionnelles ;
- Faire preuve d'une bonne culture générale et d'intérêt pour les relations entre espaces et sociétés.

Mention Géographie, aménagement, environnement et développement

Parcours Recherche

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Cursus global ;• Résultats académiques en licence ;• Notes dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Pertinence de la candidature au vu du cursus et du projet ;• Présentation claire des motivations et du projet de recherche pressenti ;• Capacités de réflexion et de rédaction ;• Cohérence du M1 avec le projet professionnel de master (M2) ;• Investissement dans des activités universitaires ou extra-universitaires et/ou implication dans la vie de la société civile (stages, emplois, bénévolats,...).

Mention Histoire

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	80
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Histoire

Parcours Histoire des sociétés urbaines

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Histoire - Histoire de l'art – Histoire de l'art et archéologie
Mail du responsable pédagogique	julie.verlaine@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais/Allemand

Mention Histoire

Parcours Histoire des sociétés urbaines

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir acquis des connaissances solides en histoire correspondant à l'acquisition d'une licence dans cette discipline.
- Faire preuve de motivations pour s'engager dans un travail de recherche.

Mention Histoire

Parcours Histoire des sociétés urbaines

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats académiques ;• Cohérence du projet ;• Pour les titulaires d'une autre mention de Licence (<i>Lettres, Langues, LLCER, Droit, Science Politique, Sociologie...</i>) : Justifier d'un projet de recherche en lien avec le Master demandé.

Mention Histoire de l'art

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	80
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Histoire de l'art

Parcours Médiation culturelle et pratique de l'exposition

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Histoire de l'art et archéologie
Mail responsable pédagogique	colin.debuiche@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais/Allemand/Italien

Mention Histoire de l'art

Parcours Médiation culturelle et pratique de l'exposition

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances approfondies sur les grands courants artistiques des périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine
- Analyser les différents types œuvres (*architecture, sculpture, peinture, vitrail, céramique, photographie, cinéma, ...*) en se fondant sur une méthodologie de travail propre à chacune des périodes en utilisant le vocabulaire et les notions spécifiques à l'histoire de l'art
- Mobiliser une réflexion théorique et critique sur la production scientifique de la discipline
- Communiquer ses connaissances sous forme écrite et orale en français et en langues étrangères à différents types de public et de pouvoir ainsi s'adapter aux exigences du monde professionnel de la culture et du patrimoine
- Connaitre et de maîtriser l'identité et les particularités des différentes institutions patrimoniales et culturelles françaises et internationales
- Une expérience de la pratique de la médiation (stage d'observation ou stage pratique) est la bienvenue sans être restrictive

Mention Histoire de l'art

Parcours Médiation culturelle et pratique de l'exposition

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire d'une licence en Histoire de l'art et archéologie• Formation aux corpus et aux outils en Histoire de l'art• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1• Prise de la mesure du travail de rédaction que demande le mémoire (M1 et M2)• Niveau en langue(s) étrangère(s), bienvenu dans le cadre de la médiation• Pertinence de la candidature au vu du cursus sollicité et du projet général (prendre connaissance du livret des enseignements)• Orientations de recherche ciblées (terrain, corpus, types d'œuvre et d'approche, chronologie, inscription dans l'une des 4 grandes périodes enseignées...)• Prise de contact éventuelle avec un enseignant du département et faire état de l'échange (vivement recommandé)• Perspectives et souhaits de stage puisque la formation comprend 2 phases de stage (M1 et M2)• État des orientations professionnelles envisagées• Qualité de l'orthographe, de l'expression écrite et de la syntaxe dans la lettre de candidature, reflets des capacités de réflexion et de rédaction attendus pour un niveau en Master

Mention Histoire de l'art

Parcours Métiers des langues et de la culture : études italiennes/Histoire de l'art *

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Etudes Européennes et Internationales Histoire de l'art et archéologie Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Lettres Lettres, langues
Mail responsable pédagogique	nathalie.lubtchansky@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Italien

* *Commun avec le parcours de la mention LLCER*

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances approfondies sur les grands courants artistiques des périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine
- Analyser les différents types œuvres (*architecture, sculpture, peinture, vitrail, céramique, photographie, cinéma, ...*) en se fondant sur une méthodologie de travail propre à chacune des périodes en utilisant le vocabulaire et les notions spécifiques à l'histoire de l'art
- - Mobiliser une réflexion théorique et critique sur la production scientifique de la discipline
- Communiquer ses connaissances sous forme écrite et orale en français et en langues étrangères à différents types de public et de pouvoir ainsi s'adapter aux exigences du monde professionnel de la culture et du patrimoine
- Connaitre et de maîtriser l'identité et les particularités des différentes institutions patrimoniales et culturelles françaises et internationales
- Solide culture en langue, littérature et civilisation italiennes,
- Capacités d'analyse littéraire et de synthèse,
- Compétences dans le domaine de la traduction,
- Maîtriser la compréhension écrite et orale de la langue italienne,
- Maîtriser l'expression écrite et orale tant en italien qu'en français.

Mention Histoire de l'art

Parcours Métiers des langues et de la culture : études italiennes/Histoire de l'art

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire d'une licence en Histoire de l'art et archéologie• Formation aux corpus et aux outils en Histoire de l'art• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1• Prise de la mesure du travail de rédaction que demande le mémoire (M1 et M2)• Niveau en langue(s) étrangère(s), bienvenu dans le cadre de la médiation• Pertinence de la candidature au vu du cursus sollicité et du projet général (prendre connaissance du livret des enseignements)• Orientations de recherche ciblées (terrain, corpus, types d'œuvre et d'approche, chronologie, inscription dans l'une des 4 grandes périodes enseignées...)• Prise de contact éventuelle avec un enseignant du département et faire état de l'échange (vivement recommandé)• Perspectives et souhaits de stage puisque la formation comprend 2 phases de stage (M1 et M2)• État des orientations professionnelles envisagées• Qualité de l'orthographe, de l'expression écrite et de la syntaxe dans la lettre de candidature, reflets des capacités de réflexion et de rédaction attendus pour un niveau en Master

Mention Histoire de l'art

Parcours Recherche et concours en histoire de l'art

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Histoire de l'art et archéologie
Mail responsable pédagogique	pascale.charron@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais/Allemand/Italien

Mention Histoire de l'art

Parcours Recherche et concours en histoire de l'art

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances approfondies sur les grands courants artistiques des périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine
- Analyser les différents types œuvres (architecture, sculpture, peinture, vitrail, céramique, photographie, cinéma, ...) en se fondant sur une méthodologie de travail propre à chacune des périodes en utilisant le vocabulaire et les notions spécifiques à l'histoire de l'art
- Mobiliser une réflexion théorique et critique sur la production scientifique de la discipline
- Appétence et maîtrise de l'expression écrite
- Communiquer ses connaissances sous forme écrite et orale en français et en langues étrangères à différents types de public et de pouvoir ainsi s'adapter aux exigences du monde professionnel de la culture et du patrimoine
- Connaître et de maîtriser l'identité et les particularités des différentes institutions patrimoniales et culturelles françaises et internationales
- Un stage dans une institution culturelle, muséale ou archivistique est le bienvenu sans être une donnée restrictive

Mention Histoire de l'art

Parcours Recherche et concours en histoire de l'art

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire d'une licence en Histoire de l'art et archéologie• Formation aux corpus et aux outils en Histoire de l'art• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1• Prise de mesure du travail de rédaction que demande le mémoire (M1 et M2)• Niveau en langue(s) étrangère(s)• Pertinence de la candidature au vu du cursus sollicité et du projet général• Orientations de recherche ciblées (terrain, corpus, types d'œuvre et d'approche, chronologie, inscription dans l'une des 4 grandes périodes enseignées...)• Prise de contact éventuelle avec un enseignant du département et faire état de l'échange (vivement recommandé)• État des perspectives et souhaits de stage puisque la formation comprend un stage (M1)• État des orientations professionnelles et des concours envisagés• Qualité de l'orthographe, de l'expression écrite et de la syntaxe dans la lettre de candidature, reflets des capacités de réflexion et de rédaction attendus pour un niveau en Master

Mention Musicologie

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	40
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Musicologie

Parcours Musique et sciences humaines

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Musicologie – Autre licence en sciences humaines pour des candidats pouvant justifier de compétences musicales
Mail responsable pédagogique	vincent.cotro@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Musicologie

Parcours Musique et sciences humaines

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Compétences en musicologie ainsi qu'en technique musicale
- Culture musicale, historique et culturelle, des techniques musicales et des pratiques vocales et instrumentales variées
- Connaissance des grands courants historiques et des principaux jalons de l'histoire de la musique, ainsi que de l'épistémologie élémentaire de la discipline musicologique
- Autonomie dans la recherche documentaire et dans la réalisation d'écrits à caractère universitaire
- Capacité à analyser une partition, à la situer dans une époque et à la relier à un contexte esthétique
- Maîtrise des procédés de l'écriture musicale
- Maîtrise des nouvelles technologies et de l'informatique appliquée à la musique
- Formation de l'oreille, entraînement à la technique d'écoute dans une perspective historique
- Formation à la technique de clavier et à la technique vocale
- Pratique collective vocale et instrumentale

Mention Musicologie

Parcours Musique et sciences humaines

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire d'une licence acceptée ou licence de musique, musicologie ou autre licence en sciences humaines pour des candidats pouvant justifier de compétences musicales ;• Cohérence du parcours pédagogique entre la licence et le master ;• Résultat dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ; notamment ceux reliés à histoire de la musique et aux sciences humaines.• Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.

Mention Philosophie

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	40
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Philosophie

Parcours Humanités et politique

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Philosophie, Science politique, Humanités, Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Sociologie, Psychologie, Sciences de l'éducation, Théologie, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Lettres
Mail responsable pédagogique	laurent.gerbier@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Philosophie

Parcours Humanités et politique

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Disposer d'une parfaite maîtrise de la langue française.
- Disposer d'une bonne maîtrise des connaissances et des méthodes fondamentales de la philosophie : analyse conceptuelle, problématisation, argumentation.
- Posséder une culture générale philosophique structurée et étayée sur des lectures précises des ouvrages classiques de la philosophie : histoire de la philosophie, concepts, problèmes.
- Disposer de solides capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Mention Philosophie

Parcours Humanités et politique

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Projet de recherche pour le mémoire préparatoire• Inscription possible du projet de mémoire dans les spécialités du master et de ses enseignants-chercheurs• Pour les candidats n'ayant pas une formation initiale dans le domaine : Pertinence du choix de master pour la formation et la recherche du candidat

Mention Psychologie

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	120
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Psychologie

Parcours Cognition, neurosciences et psychologie*

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Psychologie
Mail responsable pédagogique	lucie.angel@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

* Commun avec la mention Biologie-Santé

Mention Psychologie

Parcours Cognition, neurosciences et psychologie*

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances théoriques et méthodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie cognitive, sociale, du développement, clinique et pathologique, psychobiologie, psychologie gériatrique)
- Culture générale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (Philosophie, Sociologie...).
- Mobiliser les principaux concepts et théories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en repérant les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de façon appropriée les différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enquête, observation, expérimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropriés à l'analyse du comportement humain
- Elaborer une problématique de recherche et tenter d'y apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques
- Maîtriser la déontologie et l'éthique scientifique en psychologie.

Modalité de traitement des candidatures	Dossier ou Dossier et entretien en visioconférence
Critères d'examen des candidatures	<p>La sélection peut se faire en un seul temps (<i>un examen du dossier uniquement</i>) ou en deux temps (<i>examen des dossiers et entretien en visio</i>).</p> <p>Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la première (admissibilité), les critères de sélection sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Résultats académiques au cours de la licence ;- Résultats académiques dans les enseignements disciplinaires en lien avec le parcours visé en M1. <p>Dans sa lettre de motivation, l'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec le parcours visé en M1. Les enseignements choisis en licence doivent être en lien avec le parcours visé en M1. À dossier équivalent, les expériences en lien avec le projet professionnel pourront être des éléments pris en compte.</p> <p>Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la seconde (admission), les critères de sélection sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'étudiant doit témoigner de connaissances sur le métier de psychologue ;- L'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec la formation suivie ;- L'étudiant doit faire preuve de connaissances sur le contenu du parcours visé en M1 ;- L'étudiant doit répondre de manière pertinente aux questions posées. <p>La procédure en une seule étape ne comporte que l'examen du dossier sur les critères définis précédemment.</p>

Mention Psychologie

Parcours Psychologie g erontologique normale et pathologique

Modalit�es d'enseignement	FI/FC
Licences conseill�es	Psychologie
Mail responsable p�dagogique	nathalie.bailly@univ-tours.fr
Langues vivantes enseign�es	Anglais

Mention Psychologie

Parcours Psychologie g rontologique normale et pathologique

Attendus pour l'entr e dans le parcours

- Connaissances th oriques et m ethodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie cognitive, sociale, du d veloppement, clinique et pathologique, psychobiologie, psychologie g rontologique)
- Culture g n rale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (Philosophie, Sociologie...).
- Mobiliser les principaux concepts et th ories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en rep rant les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de fa on appropri e les diff rentes m ethodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enqu te, observation, exp rimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropri s   l'analyse du comportement humain
- Elaborer une probl matique de recherche et tenter d'y apporter des r ponses   la fois th oriques et pratiques
- Ma triser la d ontologie et l' thique scientifique en psychologie.

Mention Psychologie

Parcours Psychologie gérontologique normale et pathologique

Modalité de traitement des candidatures	Dossier ou Dossier et entretien en visioconférence
Critères d'examen des candidatures	<p>La sélection peut se faire en un seul temps (<i>un examen du dossier uniquement</i>) ou en deux temps (<i>examen des dossiers et entretien en visio</i>).</p> <p>Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la première (admissibilité), les critères de sélection sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Résultats académiques au cours de la licence ;- Résultats académiques dans les enseignements disciplinaires en lien avec le parcours visé en M1. <p>Dans sa lettre de motivation, l'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec le parcours visé en M1. Les enseignements choisis en licence doivent être en lien avec le parcours visé en M1. À dossier équivalent, les expériences en lien avec le projet professionnel pourront être des éléments pris en compte.</p> <p>Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la seconde (admission), les critères de sélection sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'étudiant doit témoigner de connaissances sur le métier de psychologue ;- L'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec la formation suivie ;- L'étudiant doit faire preuve de connaissances sur le contenu du parcours visé en M1 ;- L'étudiant doit répondre de manière pertinente aux questions posées. <p>La procédure en une seule étape ne comporte que l'examen du dossier sur les critères définis précédemment.</p>

Mention Psychologie

Parcours Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : sociabilisation, éducation et handicap

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Psychologie
Mail responsable pédagogique	caroline.giraudeau@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Psychologie

Parcours Psychologie g erontologique normale et pathologique

Attendus pour l'entr ee dans le parcours

- Connaissances th eoriques et m ethodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie cognitive, sociale, du d eveloppement, clinique et pathologique, psychobiologie, psychologie g erontologique)
- Culture g en erale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (Philosophie, Sociologie...).
- Mobiliser les principaux concepts et th eories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en rep erant les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de fa on appropri ee les diff erentes m ethodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enqu ete, observation, exp erimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropri es   l'analyse du comportement humain
- Elaborer une probl ematique de recherche et tenter d'y apporter des r eponses   la fois th eoriques et pratiques
- Ma triser la d eontologie et l' ethique scientifique en psychologie.

Mention Psychologie

Parcours Psychologie g rontologique normale et pathologique

Modalit� de traitement des candidatures	Dossier ou Dossier et entretien en visioconf�rence
Crit�res d'examen des candidatures	<p>La s�lection peut se faire en un seul temps (<i>un examen du dossier uniquement</i>) ou en deux temps (<i>examen des dossiers et entretien en visio</i>).</p> <p>Dans le cas d'une proc�dure en deux �tapes, pour la premi�re (admissibilit�), les crit�res de s�lection sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- R�sultats acad�miques au cours de la licence ;- R�sultats acad�miques dans les enseignements disciplinaires en lien avec le parcours vis� en M1. <p>Dans sa lettre de motivation, l'�tudiant doit pr�senter un projet professionnel clair et coh�rent avec le parcours vis� en M1. Les enseignements choisis en licence doivent �tre en lien avec le parcours vis� en M1. � dossier �quivalent, les exp�riences en lien avec le projet professionnel pourront �tre des �l�ments pris en compte.</p> <p>Dans le cas d'une proc�dure en deux �tapes, pour la seconde (admission), les crit�res de s�lection sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'�tudiant doit t�moigner de connaissances sur le m�tier de psychologue ;- L'�tudiant doit pr�senter un projet professionnel clair et coh�rent avec la formation suivie ;- L'�tudiant doit faire preuve de connaissances sur le contenu du parcours vis� en M1 ;- L'�tudiant doit r�pondre de mani�re pertinente aux questions pos�es. <p>La proc�dure en une seule �tape ne comporte que l'examen du dossier sur les crit�res d�finis pr�c�demment.</p>

Mention Psychologie

Parcours Psychopathologie et psychologie clinique

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Psychologie
Mail responsable pédagogique	robert.courtois@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Psychologie

Parcours Psychopathologie et psychologie clinique

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances théoriques et méthodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie cognitive, sociale, du développement, clinique et pathologique, psychobiologie, psychologie gériatrique)
- Connaissance des troubles mentaux
- Culture générale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (Philosophie, Sociologie...)
- Mobiliser les principaux concepts et théories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en repérant les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de façon appropriée les différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enquête, observation, expérimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropriés à l'analyse du comportement humain
- Elaborer une problématique de recherche et tenter d'y apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques
- Accompagner les publics à problématiques spécifiques (situation de handicap, précarité, décrochage, perte d'autonomie, fin de vie, ...)
- Maîtriser la déontologie et l'éthique scientifique en psychologie.

Mention Psychologie

Parcours Psychopathologie et psychologie clinique

Modalité de traitement des candidatures	Dossier ou Dossier et entretien en visioconférence
Critères d'examen des candidatures	<p>La sélection peut se faire en un seul temps (<i>un examen du dossier uniquement</i>) ou en deux temps (<i>examen des dossiers et entretien en visio</i>).</p> <p>Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la première (admissibilité), les critères de sélection sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Résultats académiques au cours de la licence ;- Résultats académiques dans les enseignements disciplinaires en lien avec le parcours visé en M1. <p>Dans sa lettre de motivation, l'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec le parcours visé en M1. Les enseignements choisis en licence doivent être en lien avec le parcours visé en M1. À dossier équivalent, les expériences en lien avec le projet professionnel pourront être des éléments pris en compte.</p> <p>Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la seconde (admission), les critères de sélection sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'étudiant doit témoigner de connaissances sur le métier de psychologue ;- L'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec la formation suivie ;- L'étudiant doit faire preuve de connaissances sur le contenu du parcours visé en M1 ;- L'étudiant doit répondre de manière pertinente aux questions posées. <p>La procédure en une seule étape ne comporte que l'examen du dossier sur les critères définis précédemment.</p>

Mention Psychologie

Parcours Psychologie du travail et des organisations

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Psychologie
Mail responsable pédagogique	evelyne.fouquereau@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Psychologie

Parcours Psychologie du travail et des organisations

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances théoriques et méthodologiques dans l'ensemble des champs de la discipline (psychologie sociale, clinique et pathologique, cognitive, du développement, psychobiologie, psychologie gériatrique)
- Culture générale dans les autres branches des sciences humaines et sociales (philosophie, sociologie...).
- Mobiliser les principaux concepts et théories de la discipline
- Analyser une situation complexe (cas individuel ou collectif) en s'appuyant sur les connaissances, concepts ou techniques pertinents
- Appliquer de façon appropriée les différentes méthodes en jeu dans la pratique de la discipline (entretien, enquête, observation, expérimentation)
- Appliquer les traitements statistiques appropriés à l'analyse du comportement humain
- Elaborer une problématique de recherche et tenter d'y apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques
- Accompagner les publics à problématiques spécifiques (situation de handicap, précarité, seniors)
- Maîtriser la déontologie et l'éthique scientifique en psychologie.

Mention Psychologie

Parcours Psychologie du travail et des organisations

Modalité de traitement des candidatures	Dossier ou Dossier et entretien en visioconférence
Critères d'examen des candidatures	<p>La sélection peut se faire en un seul temps (<i>un examen du dossier uniquement</i>) ou en deux temps (<i>examen des dossiers et entretien en visio</i>).</p> <p>Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la première (admissibilité), les critères de sélection sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Résultats académiques au cours de la licence ;- Résultats académiques dans les enseignements disciplinaires en lien avec le parcours visé en M1. <p>Dans sa lettre de motivation, l'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec le parcours visé en M1. Les enseignements choisis en licence doivent être en lien avec le parcours visé en M1. À dossier équivalent, les expériences en lien avec le projet professionnel pourront être des éléments pris en compte.</p> <p>Dans le cas d'une procédure en deux étapes, pour la seconde (admission), les critères de sélection sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'étudiant doit témoigner de connaissances sur le métier de psychologue ;- L'étudiant doit présenter un projet professionnel clair et cohérent avec la formation suivie ;- L'étudiant doit faire preuve de connaissances sur le contenu du parcours visé en M1 ;- L'étudiant doit répondre de manière pertinente aux questions posées. <p>La procédure en une seule étape ne comporte que l'examen du dossier sur les critères définis précédemment.</p>

Mention Sciences de l'éducation et de la formation

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	25
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sciences de l'éducation et de la formation

Parcours Ingénierie pédagogique et pratique numérique

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de l'éducation – Philosophie – Psychologie - Sociologie
Mail responsable pédagogique	melpomeni.papadopoulou@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Sciences de l'éducation et de la formation

Parcours Ingénierie pédagogique et pratique numérique

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaître les acteurs et les métiers dans le champ de l'éducation et de la formation, notamment en ce qui concerne la formation tout au long de la vie et les pratiques numériques en formation.
- Comprendre les enjeux relatifs à l'éducation, la formation et l'insertion, concernant des publics diversifiés (enfants, adolescents, adultes...) et des terrains éducatifs multiples, notamment éducation au et par le numérique.
- Identifier une ou plusieurs questions de recherche, qui pourront être développées au sein du mémoire de Master 1.
- Identifier un ou plusieurs lieux de stage, dans le champ de l'éducation et de la formation, correspondant aux 420h (12 semaines) prévues en M1, s'effectuant en alternance tout au long de l'année.
- Mettre en œuvre des méthodologies d'enquête en éducation et formation, servant des finalités de recherche et/ou professionnelles.
- Pouvoir travailler sur ses propres pratiques et expériences en matière éducative ou formative, afin de les comprendre et de les analyser.
- Maîtriser les outils indispensables à l'étude, la communication et l'exercice professionnel sur les terrains de l'éducation et de la formation, tels que l'informatique et l'internet (C2i niveau 1) et les outils linguistiques en français (développement des compétences orales et écrites) et en anglais (capacités d'expression, anglais scientifique).

Mention Sciences de l'éducation et de la formation

Parcours Ingénierie pédagogique et pratique numérique

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Être titulaire d'une licence de Sciences de l'éducation, ou de l'une des autres licences acceptées ;• Projet professionnel clair et cohérent avec le parcours visé en Master Sciences de l'éducation ;• Qualité des résultats académiques en licence. <p>Pour les étudiants titulaires d'une licence autre que la licence en Sciences de l'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Avoir déjà suivi des enseignements en lien avec l'éducation et la formation ;- et/ou investissement dans des activités, stages ou projets en lien avec l'éducation et la formation.

Mention Sociologie

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	60
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sociologie

Parcours Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Histoire - Histoire de l'art et archéologie Science politique - Sciences de l'éducation Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie - Sociologie
Mail responsable pédagogique	alex.alber@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Mobiliser les principales théories sociologiques contemporaines pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain.
- Construire un protocole d'observation, rédiger un compte rendu d'observation et réaliser un rapport complet et synthétique.
- Définir et affiner une problématique d'enquête en fonction du travail de terrain.
- Utiliser les outils de l'enquête sociologique (élaboration d'un questionnaire et d'un entretien approfondi passés en face à face ou en ligne ; dépouillement des questionnaires, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, usage des méthodes quantitatives et des approches démographiques).
- Etablir une relation régulière et une interaction avec différents interlocuteurs (bilans réguliers sur l'avancement du travail réalisé).
- Transcrire avec rigueur et régularité les enquêtes, établir un rapport complet et synthétique.
- Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, produire un document de synthèse de données statistiques.

Mention Sociologie

Parcours Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Cohérence du parcours pédagogique entre la licence et le master ;• Résultat dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Prise en compte de la progression entre la L1 et la L3 (S1 à S5) ;• Pratique de l'enquête ;• Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.

Mention Sociologie

Parcours Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Histoire - Histoire de l'art et archéologie Science politique - Sciences de l'éducation Sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie - Sociologie
Mail responsable pédagogique	delphine.corteel@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Mobiliser les principales théories sociologiques contemporaines pour la réalisation et l'interprétation d'enquêtes de terrain.
- Construire un protocole d'observation, rédiger un compte rendu d'observation et réaliser un rapport complet et synthétique.
- Définir et affiner une problématique d'enquête en fonction du travail de terrain.
- Utiliser les outils de l'enquête sociologique (élaboration d'un questionnaire et d'un entretien approfondi passés en face à face ou en ligne ; dépouillement des questionnaires, maîtrise de logiciels nécessaires à cet effet, usage des méthodes quantitatives et des approches démographiques).
- Etablir une relation régulière et une interaction avec différents interlocuteurs (bilans réguliers sur l'avancement du travail réalisé).
- Transcrire avec rigueur et régularité les enquêtes, établir un rapport complet et synthétique.
- Lire des données statistiques sous différentes formes, interpréter un tableau croisé, produire un document de synthèse de données statistiques.

Mention Sociologie

Parcours Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Cohérence du parcours pédagogique entre la licence et le master ;• Résultat dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Prise en compte de la progression entre la L1 et la L3 (S1 à S5) ;• Pratique de l'enquête ;• Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	90
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine Parcours Renaissance

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit - Histoire de l'art - Histoire - Archéologie – Humanités - Langues, littératures et civilisations étrangères – Lettres - Lettres et langues - Musicologie – Philosophie - Sciences et humanités - Economie et gestion - Sciences sociales - Sociologie
Mail responsable pédagogique	jean.senie@univ-tours.fr pascal.brioist@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Renaissance

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Un bon niveau de licence dans les domaines suivant : Histoire, Histoire de l'art, Histoire des sciences et des techniques, Musique, Lettre, Philosophie, Langues.
- Un fort intérêt pour les cultures et/ou le patrimoine de la période de la Renaissance démontré par une lettre de motivation.

En matière de compétences :

- Bonne capacité de rédaction en français
- Capacité à formuler un projet de mémoire de recherche dans le domaine de la Renaissance avec éléments bibliographiques
- Autonomie d'organisation

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine Parcours Renaissance

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Analyse du dossier de candidature,• Niveau académique,• Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Alimentation : patrimoines, cultures et transitions

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit - Histoire de l'art - Histoire - Archéologie – Humanités - Langues, littératures et civilisations étrangères – Lettres - Lettres et langues - Musicologie – Philosophie - Sciences et humanités - Economie et gestion - Sciences sociales - Sociologie
Mail responsable pédagogique	isabelle.hannequart@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Alimentation : patrimoines, cultures et transitions

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Connaissance souhaitée d'un secteur de l'alimentation fondée sur une expérience personnelle.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale dans la langue française.

En matière de compétences :

- Capacité à formuler un projet de mémoire de recherche dans le domaine de l'alimentation avec éléments bibliographiques.
- Autonomie d'organisation.
- Créativité pour le développement de projets.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Alimentation : patrimoines, cultures et transitions

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Analyse du dossier de candidature,• Niveau académique,• Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine Parcours Métiers de l'archéologie et Archéomatique

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit - Histoire de l'art - Histoire - Archéologie – Humanités - Langues, littératures et civilisations étrangères – Lettres - Lettres et langues - Musicologie – Philosophie - Sciences et humanités - Economie et gestion - Sciences sociales - Sociologie
Mail responsable pédagogique	jean-baptiste.rigot@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers de l'archéologie et Archéomatique

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Attendus en matière de connaissance

- Prérequis : une expérience de fouille d'au moins quatre semaines (l'été avant la rentrée si possible) avec rapport de stage.
- Mobiliser une culture générale archéologique et historique ainsi que les principales méthodes disciplinaires : fouille, prospection, relevés, photographies, dessins, plans.
- Mobiliser les savoirs fondamentaux en histoire de l'art et en histoire de l'architecture.
- Mobiliser l'historiographie et l'actualité des méthodes pour définir des problématiques d'étude.
- Organiser des ressources documentaires et une bibliographie normalisée.
- Présenter et organiser un corpus de données.
- Avoir des notions en bases de données ; connaître les données spatiales et savoir les manipuler.
- Mobiliser les concepts et les problématiques scientifiques nécessaires à l'étude d'un site archéologique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Savoir s'exprimer à l'écrit et à l'oral dans au moins une langue vivante étrangère (de préférence anglais ou allemand)

Compétences

- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine Parcours Métiers de l'archéologie et Archéomatique

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Analyse du dossier de candidature,• Niveau académique,• Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit - Histoire de l'art - Histoire - Archéologie – Humanités - Langues, littératures et civilisations étrangères – Lettres - Lettres et langues - Musicologie – Philosophie - Sciences et humanités - Economie et gestion - Sciences sociales - Sociologie
Mail responsable pédagogique	dino.meloni@univ-tours.fr remi.jimenes@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Intérêt pour les sciences du patrimoine et la valorisation du patrimoine.
- Établir un lien entre sa formation universitaire et/ou professionnelle et le master MSP.
- Développer avec précision un projet de mémoire dans le domaine du patrimoine en s'appuyant sur des connaissances approfondies du champs académique.
- Définir un projet professionnel précis en lien avec le master MSP.

En matière de compétences :

- Très bonne expression écrite en langue française et de compétences en informatique.
- Une certification de type C2i ou Pix sera appréciée.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Analyse du dossier de candidature,• Niveau académique,• Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine
Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle
Double diplôme UQAM/CESR

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Histoire
Mail responsable pédagogique	dino.meloni@univ-tours.fr remi.jimenes@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Double diplôme UQAM/CESR

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Intérêt pour les sciences du patrimoine et la valorisation du patrimoine.
- Établir un lien entre sa formation universitaire et/ou professionnelle et le master Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle.
- Développer avec précision un projet de mémoire dans le domaine du patrimoine en s'appuyant sur des connaissances approfondies du champs académique.
- Profil licence d'histoire

En matière de compétences :

- Très bonne expression écrite en langue française et de compétences en informatique.
- Une certification de type C2i ou Pix sera appréciée.

Mention Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle

Double diplôme UQAM/CESR

Modalité de traitement des candidatures	Dossier et entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Analyse du dossier de candidature,• Niveau académique,• Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master,• Motivation pour le double diplôme

Mention Humanités numériques

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	25
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Humanités numériques

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit - Histoire de l'art - Histoire - Archéologie - Humanités - Langues, littératures et civilisations étrangères - Lettres - Lettres et langues - Musicologie - Philosophie - Sciences et humanités - Sciences pour l'ingénieur - Informatique - Mathématiques et informatique appliquées aux Sciences Humaines et Sociales - Economie et gestion - Sciences sociales – Sociologie
Mail responsable pédagogique	david.fiala@univ-tours.fr elena.pierazzo@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Humanités numériques

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Connaissance des un certain nombre de projets et ressources de médiation numériques des patrimoines.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale dans la langue française

En matière de compétences :

- Familiarité avec l'utilisation des logiciels communs; être à l'aise avec son ordinateur; capacité de manipulation des fichiers et des dossiers (enregistrer, renommer, déplacer...).
- Autonomie d'organisation ; créativité pour le développement de projets.

Certifications des compétences :

- C2I niveau 1 ou certification Pix recommandée

Mention Humanités numériques

Double diplôme UQUAM/CESR

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Histoire
Mail responsable pédagogique	david.fiala@univ-tours.fr elena.pierazzo@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Humanités numériques

Double diplôme UQUAM/CESR

Attendus pour l'entrée dans le parcours

En matière de connaissances :

- Connaissance des un certain nombre de projets et ressources de médiation numériques des patrimoines.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale dans la langue française
- Profil licence d'histoire

En matière de compétences :

- Familiarité avec l'utilisation des logiciels communs; être à l'aise avec son ordinateur; capacité de manipulation des fichiers et des dossiers (enregistrer, renommer, déplacer...).
- Autonomie d'organisation ; créativité pour le développement de projets.

Certifications des compétences :

C2I niveau 1 ou certification Pix recommandée

Mention Humanités numériques

Double diplôme UQUAM/CESR

Modalité de traitement des candidatures	Dossier et entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Analyse du dossier de candidature,• Niveau académique,• Projet professionnel et/ou de recherche clair en cohérence avec le master,• Motivations pour l'apprentissage informatique,• Motivation pour le double diplôme.

Mention Urbanisme et aménagement

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Urbanisme et aménagement

Parcours Urbanisme et durabilité (Planning and sustainability)

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Licence en sciences humaines et sociales
Mail responsable pédagogique	master.aménagement.polytech@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Français (possibilité d'autre LV2 si étudiant français)

Mention Urbanisme et aménagement

Parcours Urbanisme et durabilité (Planning and sustainability)

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Prérequis : avoir une expérience de formation et/ou professionnelle dans le champ des disciplines spatiales
- Savoir organiser des ressources documentaires et une bibliographie normalisée
- Savoir présenter et organiser un corpus de données
- Savoir mobiliser les concepts et les problématiques scientifiques nécessaires à l'étude des espaces contemporains
- Être en mesure de travailler en équipe autant qu'en autonomie
- Savoir analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Savoir développer une argumentation avec esprit critique

Mention Urbanisme et aménagement

Parcours Urbanisme et durabilité (Planning and sustainability)

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Cohérence du parcours académique suivi,• Résultats académiques,• Cohérence du projet professionnel avec le master,• Niveau d'anglais (B2 minimum).

Domaine Droit-Economie-Gestion

Mention Economie de l'entreprise et des marchés

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	20
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Economie de l'entreprise et des marchés

Parcours Economiste d'entreprise

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Economie – Economie et gestion – Mathématiques - Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales
Mail responsable pédagogique	julie.scholler@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Economie de l'entreprise et des marchés

Parcours Economiste d'entreprise

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les fondamentaux en microéconomie
- Maîtriser l'économétrie théorique niveau intermédiaire
- Avoir réalisé des travaux empiriques en économie quantitative et analyses statistiques appliquées
- Posséder des bonnes connaissances en statistiques et probabilités
- Disposer de bases solides en mathématiques appliquées à l'économie
- Savoir programmer, expériences de code à minima en R et/ou Python
- Avoir une bonne culture générale et en économie
- Avoir une bonne expression écrite et orale en français et en anglais

Mention Economie de l'entreprise et des marchés

Parcours Economiste d'entreprise

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du dossier académique, les notes en : Econométrie, Microéconomie, Mathématiques, Statistiques, Probabilités, Informatique• CV détaillé• Relevés de notes bac et post bac• Diplômes ou titres obtenus depuis le bac• Lettre de motivation présentant le projet professionnel et personnel clair en cohérence avec la spécialité du Master• Programme détaillé en cas de cursus à l'étranger• Justificatifs d'expérience (<i>stages, travail salarié, activités associatives</i>)

Mention Droit de l'entreprise

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	50
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit des affaires

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit – AES
Mail responsable pédagogique	benjamin.lavergne@univ-tours.fr ; gwenola.bargain@univ-tours.fr ; juliette.brunie@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit des affaires

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit privé, notamment en droit civil, et en droit des affaires, notamment en droit des sociétés
- Avoir un projet professionnel en cohérence avec le contenu du Master
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse, synthèse)
- Maîtriser l'expression orale et avoir de bonnes qualités rédactionnelles
- Être en capacité de mettre en œuvre un raisonnement juridique
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier et trouver les sources)
- Avoir une bonne culture juridique générale
- Avoir une bonne culture générale

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit des affaires

Modalité de traitement des candidatures	Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 ;• Expériences professionnelles (<i>emploi étudiant, stage...</i>) ;• Implication dans la vie de l'Université ;• Investissement dans des activités extra-universitaires ;• Motivation.

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit social

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit – AES
Mail responsable pédagogique	benjamin.lavergne@univ-tours.fr ; gwenola.bargain@univ-tours.fr ; juliette.brunie@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit social

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit privé, notamment en droit civil, et en droit social, notamment en droit du travail
- Avoir un projet professionnel en cohérence avec le contenu du Master
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse, synthèse)
- Maîtriser l'expression orale et avoir de bonnes qualités rédactionnelles
- Être en capacité de mettre en œuvre un raisonnement juridique
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier et trouver les sources)
- Avoir une bonne culture juridique générale
- Avoir une bonne culture générale

Mention Droit de l'entreprise

Parcours Droit social

Modalité de traitement des candidatures	Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 ;• Expériences professionnelles (<i>emploi étudiant, stage...</i>) ;• Implication dans la vie de l'Université ;• Investissement dans des activités extra-universitaires ;• Motivation.

Mention Droit de la santé

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	35
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Droit de la santé

Parcours Droit de la santé

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit
Mail responsable pédagogique	farida.arhab-girardin@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol

Mention Droit de la santé

Parcours Droit de la santé

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit, notamment en droit des obligations, en droit administratif, droit des contrats spéciaux, procédure civile, droit des sociétés, droit administratif, contentieux administratif, droit des libertés fondamentales, droit de l'Union européenne et institutions européennes.
- Maîtriser la méthodologie juridique (analyse, synthèse) et des principaux exercices juridiques.
- Maîtriser les bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier, trouver et hiérarchiser les sources)
- Être en capacité d'élaborer un raisonnement juridique à l'écrit comme à l'oral
- Avoir une bonne culture générale
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et maîtriser l'oral.

Mention Droit de la santé

Parcours Droit de la santé

Modalité de traitement des candidatures	Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1• Projet professionnel clair en cohérence avec la formation• Motivation• Expériences professionnelles (emploi étudiants, stage,...) et/ou activités associatives.

Mention Droit de la santé Parcours Biotechnologies et droit *

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit
Mail responsable pédagogique	sylvain.ravenne@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

* Commun avec la mention Sciences du vivant

Mention Droit de la santé

Parcours Biotechnologies et droit

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les fondamentaux du droit, et en particulier du droit des obligations
- Maîtriser le raisonnement et la méthodologie juridiques
- Maîtriser l'expression écrite et orale
- Avoir une bonne culture générale et notamment scientifique (*sans être un pré-requis, une formation scientifique antérieure est évidemment appréciée*)
- Maîtriser la langue anglaise (*écrit et oral*)
- Avoir une forte motivation pour s'investir dans l'apprentissage des matières scientifiques

Mention Droit de la santé

Parcours Biotechnologies et droit

Modalité de traitement des candidatures	Dossier Le cas échéant, audition
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats en licence, et notamment en droit des obligations• Motivation pour la double formation en droit et en biologie• Projets professionnels cohérents avec la double formation en droit et en biologie• Expérience professionnelle et/ou associative traduisant un intérêt pour les sciences

Mention Droit du patrimoine

Capacité d'accueil globale de la mention
(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)

44
(40 en 24/25)

Modalités d'enseignement

FI/FC

Mention Droit du patrimoine

Parcours Droit immobilier : promotion et gestion de l'immeuble

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit
Mail responsable pédagogique	camille.dreveau@univ-tours.fr ; fabienne.labelle@univ-tours.fr ; franck.juredieu@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Droit du patrimoine

Parcours Droit immobilier : promotion et gestion de l'immeuble

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit ; notamment en droit de la famille, droit des biens, droit des obligations, droit des contrats spéciaux, droit des sociétés ;
- Avoir une bonne culture juridique générale ;
- Maîtriser la méthodologie juridique (analyse, synthèse) et des principaux exercices (commentaire de décision, commentaire de texte, cas pratique) ;
- Détenir des bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier et trouver les sources) ;
- Être en capacité d'élaborer un raisonnement juridique ;
- Avoir une bonne culture générale ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et maîtriser l'oral.

Mention Droit du patrimoine

Parcours Droit immobilier : promotion et gestion de l'immeuble

Modalité de traitement des candidatures	Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 ;• Stages et expériences ;• Motivation.

Mention Droit du patrimoine

Parcours Ingénierie patrimoniale

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit
Mail responsable pédagogique	<u>camille.dreveau@univ-tours.fr</u> ; <u>fabienne.labelle@univ-tours.fr</u> ; <u>franck.juredieu@univ-tours.fr</u>
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Droit du patrimoine

Parcours Ingénierie patrimoniale

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit ; notamment en droit de la famille, droit des biens, droit des obligations, droit des contrats spéciaux, droit des sociétés ;
- Avoir une bonne culture juridique générale ;
- Maîtriser la méthodologie juridique (analyse, synthèse) et des principaux exercices (commentaire de décision, commentaire de texte, cas pratique) ;
- Détenir des bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier et trouver les sources) ;
- Être en capacité d'élaborer un raisonnement juridique ;
- Avoir une bonne culture générale ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et maîtriser l'oral.

Mention Droit du patrimoine

Parcours Ingénierie patrimoniale

Modalité de traitement des candidatures	Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 ;• Stages et expériences ;• Motivation.

Mention Droit européen

Capacité d'accueil globale de la mention
(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)

60

Modalités d'enseignement

FI/FC

Mention Droit européen

Parcours Affaires européennes

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit, droit européen, droit-langues, droit-français-droit allemand, droit public, droit privé
Mail responsable pédagogique	christine.guillard@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais (LV1) – Allemand, espagnol ou italien (LV2)

Mention Droit européen

Parcours Affaires européennes

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales du droit, notamment européen
- Maîtriser la méthodologie juridique (analyse, synthèse) et les principaux exercices (commentaire, dissertation, cas pratique)
- Être en capacité de mener un raisonnement juridique
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche documentaire et juridique
- Avoir une bonne culture juridique et générale
- Être en capacité de comprendre un cours en anglais
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et maîtriser l'oral

Mention Droit européen

Parcours Affaires européennes

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats dans les enseignements fondamentaux de licence de droit Cohérence et qualité du parcours universitaire• Projet professionnel clair et en adéquation avec un master de droit européen• Motivation• Expériences (<i>mobilité, stages, travail, bénévolat, activités associatives, universitaires et extra-universitaires</i>)• Bonne maîtrise de l'anglais• Connaissance d'une deuxième langue : allemand, espagnol ou italien.

Mention Droit européen

Parcours Droit-Langues

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit-langues, droit européen, droit-français-droit allemand, droit public, droit privé, LEA
Mail responsable pédagogique	claude.ophele@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Allemand, espagnol ou italien

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales du droit, notamment européen
- Maîtriser la méthodologie juridique (*analyse, synthèse*) et les principaux exercices (*commentaire, dissertation, cas pratique*)
- Être en capacité de mener un raisonnement juridique
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche documentaire et juridique
- Avoir une bonne culture juridique et générale
- Être en capacité de comprendre un cours en anglais
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et maîtriser l'oral
- Maîtriser les connaissances fondamentales du droit, notamment européen
- Maîtriser la méthodologie juridique (*analyse, synthèse*) et les principaux exercices (*commentaire, dissertation, cas pratique*)
- Être en capacité de mener un raisonnement juridique
- Maîtriser deux langues juridiques étrangères : anglais et allemand ou espagnol ou italien
- Avoir des connaissances sur plusieurs systèmes juridiques étrangers
- Avoir des bases en droit comparé
- Détenir des compétences en traduction juridique

Mention Droit européen

Parcours Droit-Langues

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du cursus universitaire• Maîtrise des fondamentaux du droit européen• Connaissance de deux langues juridiques étrangères• Bonne maîtrise linguistique en anglais• Connaissance d'une deuxième langue : allemand, espagnol ou italien• Cohérence du projet professionnel• Expériences d'expatriation (<i>Erasmus ou autre coopération</i>)• Expérience (<i>stages, travail salarié, activité associative</i>)

Mention Droit européen Parcours Franco-Allemand

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit - Droit Langues allemand
Mail responsable pédagogique	anne.jeannot@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Droit européen

Parcours Franco-Allemand

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les langues françaises et allemandes (*C1 mini*)
- Maîtriser la méthodologie juridique des deux pays partenaires
- Maîtriser les connaissances fondamentales et être capable de mettre en œuvre un raisonnement en droit français, allemand & européen
- Avoir une bonne culture générale & intérêt pour l'actualité européenne
- Avoir une expérience de l'interculturalité (*séjour Erasmus par exemple, stage de longue durée...*)
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles & maîtriser l'oral

Mention Droit européen

Parcours Franco-Allemand

Modalité de traitement des candidatures	Dossier Examen des candidatures par un jury binational entre les universités de Tours et Bochum
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du cursus universitaire & résultats académiques antérieurs• Connaissance du système juridique du pays partenaire (<i>double diplôme et/ou mobilité internationale, stages</i>)• Compétences linguistiques : B2/C1 en français et allemand• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1• Compétences interculturelles / activités extra universitaires

Mention Droit public

Capacité d'accueil globale de la mention <i>(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)</i>	50
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Droit public

Parcours Droit et gestion publique locale

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit - AES (parcours Administration et gestion publique ; Administration et gestion territoriales ...) - Administration publique - Science politique - Géographie et aménagement.
Mail responsable pédagogique	corinne.manson@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol

Mention Droit public

Parcours Droit et gestion publique locale

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit public, notamment en droit administratif ;
- Disposer d'une bonne culture juridique ;
- Disposer d'une bonne culture générale ;
- S'intéresser à la diversité des problématiques soulevées par l'action publique en général et par l'action locale en particulier ;
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche juridique (recherche documentaire ; analyse ; synthèse) ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et d'argumentation.

Mention Droit public

Parcours Droit et gestion publique locale

Modalité de traitement des candidatures	Dossier, puis en fonction de l'appréciation du jury, Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Parcours antérieur (<i>activité salariée, engagements associatifs, etc.</i>) ;• Le cas échéant, expériences professionnelles sous forme de stage ou autre ;• Projet professionnel en cohérence avec le M1 ;• Motivation.

Mention Droit public

Parcours Juriste de droit public

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Licence : Droit, Droit-langues, AES, Droit et Science politique. IEP
Mail responsable pédagogique	corinne.manson@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol

Mention Droit public

Parcours Juriste de droit public

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit public, notamment dans les matières fondamentales de licence ;
- Avoir une bonne culture juridique générale ;
- Détenir les bases méthodologiques de la recherche juridique (recherche documentaire ; analyse ; synthèse) ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et d'argumentation ;
- Avoir fait la preuve de sa motivation, notamment par la réalisation ou la recherche de stages ou de toutes autres expériences professionnelles

Mention Droit public

Parcours Juriste de droit public

Modalité de traitement des candidatures	Dossier, puis en fonction de l'appréciation du jury, Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Coursus,• Résultats académiques en Licence,• Expériences professionnelles diverses,• Cohérence du projet professionnel avec la formation,• Motivation,• Savoir-être,• Investissement dans des activités extra-universitaires.

Mention Droit privé

Capacité d'accueil globale de la mention
(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)

25
(30 en 24/25)

Modalités d'enseignement

FI/FC

Mention Droit privé

Parcours Droit privé fondamental

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Licence Droit, Licence Droit-langues, IEP
Mail responsable pédagogique	frederic.danos@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Droit privé

Parcours Droit privé fondamental

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit privé, en particulier en droit civil (droit des obligations, droit des biens, contrats spéciaux), et en droit des affaires, en particulier en droit des sociétés
- Avoir un projet professionnel en cohérence avec le contenu du Master
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse, synthèse, raisonnement)
- Maîtriser la méthodologie de la recherche documentaire juridique
- Maîtriser l'expression orale et avoir de bonnes qualités rédactionnelles
- Être en capacité de mettre en œuvre et de développer un raisonnement juridique
- Avoir une bonne culture juridique générale
- Avoir une bonne culture générale
- Motivation

Mention Droit privé

Parcours Droit privé fondamental

Modalité de traitement des candidatures	Dossier, puis en fonction de l'appréciation du jury, Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Cursus,• Résultats académiques en Licence,• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Expérience professionnelle, de stage ou de mobilité ;• Motivation

Mention Justice, procès et procédures

Capacité d'accueil globale de la mention <i>(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)</i>	50
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Etudes judiciaires approfondies

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Licence Droit, IEP
Mail responsable pédagogique	francois.fourment@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Etudes judiciaires approfondies

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit privé, notamment en droit civil et en droit pénal ;
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse, synthèse, conduite d'un raisonnement juridique) ;
- Maîtriser la méthodologie de la recherche documentaire juridique ;
- Disposer de bonnes qualités rédactionnelles et d'expression orale ;
- Disposer d'une bonne culture juridique générale ;
- Disposer d'une bonne culture générale.

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Etudes judiciaires approfondies

Modalité de traitement des candidatures	Dossier, puis en fonction de l'appréciation du jury, Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats universitaires,• Motivation,• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1.

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Conseil et contentieux

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit
Mail responsable pédagogique	olivia.sabard@univ-tours.fr ; federica.oudin@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Conseil et contentieux

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en droit privé, notamment en droit civil et en droit pénal ;
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse, synthèse) ;
- Détenir des bases méthodologiques de la recherche juridique (identifier et trouver les sources) ;
- Avoir une bonne culture juridique générale ;
- Avoir une bonne culture générale ;
- Être en capacité de mettre en œuvre un raisonnement juridique ;
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et une bonne maîtrise de l'oral.

Mention Justice, procès et procédures

Parcours Conseil et contentieux

Modalité de traitement des candidatures	Dossier, puis en fonction de l'appréciation du jury, Entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats universitaires,•• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1,•• Stages, emplois,•• Implication dans la vie de l'université,•• Investissement dans les activités extra-universitaires.

Mention Droit de l'environnement

Capacité d'accueil globale de la mention <i>(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)</i>	30
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Droit de l'environnement

Parcours Environnement, territoires, paysages

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit, AES
Mail responsable pédagogique	francois.fourment@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais ou espagnol

Mention Droit de l'environnement

Parcours Environnement, territoires, paysages

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les bases fondamentales du droit administratif et des institutions administratives.
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse juridique, cas pratique, dissertation juridique...).
- Avoir une bonne culture générale a minima sur les questions liées à l'environnement, à l'aménagement du territoire.

Mention Droit de l'environnement

Parcours Environnement, territoires, paysages

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Expérience de stage ou de mobilité ;• Cohérence du projet professionnel avec le master.

Mention Droit de l'environnement

Parcours Territoires et urbanisme

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Droit, AES
Mail responsable pédagogique	damien.thierry@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Droit de l'environnement

Parcours Territoires et urbanisme

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les bases fondamentales du droit administratif et des institutions administratives.
- Maîtriser la méthodologie en droit (analyse juridique, cas pratique, dissertation juridique...).
- Avoir une bonne culture générale a minima sur les questions liées à l'environnement, à l'aménagement du territoire.

Mention Droit de l'environnement

Parcours Territoires et urbanisme

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Expérience de stage ou de mobilité ;• Cohérence du projet professionnel avec le master.

Mention Management et administration des entreprises

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	20
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Management et administration des entreprises

Parcours Management double compétence

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Toutes licences hors gestion/management
Mail responsable pédagogique	gautier.gond@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Management et administration des entreprises

Parcours Management double compétence

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Construire un projet d'orientation universitaire et professionnel en cohérence avec l'offre de formation en gestion ;
- Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique ;
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale ;
- Montrer des capacités à participer à un collectif de travail.

Mention Management et administration des entreprises

Parcours Management double compétence

Modalité de traitement des candidatures	Score IAE Message + Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du dossier• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1• Motivations• Soft skills

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel

Capacité d'accueil globale de la mention <i>(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)</i>	30
Modalités d'enseignement	FI/FA/FC

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel

Parcours Audit et pilotage de la performance

Modalités d'enseignement	FI/FA/FC
Licences conseillées	Management – Economie – Gestion – Economie et Gestion – AES – Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales – Econométrie
Mail responsable pédagogique	abdelmalik.ola@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel

Parcours Audit et pilotage de la performance

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Disposer de compétences fondamentales en gestion (*contrôle de gestion, comptabilité, finance, informatique, stratégie, GRH, ...*)
- Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique
- Posséder des aptitudes à un travail soutenu, approfondi et des capacités d'organisation
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation
- Disposer de capacités de collecte, d'organisation et d'analyses de données (*grâce à des outils ou manuellement*)
- Montrer des capacités à participer au collectif de la promotion

Mention Contrôle de gestion et audit organisationnel

Parcours Audit et pilotage de la performance

Modalité de traitement des candidatures	Score IAE Message + Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du dossier• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1• Motivations, soft skills

Mention Gestion des ressources humaines

Capacité d'accueil globale de la mention <i>(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)</i>	30
Modalités d'enseignement	FI/FA/FC

Mention Gestion des ressources humaines

Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion

Modalités d'enseignement	FI/FA/FC
Licences conseillées	Management – Economie – Gestion – Economie et Gestion – AES
Mail responsable pédagogique	thyphaine.lebegue@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Gestion des ressources humaines

Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtrise des connaissances fondamentales en gestion (comptabilité, finance, contrôle de gestion, GRH, stratégie...)
- Maîtrise des méthodologies de collecte et d'analyse de données (qualitatives et quantitatives), grâce à des outils ou manuellement
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation
- Savoir détecter et anticiper les évolutions de l'environnement et les besoins des parties prenantes des organisations
- Montrer des capacités à participer au collectif de la promotion

Mention Gestion des ressources humaines

Parcours Gestion des ressources humaines et inclusion

Modalité de traitement des candidatures	Score IAE Message + Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du dossier• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1• Motivations, soft skills

Mention Finance

Capacité d'accueil globale de la mention <i>(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)</i>	30
Modalités d'enseignement	FI/FA/FC

Mention Finance

Parcours Chargé d'affaires et analyste risques

Modalités d'enseignement	FI/FA/FC
Licences conseillées	Economie – Gestion – Economie et Gestion – Droit - AES – Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales – Econométrie – Mathématiques
Mail responsable pédagogique	Mariem.ghares@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Finance

Parcours Chargé d'affaires et analyste risques

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtrise des connaissances fondamentales en gestion (*comptabilité, finance, contrôle de gestion, GRH, stratégie...*)
- Maîtrise des méthodologies de collecte et d'analyse de données (*qualitatives et quantitatives*), grâce à des outils ou manuellement
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation
- Savoir détecter et anticiper les évolutions de l'environnement et les besoins des parties prenantes des organisations
- Montrer des capacités à participer au collectif de la promotion

Mention Finance

Parcours Chargé d'affaires et analyste risques

Modalité de traitement des candidatures	Score IAE Message + Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du dossier• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1• Motivation, soft skills

Mention Marketing, vente

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI/FA/FC

Mention Marketing, vente

Parcours Marketing stratégique et digital

Modalités d'enseignement	FI/FA/FC
Licences conseillées	Management – Gestion – Economie et Gestion – AES – Economie
Mail responsable pédagogique	laurent.maubisson@univ-tours.fr arnaud.riviere@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Marketing, vente

Parcours Marketing stratégique et digital

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtrise des connaissances fondamentales en gestion (comptabilité, finance, contrôle de gestion, GRH, stratégie...)
- Maîtrise des méthodologies de collecte et d'analyse de données (qualitatives et quantitatives)
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation
- Savoir détecter et anticiper les évolutions de l'environnement et les besoins des parties prenantes des organisations

Mention Marketing, vente

Parcours Marketing stratégique et digital

Modalité de traitement des candidatures	Score IAE Message + Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du dossier• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1• Motivations, Soft Skills

Mention Entrepreneurariat et management de projets

Capacité d'accueil globale de la mention
(y compris redoublants, FC, EEF, etc..)

25

Modalités d'enseignement

FI/FA/FC

Mention Entreprenariat et management de projets

Parcours Management des PME et entrepreneuriat

Modalités d'enseignement	FI/FA/FC
Licences conseillées	Management – Economie – Gestion – Economie et Gestion – AES
Mail responsable pédagogique	laurent.chevalier@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Marketing, vente

Parcours Marketing stratégique et digital

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Maîtriser les connaissances fondamentales en gestion (comptabilité, finance, contrôle de gestion, GRH, stratégie...);
- Maîtriser les méthodologies de collecte et d'analyse de données (qualitatives et quantitatives), grâce à des outils ou manuellement ;
- Être en capacité de mobiliser un raisonnement théorique pour analyser une problématique managériale ;
- Savoir communiquer de manière adaptée et performante auprès des différentes parties prenantes de l'organisation ;
- Savoir détecter et anticiper les évolutions de l'environnement et les besoins des parties prenantes des organisations ;
- Montrer des capacités à participer à un collectif de travail ;
- Construire un projet d'orientation universitaire et professionnel.

Mention Marketing, vente

Parcours Marketing stratégique et digital

Modalité de traitement des candidatures	Score IAE Message + Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du dossier ;• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 ;• Motivations, Soft Skills.

Mention Entreprenariat et management de projets

Parcours Management de la qualité et des projets

Modalités d'enseignement	FI/FA/FC
Licences conseillées	Management – Economie – Gestion – Economie et Gestion – AES
Mail responsable pédagogique	laurent.chevalier@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Entrepreneuriat et management de projets

Parcours Management de la qualité et des projets

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Construire un projet d'orientation universitaire et professionnel en cohérence avec les métiers de la qualité et des projets
- Disposer de capacités d'analyse et de raisonnement logique ;
- Disposer de capacités de collecte, d'organisation et d'analyses de données (grâce à des outils ou manuellement) ;
- Montrer des capacités à participer à un collectif de travail.

Mention Entrepreneuriat et management de projets

Parcours Management de la qualité et des projets

Modalité de traitement des candidatures	Score IAE Message + Dossier puis, en fonction de l'appréciation du jury, entretien
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du dossier ;• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Projet professionnel clair en cohérence avec le M1 ;• Motivations, Soft Skills.

Domaine Sciences – Technologies - Santé

Mention Sciences de la durabilité

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sciences de la durabilité

Parcours Economie circulaire

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Licence Sciences Technologies et Santé
Mail responsable pédagogique	master.ecocirc.polytech@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Sciences de la durabilité

Parcours Economie circulaire

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Prérequis : avoir une formation en sciences et techniques afin d'être en capacité d'analyser les processus physico-chimiques mobilisés dans les enseignements (traitement des déchets, évaluation des risques environnementaux, conception de systèmes durables...)
- Culture mathématique et outils numériques associés (statistiques, analyse de données...)
- Appétence et motivation pour les défis posés par les Transitions Ecologiques, Economiques et Sociales (TEES)
- Capacité à développer une analyse et une argumentation multiscalaire adaptée aux questions de la transformation sociétale
- Être en mesure de travailler en équipe autant qu'en autonomie

Mention Sciences de la durabilité

Parcours Economie circulaire

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Parcours inscrit dans le domaine Science, Technologie, Santé (Licence, CPES)• Résultats académiques (dont le niveau d'anglais, B1 minimum)• Cohérence du parcours académique• Projet professionnel• Complétude du dossier

Mention Santé publique

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	45
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Santé publique

Parcours Prévention et promotion de la santé

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie – Gestion – Psychologie – Sociologie - Sciences de l'éducation – Sciences sanitaires et sociales – Droit
Mail responsable pédagogique	emmanuel.rusch@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Santé publique

Parcours Prévention et promotion de la santé

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Résultats académiques du niveau licence.
- Expression des motivations en lien avec l'un des parcours du master.
- Travaux ou participation à des projets pouvant témoigner de capacités relationnelles et de capacités à travailler en équipe.
- Connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social.

Mention Santé publique

Parcours Prévention et promotion de la santé

Modalité de traitement des candidatures

Dossier + Entretien *(si nécessaire pour mieux apprécier le dossier)*

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du dossier.
- Niveau de connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social.
- Niveau des résultats en licence dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1.
- Projet professionnel clair en cohérence avec le parcours de master envisagé.
- Motivations en adéquation avec les domaines professionnels ciblés par le Master.
- Capacités relationnelles et capacités à travailler en équipe.

Mention Santé publique

Parcours Economie et gestion des structures sanitaires et sociales

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie – Gestion – Psychologie – Sociologie - Sciences de l'éducation – Sciences sanitaires et sociales – Droit
Mail responsable pédagogique	patrick.legros@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Santé publique

Parcours Economie et gestion des structures sanitaires et sociales

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Résultats académiques du niveau licence.
- Expression des motivations en lien avec l'un des parcours du master.
- Travaux ou participation à des projets pouvant témoigner de capacités relationnelles et de capacités à travailler en équipe.
- Connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social.

Mention Santé publique

Parcours Economie et gestion des structures sanitaires et sociales

Modalité de traitement des candidatures

Dossier + Entretien *(si nécessaire pour mieux apprécier le dossier)*

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du dossier.
- Niveau de connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social.
- Niveau des résultats en licence dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1.
- Projet professionnel clair en cohérence avec le parcours de master envisagé.
- Motivations en adéquation avec les domaines professionnels ciblés par le Master.
- Capacités relationnelles et capacités à travailler en équipe.

Mention Santé publique

Parcours Management éthique et éducation en santé

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie – Gestion – Psychologie – Sociologie - Sciences de l'éducation – Sciences sanitaires et sociales – Droit
Mail responsable pédagogique	emmanuel.rusch@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Santé publique

Parcours Management éthique et éducation en santé

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Résultats académiques du niveau licence.
- Expression des motivations en lien avec l'un des parcours du master.
- Travaux ou participation à des projets pouvant témoigner de capacités relationnelles et de capacités à travailler en équipe.
- Connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social.

Mention Santé publique

Parcours Management éthique et éducation en santé

Modalité de traitement des candidatures

Dossier + Entretien *(si nécessaire pour mieux apprécier le dossier)*

Critères d'examen des candidatures

- Qualité du dossier.
- Niveau de connaissances du champ sanitaire, médico-social et/ou social.
- Niveau des résultats en licence dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1.
- Projet professionnel clair en cohérence avec le parcours de master envisagé.
- Motivations en adéquation avec les domaines professionnels ciblés par le Master.
- Capacités relationnelles et capacités à travailler en équipe.

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	40 *
Modalités d'enseignement	FI/FC

* *Co-habilitation avec Poitiers : 20 (par année paires) et 40 (par années impaires)*

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation *

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie – Sciences de la vie et de la Terre
Mail responsable pédagogique	olivier.pichon@univ-tours.fr eric.ducos@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

* A Tours les années impaires, à Poitiers les années paires

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Posséder de bonnes connaissances du monde végétal. Particulièrement en sciences végétales et utilisations du végétal.

- Niveau B1 en anglais.

Compétences attendues

- Capacités de réflexion, de synthèse et rédactionnelle,
- Travail en groupe,
- Motivation,
- Prise d'initiative.

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Plantes et société : culture durable, paysage et phytovalorisation

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Licence ou bac+3 en biologie ou expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master• Résultats académiques obtenus dans les spécialités du master• Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master• Activités hors parcours académique en lien avec le végétal (ex. associations)• Stages potentiels

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Insectes et développement durable

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie – Sciences de la vie et de la Terre
Mail responsable pédagogique	master.insectes@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Insectes et développement durable

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances en biologie évolutive et biologie des organismes et des populations. Intérêt pour les insectes.
- Niveau B1 en anglais.

Compétences attendues

- Capacité de réflexion et de synthèse,
- Travail en groupe,
- Motivation.

Mention Biodiversité, écologie et évolution

Parcours Insectes et développement durable

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Licence de Sciences de la vie ou bac+3 en biologie ou expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master : Biologie évolutive, biologie des organismes et des populations• Résultats académiques obtenus dans les spécialités du master• Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.• Stages potentiels.

Mention Biologie-Santé

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	70
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Biologie-Santé

Parcours Physiopathologies et applications en santé

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	<u>sebastien.roger@univ-tours.fr</u> <u>fabien.lecaille@univ-tours.fr</u>
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Biologie-Santé

Parcours Physiopathologies et applications en santé

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.

Mention Biologie-Santé

Parcours Physiopathologies et applications en santé

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Formation disciplinaire initiale en cohérence avec le master et le parcours souhaité• Résultats de licence ou diplôme équivalent.• Résultats dans les matières/disciplines jugées pertinentes pour le parcours visé• Projets/Objectifs professionnels du candidat• Niveau en anglais : B2 acquis exigé <p>Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, un niveau minimum C1 en français et un niveau B2 acquis en anglais devront être obtenus (pour les parcours qui acceptent ces candidatures).</p>

Mention Biologie-Santé

Parcours Qualité et gestion des risques en santé

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Biologie-santé, Droit et santé, Sciences de la vie, Sciences du médicaments.
Mail responsable pédagogique	sebastien.roger@univ-tours.fr jackie.vergote@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais

Mention Biologie-Santé

Parcours Qualité et gestion des risques en santé

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir une expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master (job d'été ou stage *dans un milieu hospitalier/EHPAD ou en laboratoire ou en industrie en lien avec la santé*).
- Savoir être et être organisé.

Mention Biologie-Santé

Parcours Qualité et gestion des risques en santé

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Formation disciplinaire initiale en cohérence avec le master et le parcours souhaité• Résultats de licence ou diplôme équivalent.• Résultats dans les matières/disciplines jugées pertinentes pour le parcours visé• Projets/Objectifs professionnels du candidat• Niveau en anglais : B2 acquis exigé <p>Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, un niveau minimum C1 en français et un niveau B2 acquis en anglais devront être obtenus (pour les parcours qui acceptent ces candidatures).</p>

Mention Biologie-Santé Parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie *

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	sebastien.roger@univ-tours.fr samuel.leman@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais

* *Commun avec la mention Psychologie*

Mention Biologie-Santé

Parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.

Mention Biologie-Santé

Parcours Cognition, Neurosciences et Psychologie

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Formation disciplinaire initiale en cohérence avec le master et le parcours souhaité• Résultats de licence ou diplôme équivalent.• Résultats dans les matières/disciplines jugées pertinentes pour le parcours visé• Projets/Objectifs professionnels du candidat• Niveau en anglais : B2 acquis exigé <p>Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, un niveau minimum C1 en français et un niveau B2 acquis en anglais devront être obtenus (pour les parcours qui acceptent ces candidatures).</p>

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie de la reproduction

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	sebastien.roger@univ-tours.fr delphine.pillon@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie de la reproduction

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie de la reproduction

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Formation disciplinaire initiale en cohérence avec le master et le parcours souhaité• Résultats de licence ou diplôme équivalent.• Résultats dans les matières/disciplines jugées pertinentes pour le parcours visé• Projets/Objectifs professionnels du candidat• Niveau en anglais : B2 acquis exigé <p>Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, un niveau minimum C1 en français et un niveau B2 acquis en anglais devront être obtenus (pour les parcours qui acceptent ces candidatures).</p>

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie et imagerie multimodale

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	<u>sebastien.roger@univ-tours.fr</u> <u>johnny.vercouillie@univ-tours.fr</u> <u>lydie.nadal-desbarats@univ-tours.fr</u>
Langues vivantes enseignées	anglais

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie et imagerie multimodale

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master.

Mention Biologie-Santé

Parcours Biologie et imagerie multimodale

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Formation disciplinaire initiale en cohérence avec le master et le parcours souhaité• Résultats de licence ou diplôme équivalent.• Résultats dans les matières/disciplines jugées pertinentes pour le parcours visé• Projets/Objectifs professionnels du candidat• Niveau en anglais : B2 acquis exigé <p>Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger, un niveau minimum C1 en français et un niveau B2 acquis en anglais devront être obtenus (pour les parcours qui acceptent ces candidatures).</p>

Mention Sciences et génie des matériaux

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI/FA/FC

Mention Sciences et génie des matériaux

Parcours Sciences des matériaux

Modalités d'enseignement	FI/FA/FC
Licences conseillées	Chimie, Physique, Chimie-physique, Sciences des Matériaux, Sciences pour l'ingénieur
Mail responsable pédagogique	damas@univ-tours.fr (M1 – FI) et bruno.schmaltz@univ-tours.fr (M1 – FA)
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Sciences et génie des matériaux

Parcours Sciences des matériaux

Attendus pour l'entrée dans le parcours

Au niveau des connaissances

- Avoir une très bonne maîtrise des disciplines majeures abordées en licence de Chimie et/ou Physique, Sciences pour l'ingénieur ou des matériaux ou Bac +3 en lien avec le domaine des matériaux ;
- Avoir une bonne maîtrise des compétences expérimentales associées, ainsi que des matières secondaires incluant les outils mathématiques.

Au niveau des compétences :

Scientifiques

- Savoir analyser et mener un raisonnement pour répondre à une problématique tout en monopolisant les connaissances requises et nécessaires à sa résolution.

En communication

- Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée en fonction des conditions imposées par un contexte donné ;
- Être capable de se documenter et d'exploiter des supports en anglais.

Méthodologiques et comportementales :

- Savoir gérer et organiser son travail personnel et en équipe, tout en étant capable de l'assurer régulièrement et durablement.

Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :

Niveau minimum C1 en français

Mention Sciences et génie des matériaux

Parcours Sciences des matériaux

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Résultats académiques en licence ou de niveau Bac + 3 dans le domaine des matériaux notamment dans les disciplines en lien avec le M1• Motivations et projet professionnel en adéquation avec les domaines professionnels ciblés par le M1

Mention Mathématiques

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	30
Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Mathématiques
Mail responsable pédagogique	laurent.mazet@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Mathématiques

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Connaissances en topologie des espaces métriques
- Connaissances en théorie des groupes et algèbres linéaires
- Connaître la théorie de la mesure et des probabilités
- Connaître le calcul différentiel et les équations différentielles

Mention Mathématiques

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Cohérence du parcours pédagogique et du projet professionnel ;• Résultats dans les enseignements disciplinaires en lien avec le M1 ;• Obtention d'une licence de mathématiques dans un établissement français, examen au cas par cas des autres situations.

Mention Physique fondamentale

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	40
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours Modèles non-linéaires

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Physique
Mail responsable pédagogique	julien.garaud@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours Modèles non-linéaires

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Compétences et savoirs équivalents à ceux d'un titulaire d'une licence mention Physique à orientation Fondamentale.
- Des résultats satisfaisants dans les enseignements correspondants à la dominante du M1 parcours Fondamental (en particulier : une bonne maîtrise des outils mathématiques d'un niveau Licence 3 en Physique ainsi que des connaissances solides en relativité restreinte et en mécanique quantique).

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours Modèles non-linéaires

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Titulaire d'une licence acceptée ;• Résultats satisfaisants dans les enseignements correspondants à la dominante du M1 parcours Fondamental (en particulier : résultats satisfaisants requis en outils mathématiques, relativité restreinte et mécanique quantique) ;• Niveau de français C1 et niveau d'anglais B1 ;• Motivation pour la filière d'études ;• Projet professionnel en cohérence avec le M1.

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours Technologies quantiques

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Physique
Mail responsable pédagogique	julien.garaud@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours Technologies quantiques

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Compétences et savoirs équivalents à ceux d'un titulaire d'une licence mention Physique à orientation Fondamentale.
- Des résultats satisfaisants dans les enseignements correspondants à la dominante du M1 parcours Fondamental (en particulier : une bonne maîtrise des outils mathématiques d'un niveau Licence 3 en Physique ainsi que des connaissances solides en relativité restreinte et en mécanique quantique).

Mention Physique fondamentale et applications

Parcours Technologies quantiques

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Titulaire d'une licence acceptée ;• Résultats satisfaisants dans les enseignements correspondants à la dominante du M1 parcours Fondamental (en particulier : résultats satisfaisants requis en outils mathématiques, relativité restreinte et mécanique quantique) ;• Niveau de français C1 et niveau d'anglais B1 ;• Motivation pour la filière d'études ;• Projet professionnel en cohérence avec le M1.

Mention Sciences de l'eau

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	24
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sciences de l'eau

Parcours Hydrosystèmes et bassins versants

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la Terre Environnement - Sciences de la vie - Sciences de la vie et de la Terre - Physique-chimie
Mail responsable pédagogique	florence.curie@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Sciences de l'eau

Parcours Hydrosystèmes et bassins versants

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Posséder des bases scientifiques générales niveau bac + 3 (*mathématiques, physiques, chimie, biologie, géosciences*).

Mention Sciences de l'eau

Parcours Hydrosystèmes et bassins versants

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + Entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Niveau B2 anglais ;• Cohérence du parcours pédagogique et du projet professionnel ;• Motivation pour la filière d'études ;• Résultats satisfaisants en licence dans les UE correspondantes à la dominante du master demandés.• Niveau C1 en français pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger

Mention Sciences du vivant

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	60
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectious Diseases and One Health (IDOH+) Erasmus mundus*

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	aurelia.hiron@univ-tours.fr

**Master à vocation internationale, Recrutement hors mon master*

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie et Biomédicaments

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	emilie.camiade@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie et Biomédicaments

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des compétences et connaissances dans les matières disciplinaires suivantes :
 - Microbiologie qui peut se décliner en microbiologie générale et/ou moléculaire et/ou environnementale, et/ou médicale et/ ou génétique microbienne ;
 - Bactériologie et Virologie et Parasitologie ;
 - Biologie moléculaire et cellulaire ;
 - Immunologie notamment anti-infectieuse.
- Maîtriser la langue anglaise (écrit et oral)
- Avoir, éventuellement, des compétences pratiques en milieu professionnel en lien avec la formation (stage, CDD, CDI.....) qui seront précisées sur la lettre de motivation en terme de durée, projets et techniques maîtrisées.
- Pour les étudiants titulaires d'un diplôme étranger :
Niveau C1 acquis en français

Mention Sciences du vivant

Parcours Infectiologie, Immunologie, Vaccinologie et Biomédicaments

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Cohérence du projet professionnel avec le M1 demandé ;• Cohérence du parcours pédagogique et des options suivies par l'étudiant• Maîtrise de la langue anglaise (écrit et oral)• Résultats généraux surtout dans les matières disciplinaires• Pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger: niveau en français.

Mention Sciences du vivant

Parcours Biotechnologies et droit *

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	audrey.oudin@univ-tours.fr et nathalie.guivarch@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

* Commun avec la mention Droit de la santé

Mention Sciences du vivant

Parcours Biotechnologies et droit

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir acquis des modules des fondamentaux en scientifiques (biochimie, biologie cellulaire et biologie moléculaire) ;
- Maitriser la langue anglaise (écrit et oral) ;
- Faire preuve d'une forte motivation pour s'investir dans l'apprentissage des matières juridiques.

Mention Sciences du vivant

Parcours Biotechnologies et droit *

Modalité de traitement des candidatures	Dossier
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Qualité du cursus antérieur en sciences biologiques fondamentales,• Parcours ou options suivis (biotechnologies notamment),• Maîtrise de la langue anglaise,• Motivation circonstanciée pour la double compétence de la formation.

Mention Sciences du vivant

Parcours Management des bioproductions

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie
Mail responsable pédagogique	marc.clastre@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais

Mention Sciences du vivant

Parcours Management des bioproductions

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir un socle solide en biologie (biologie cellulaire et moléculaire, biochimie métabolique, enzymologie) ;
- Avoir une connaissance globale des différents composants du vivant et leur interactions, de l'échelle moléculaire à l'échelle unicellulaire, est un prérequis ;
- Avoir des bases en chimie organique.
- Montrer un intérêt pour les mathématiques appliquées à des problématiques biologiques ;
- Montrer un intérêt fort pour l'ingénierie des procédés (mathématiques et thermodynamique appliquées aux procédés de transformation de la matière) ;
- Maîtriser Excel ;
- Montrer un intérêt certain pour l'assurance qualité et la réglementation.

Mention Sciences du vivant

Parcours Management des bioproductions

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Cohérence du projet professionnel avec le M1 demandé,• Mention de licence acceptée,• Parcours ou options suivis,• Résultats académiques,• Cohérence du parcours pédagogique de l'étudiant et de son projet,• Résultats généraux et surtout dans les matières disciplinaires.

Mention Biologie-Agrosciences

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	46
Modalités d'enseignement	FI/FC

Mention Biologie-Agrosciences

Parcours Durabilité et qualité dans les filières de productions animales

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie - Chimie
Mail responsable pédagogique	eric.darrouzet@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais

Mention Biologie-Agrosciences

Parcours Durabilité et qualité dans les filières de productions animales

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des résultats satisfaisants en licence ou diplôme équivalent,
- Notes obtenues dans les matières/disciplines qu'il/elle jugerait pertinentes pour le parcours visé ;
- Projet(s)/objectifs professionnels du candidat ;
- Expériences professionnelles éventuelles (stages, CDD...).

Mention Biologie-Agrosciences

Parcours Durabilité et qualité dans les filières de productions animales

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Licence ou diplôme équivalent en Sciences de la vie ou expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master (<i>agroalimentaire, élevage, analyse sensorielle, cosmétologie</i>).• Résultats académiques obtenus dans les spécialités du master.• Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master visé.

Mention Biologie-Agrosciences Parcours Sensoriel et innovation

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Sciences de la vie - Chimie
Mail responsable pédagogique	boriana.atanasova@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	anglais

Mention Biologie-Agrosciences

Parcours Sensoriel et innovation

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des résultats satisfaisants en licence ou diplôme équivalent,
- Notes obtenues dans les matières/disciplines qu'il/elle jugerait pertinentes pour le parcours visé ;
- Projet(s)/objectifs professionnels du candidat ;
- Expériences professionnelles éventuelles (stages, CDD...).

Mention Biologie-Agrosciences Parcours Sensoriel et innovation

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Licence ou diplôme équivalent en Sciences de la vie ou expérience professionnelle dans un des domaines d'application du master (<i>agroalimentaire, élevage, analyse sensorielle, cosmétologie</i>).• Résultats académiques obtenus dans les spécialités du master.• Crédibilité du projet professionnel des candidats qui doit être en adéquation avec les demandes des secteurs professionnels d'application du master visé.

Mention Informatique

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	50 (46 en 24/25)
Modalités d'enseignement	FI/FA/FC

Mention Informatique

Parcours Data Sciences For Societal Challenges - BLOIS

Modalités d'enseignement	FI/FA/FC
Licences conseillées	Informatique – Mathématique-Informatique - Science des données
Mail responsable pédagogique	thomas,devogele@univ-tours,fr
Langues vivantes enseignées	anglais

Mention Informatique

Parcours Data Sciences For Societal Challenges - BLOIS

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des résultats satisfaisants (mention de préférence) en licence ou diplôme équivalent.
- Une fiche de synthèse des moyennes semestrielles obtenues et si possible son rang, ainsi que les notes obtenues dans les matières/disciplines suivantes et toute autre matière jugée opportune : algorithmique, programmation, base de données, mathématiques, anglais, mathématiques ou statistiques.
- Une lettre de motivation précisant clairement le(s) projet(s)/objectifs professionnels du candidat.
- Un CV détaillé, en précisant les expériences professionnelles éventuelles (stages, CDD...).

Mention Informatique

Parcours Data Sciences For Societal Challenges - BLOIS

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Niveau C1 en français pour les étudiants étrangers• Niveau anglais B2 souhaité (<i>minimum B1 avec 600 équivalent TOEIC</i>)• Bons résultats a minima dans les enseignements disciplinaires en algorithmique, programmation, bases de données et mathématiques.• Capacité à mettre en œuvre une démarche scientifique• Qualité d'expression écrite et orale en français• Qualité de la motivation : cohérence du parcours pédagogique et du projet professionnel

Mention Informatique

Parcours Web Intelligent Systems and Applications - TOURS

Modalités d'enseignement	FI/FC
Licences conseillées	Informatique – Mathématique-Informatique
Mail responsable pédagogique	nizar.messai@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

Mention Informatique

Parcours Web Intelligent Systems and Applications - TOURS

Attendus pour l'entrée dans le parcours

- Avoir des résultats satisfaisants (mention de préférence) en licence ou diplôme équivalent.
- Une fiche de synthèse des moyennes semestrielles obtenues et si possible son rang, ainsi que les notes obtenues dans les matières/disciplines suivantes et toute autre matière jugée opportune : algorithmique, programmation, base de données, mathématiques, anglais
- Une lettre de motivation précisant clairement le(s) projet(s)/objectifs professionnels du candidat.
Un CV détaillé, en précisant les expériences professionnelles éventuelles (stages, CDD...).

Mention Informatique

Parcours Web Intelligent Systems and Applications - TOURS

Modalité de traitement des candidatures	Dossier + entretien éventuel
Critères d'examen des candidatures	<ul style="list-style-type: none">• Niveau C1 en français pour les étudiants étrangers• Niveau anglais B2 souhaité (<i>minimum B1 avec 600 équivalent TOEIC</i>)• Bons résultats a minima dans les enseignements disciplinaires en algorithmique, programmation, bases de données et mathématiques.• Capacité à mettre en œuvre une démarche scientifique• Qualité d'expression écrite et orale en français• Qualité de la motivation : cohérence du parcours pédagogique et du projet professionnel

Mention Mécanique* (*uniquement M2 à Tours*)

Capacité d'accueil globale de la mention (y compris redoublants, FC, EEF, etc..)	Votée à Orléans
Modalités d'enseignement	FI
Licences conseillées	Licence Sciences Technologies et Santé
Mail responsable pédagogique	master.mecanique.polytech@univ-tours.fr
Langues vivantes enseignées	Anglais

* *Recrutement M1 par Université d'Orléans*

Diplômes et années d'études ouvertes à candidature d'étudiants étrangers, démarche individuelle et hors U.E

L'exigence d'un niveau de langue « Supérieur » (500 points minimum) ne s'applique pas aux étudiants diplômés du Centre Universitaire d'Enseignement du Français pour les Étudiants Étrangers de l'Université de Tours.

Les étudiants devront avoir procédé à leur inscription administrative avant les dates limites fixées, ci-dessous, par type de diplôme.

Type de diplôme	Date limite IA
BUT	30 septembre 2025
PASS - L.AS	30 septembre 2025
Licence	30 septembre 2025
Licence professionnelle	13 septembre 2025
Master	30 septembre 2025
Master internationaux EPU	14 octobre 2025
Ingénieurs	30 septembre 2025

Tous les candidats doivent obligatoirement passer les quatre épreuves suivantes de la certification en langues : compréhension orale, compréhension écrite, maîtrise des structures de la langue et expression écrite.

Tableau de correspondance entre la note du TCF et le niveau CECRL

Niveau	Note du TCF	Niveau CECRL
Élémentaire	De 100 à 199	A1 acquis
Élémentaire avancé	De 200 à 299	A2 acquis
Intermédiaire	De 300 à 399	B1 acquis
Intermédiaire avancé	De 400 à 499	B2 acquis
Supérieur	De 500 à 599	C1 acquis
Supérieur avancé	De 600 à 699	C2 acquis

Licence : « Intermédiaire avancé » (400 points minimum aux résultats globaux QCM + B2 à l'expression écrite)

Master : « Supérieur » (500 points minimum aux résultats globaux QCM + C1 à l'expression écrite)

Master dispensé en langue étrangère : « Intermédiaire » (300 points minimum aux résultats globaux QCM + B1 à l'expression écrite)

Ouvert O/N	
OUI	1 ^{ère} année des études de santé PASS : « Supérieur » (500 points minimum)

UFR Arts et Sciences Humaines

Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Histoire de l'art	
OUI	Histoire	1. Archéologie en L3 2. Histoire en L3
OUI	Musicologie	1. Musique et Musicologie tous les candidats doivent obligatoirement passer les quatre épreuves suivantes : compréhension orale, compréhension écrite, maîtrise des structures de la langue et expression écrite.
NON		2. Musiciens-interprètes 3. Jazz et Musiques actuelles 4. DNSPM
OUI	Philosophie	/
OUI en L1 NON en L2 et L3	Psychologie	/
OUI	Sociologie	/
OUI	Histoire et sociologie	1. Double licence histoire sociologie

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Histoire de l'art	1. Médiation culturelle et pratique de l'exposition 2. Histoire de l'art et études italiennes 3. Recherche et concours en histoire de l'art
OUI	Histoire	1. Histoire des sociétés urbaines 2. Histoire et cultures européennes
OUI	Musique	1. Musique et Sciences humaines
OUI	Philosophie	1. Humanités et Politique
NON	Psychologie	1. Cognition, neurosciences et psychologie 2. Psychologie gérontologique normale et pathologique 3. Psychologie de l'enfant et de l'adolescent : socialisation, éducation et handicap

		<ul style="list-style-type: none"> 4. Psychopathologie et psychologie clinique 5. Psychologie du travail et des organisations
OUI	Sciences de l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> 1. Stratégie et ingénierie en formation d'adultes 2. Intervention et fonctions d'accompagnement en formation 3. Ingénierie pédagogique et pratique numérique 4. Management éthique et formation en santé
OUI	Sociologie	<ul style="list-style-type: none"> 1. Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie 2. Métiers de l'intervention sociale et du développement territorial

CESR

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Histoire, Civilisation, Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> 1. Renaissance 2. Alimentation : patrimoines, cultures et transitions 3. Métiers de l'Archéologie et Archéomatique 4. Métiers du patrimoine et ingénierie culturelle
OUI	Humanités Numériques	/

UFR Droit, Économie, Sciences Sociales

Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Droit	1. L1 Droit
OUI		2. L2 Droit
		3. L3 Droit privé général
		4. L3 Droit judiciaire
		5. L3 Droit de l'entreprise
		6. L3 Droit public
NON	Économie	1. L1 Économie
		2. L2 Économie
		3. L3 Économie d'entreprise
		4. L3 Économie et finance
NON	Géographie et aménagement	1. L1 Géographie
OUI		2. L2 Géographie
		3. L3 Géographie
NON	Science politique	1. L1 Droit-Sciences politiques
		2. L2 Droit sciences politiques

Licence professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs	
NON	Activités juridiques : assistant juridique	1. Droit du numérique (sécurisation des espaces numériques)

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Droit de la Santé	1. Parcours droit de la santé
OUI		2. Biotechnologies et droit
OUI	Droit de l'entreprise	1. Droit des Affaires
		2. Droit social
OUI	Droit de l'environnement et de l'urbanisme	1. Environnement, Territoire, Paysage
		2. Territoire(s) et urbanisme
OUI	Droit du Patrimoine	1. Droit immobilier : promotion et gestion de l'Immeuble
		2. Ingénierie patrimoniale
OUI	Droit Européen	1. Affaires européennes
NON		2. Droit-Langues
		3. Franco-allemand (non ouvert aux étudiants hors UE)
NON	Droit privé	1. Droit privé fondamental
NON	Justice, Procès et Procédures	1. Conseil et contentieux
		2. Études judiciaires approfondies
OUI	Droit Public	1. Droit et gestion publique locale
		2. Juriste de droit public
OUI	Géographie, Aménagement, Environnement et Développement	1. Environnement, Territoires, Paysage
		2. Territoire(s) et urbanisme
NON		3. Recherche en environnement et urbanisme
NON	Économie de l'entreprise et des Marchés	1. Economiste d'entreprise

Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
SELON ANNEE	Gestion	1. Sciences de gestion L1 NON L2 NON L3 OUI
NON		2. International Management 3. Expérience en entreprise

Licence professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Assurance, Banque, Finance : Chargé De Clientèle	/

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON en M1 OUI en M2	Finance	1. Chargé d'affaires et analyste risques
NON en M1 OUI en M2	Gestion des Ressources Humaines	1. Gestion des Ressources Humaines et Inclusion
NON		2. Executive management stratégique des ressources humaines
NON en M1 OUI en M2	Entrepreneuriat et management de projets	1. Management des PME et Entrepreneuriat
NON		2. Executive Management des PME et Entrepreneuriat
NON en M1 OUI en M2		3. Management de la qualité et des projets
NON		4. Executive Management de la qualité et des projets
NON en M1 OUI en M2	Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel	1. Audit et pilotage de la performance
NON	Marketing/Vente	1. International services marketing
NON en M1 OUI en M2		2. Marketing stratégique et digital
NON en M1 OUI en M2	Management et administration des entreprises	1. Management double compétence 2. Ingénieur Manager
NON		3. Recherche et Conseil en Management

Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI en L1/L2/L3 NON en LAS1/LAS2/LAS3	Chimie	/
NON	Sciences de la Terre et de l'environnement	/
OUI en L1/L2 NON en L3	Sciences de la vie	1. Biologie, écologie et évolution 2. Biologie santé
NON		3. International
NON		LAS1/LAS2/LAS3
OUI	Informatique – BLOIS	1. Sciences informatiques – Blois
NON	Informatique – TOURS	2. Systèmes-logiciels-sécurité (SLS) - Tours
OUI en L1/L2/L3 NON en LAS1/LAS2/LAS3	Mathématiques	/
OUI en L1/L2 NON en L3	Physique	/
NON	Physique : Coursus master en ingénierie/CMI	1. Technologies quantiques
NON	CPES (cycle pluridisciplinaire d'études supérieures)	1. Science de la Transition Écologique et Sociétale
OUI en L1 NON en L2	Double Licence Physique/Chimie	

Licence Professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Productions animales	1. Durabilité et valorisation des produits de l'élevage
NON	Industries agroalimentaires : gestion production et valorisation	1. Analyse sensorielle et qualité

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Biodiversité, Écologie et Évolution	1. Plantes et société 2. Insectes et environnement durable
NON	Biologie, Agrosociences	1. Durabilité et qualité dans les filières de productions animales 2. Sensoriel en innovation

OUI en M1	Biologie-Santé	1. Biologie et imagerie multimodal (M2 en UFR de Médecine)
NON en M1 OUI en M2		2. Physiopathologies et applications en santé
NON		3. Biologie de la reproduction 4. Qualité et gestions des risques en santé (M2 en UFR de Médecine) 5. Cognition neurosciences et psychologie
OUI	Sciences et génie des matériaux	1. Sciences des matériaux
OUI en M1 NON en M2	Informatique	1. Data Sciences For Societal Challenges
NON		2. Intelligent Systems and Applications
OUI	Mathématiques	
OUI	Physique Fondamentale et Applications	1. Modèles non linéaires (MNL)
NON	Sciences de l'eau	1. Hydrosystèmes et bassins versants (HBV)
OUI en M1 NON en M2	Sciences du vivant	1. Biotechnologies et droit
NON		2. Infectiologie, Immunité, Vaccinologie et Biomédicament (I2VB)

École polytechnique universitaire (EPU)

Master

Ouvert O/N	Mention	Parcours
OUI	Mécanique	
OUI	Urbanisme et Aménagement / Urban And Regional Planning Pas de niveau minimum de français demandé à l'entrée. Niveau minimum B2 en anglais demandé à l'entrée.	1. Urbanisme et durabilité (Planning and Sustainability)
OUI	Science de la durabilité	1. Économie circulaire

UFR Pharmacie

DEUST

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Préparateur/technicien en pharmacie	

Licence professionnelle

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Bio Industries et Biotechnologies	1. Contrôle et analyse des biomédicaments et biocosmétiques
NON	Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé : Gestion, Production et Valorisation	1. Formulation et contrôle qualité des cosmétiques
OUI		2. Eco-conception de matières naturelles : extraction et contrôle
NON	Métiers de la santé : technologies	1. Data-manager clinique

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
NON	Biologie-Santé	1. Qualité et gestions des risques en santé en master
NON	Sciences du Vivant	1. Infectious diseases and one health
OUI		2. Infectiologie, immunité, vaccinologie et biomédicaments
NON		3. Management des bioproductions

UFR Médecine

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Biologie-Santé	1. M2 Biologie et imagerie multimodale
OUI en M1 NON en M2	Santé Publique	1. Prévention et promotion de la santé (PPS)
OUI en M1 NON en M2		2. Économie et Gestion des Structures Sanitaires et Sociales (EGSSS)
NON		3. Management, éthique et éducation en santé (MEFS)

Cas particulier

UFR Lettres, Langues

Licence

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Langues Étrangères Appliquées Niveau « Supérieur » (500 points minimum) Sauf LEA Anglais –Français : Niveau « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)	<u>Parcours LEA :</u> 1. LEA - Anglais/Allemand 2. LEA - Anglais/Chinois 3. LEA - Anglais/Espagnol 4. LEA - Anglais/Italien 5. LEA - Anglais/Français pour étrangers 6. Philologie <u>Parcours Droit-Langues :</u> 1. Droit-langues – anglais-allemand 2. Droit-langues – anglais-espagnol 3. Droit-langues – anglais-italien
OUI	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales Niveau « Supérieur » (500 points minimum)	1. Anglais 2. Espagnol
OUI	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales Niveau « Supérieur » (500 points minimum)	1. Anglais 2. Italien
OUI	Lettres Niveau « Supérieur » (500 points minimum)	
OUI	Sciences du Langage Niveau « Supérieur » (500 points minimum)	

Master

Ouvert O/N	Mentions	Parcours
OUI	Arts, Lettres et Civilisations Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	1. Création de projets culturels en arts du spectacle 2. Lettres
OUI	Français Langue Étrangère Niveau « Supérieur avancé » (600 points minimum au TCF/C2 du CECRL) dans toutes les épreuves, dont production orale (PO) et production écrite (PE) obligatoirement et explicitement attestées dans les justificatifs	1. SODIQ : sociolinguistique, didactique des langues, qualitatif
NON		1. Formation DUALE enseignement du/en Français en Colombie Britannique 2. FLE/S (à distance) : POLDIF - Politiques Linguistiques, Didactique, Interculturel, Francophonies (2 parcours M2 R+Pro)
NON	Journalisme	
OUI	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales Niveau « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)	1. Métiers des langues et la culture : études italiennes et Histoire de l'art (Master bi national)
	Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales Niveau « Intermédiaire avancé » (400 points minimum)	2. Métiers des langues et la culture : études italiennes
	Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	3. Métiers des langues et la culture : études anglophones, germanophones et hispanophones

OUI	Langues Étrangères Appliquées Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	1. Langues, affaires, négociation interculturelle
OUI	Sciences du Langage Niveau « Supérieur » (500 points minimum) dans toutes les épreuves	1. Linguistique avancée et description des langues (LADL) 2. Acquisition (a)typique et linguistique formelle (AALF)

UFR D'ODONTOLOGIE : pas ouvert à candidatures

IUT DE BLOIS : pas ouvert à candidatures

IUT DE TOURS : pas ouvert à candidatures



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la certification interbranche Eduquer aux médias et à l'information

Le certificat de compétences professionnelles (CCP) interbranche *Eduquer aux médias et à l'information* a été créé par la CPNEF de la presse et la CPNEF de l'audiovisuel, avec le soutien de l'Afdas. Huit organismes de formations sont aujourd'hui habilités à dispenser une formation menant à ce certificat.

L'éducation aux médias et à l'information vise à développer l'esprit critique des individus en leur donnant des clés de compréhension de la fabrique de l'information et des univers médiatiques. A ce titre, l'éducation aux médias et à l'information répond à des enjeux de démocratie, d'exercice de la citoyenneté, et de défense des valeurs de la République. Elle interroge les notions de liberté d'opinion, d'expression et de responsabilité.

L'objectif du certificat de compétences professionnelles (CCP) interbranche *Eduquer aux médias et à l'information* est de permettre aux professionnels pouvant être amenés à assurer une mission d'éducation aux médias et à l'information de s'appuyer sur des compétences formalisées pour concevoir une intervention, animer un atelier de pratique journalistique et transmettre les fondements de l'esprit critique. La certification permet également de garantir, tant au journaliste qu'à la structure commanditaire, la neutralité et l'indépendance des professionnels intervenant.

Huit organismes de formation, répartis entre Marseille, Lyon, Simiane-la-Rotonde, Nantes, Tours, Guichen et Paris sont aujourd'hui habilités pour dispenser une formation menant au CCP interbranche *Eduquer aux médias et à l'information* :



ESJ Lille - 70h, Paris

Prochaine session de formation : du 16/01/2011 au 10/03/2023



Le regroupement INA et Savoir*Devenir - 93h, Paris

Prochaine session de formation : du 06/02/2023 au 05/06/2023



Entre les lignes – 36h, Lyon

Prochaine session de formation : du 20/03/2023 au 23/05/2023



L'Onde porteuse – 113h, Clermont-Ferrand

Prochaine session de formation : du 23/01/2023 au 26/04/2023



EMI CFD – 36h, Paris

Prochaine session de formation : du 19/01/2023 au 17/06/2023



Ecole Publique de Journalisme de Tours (EPJT) – 68h à 80h, Tours

Prochaine session de formation : de janvier à février 2023 (dates à venir)



Skol Radio – 105h, Guichen

Prochaine session de formation : du 20/02/2023 au 31/03/2021



Fédération de l'audiovisuel participatif – 42h, Simiane-la-Rotonde

Prochaine session de formation : 17/10/2022 au 21/10/2022

Qu'est-ce qu'une CPNEF ? Une Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) regroupe les partenaires sociaux d'une ou plusieurs branches professionnelles et travaille sur les questions d'emploi et de formation de périmètre. Elle a la capacité de créer des certifications pour répondre aux besoins et aux évolutions de son secteur.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
<https://www.cpnef-av.com/les-formations/CCPI-EMI>

CONTACT
Jade Robin, chargée de projets
jrobin@cpnef-av.fr - 01 44 88 24 25

<p>Convention portant sur l'habilitation d'un organisme de formation à préparer à l'obtention de la certification interbranche « Eduquer aux médias et à l'information » de la CPNEF de l'audiovisuel et de la CPNEF de la presse</p>
--

ENTRE :

L'association de gestion CPNEF AV, dont le siège social est situé au 48 rue Saint Honoré 75001 Paris, SIRET : 483 121 869 000 26, représentée par son Président Christophe Pauly et sa Vice-Présidente Louise Lebecq,

Représentant le groupement composé de **la Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel et la Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de la Presse**

Désigné ci-après « **les CPNEF** »,

Désignée ci-après « **CPNEF de l'audiovisuel et CPNEF de la presse** » ou « **organismes certificateurs** »,

ET

L'organisme de formation « Université de TOURS », régulièrement déclaré en cette qualité sous le numéro 24 37 P 000 437 auprès de la Drees de la région Centre val de Loire dont le siège social est situé 60 rue du Plat d'Etain - BP12050 – 37020 TOURS cedex 1, SIRET : 193 708 005 00478, représenté par Monsieur Arnaud GIACOMETTI en sa qualité de Président, agissant pour le compte de l'Institut Universitaire de Technologie de Tours, représenté par Monsieur Yves RAINGEAUD, Directeur de l'IUT de Tours

Désigné ci-après « **organisme partenaire** »

Ci-après dénommés ensemble « **les Parties** »

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1.	Objet.....	3
ARTICLE 2.	Durée	3
2.1.	<i>Durée de l'habilitation.....</i>	3
2.2.	<i>Enregistrement du CCPI au Répertoire spécifique</i>	3
ARTICLE 3.	Droits et obligations des CPNEF	4
3.1.	<i>Propriété du CCPI.....</i>	4
3.2.	<i>Référentiel de certification</i>	4
3.3.	<i>Délivrance du CCPI.....</i>	4
3.4.	<i>Information de France compétences.....</i>	5
ARTICLE 4.	Droits et obligations de l'organisme partenaire	5
4.1.	<i>Qualité du processus de formation et d'évaluation</i>	5
4.2.	<i>Adéquation de la formation et des évaluations aux exigences du CCPI</i>	5
4.3.	<i>Présentation des candidats</i>	6
4.4.	<i>Accès et utilisation de la plateforme e-Certif.....</i>	6
4.5.	<i>Compétence des formateurs et obligations de formation.....</i>	6
4.6.	<i>Règles de communication.....</i>	6
ARTICLE 5.	Comité de suivi	7
ARTICLE 6.	Propriété intellectuelle.....	7
ARTICLE 7.	Concurrence déloyale	8
ARTICLE 8.	Non exclusivité	8
ARTICLE 9.	Protection des données personnelles	8
9.1.	<i>Données des Parties</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
9.2.	<i>Données des stagiaires</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
ARTICLE 10.	Confidentialité	10
ARTICLE 11.	Responsabilité.....	10
ARTICLE 12.	Résiliation anticipée de la convention	11
ARTICLE 13.	Droit applicable – Juridiction compétente	11

ARTICLE 1. Objet

La présente convention a pour objet de définir les modalités selon lesquelles les CPNEF habilite l'organisme partenaire à former des candidats et organiser l'évaluation en vue de l'obtention du certificat de compétences professionnelles interbranche (CCPI) intitulé :

« *Eduquer aux médias et à l'information* »,

en cours d'enregistrement au Répertoire spécifique (ci-après « RSCH »).

En application des présentes :

- L'organisme partenaire est habilité à dispenser un parcours de formation préparant à l'obtention du CCPI et à organiser les épreuves d'évaluation y afférentes.
- Les organismes certificateurs demeurent seuls compétents pour délivrer le CCPI à chaque candidat ayant satisfait aux épreuves d'évaluation organisées par l'organisme partenaire.

ARTICLE 2. Durée

2.1. Durée de l'habilitation

Au titre de la présente convention, l'organisme partenaire est habilité pour une durée d'un an renouvelable pour une durée de 3 années supplémentaires à l'issue du bilan de la première année d'exécution de la présente convention, soit jusqu'au 01/09/2026.

A cet égard, les CPNEF procéderont à un bilan avec l'organisme partenaire au terme de la première année d'exécution de la présente convention.

Le bilan reposera notamment sur les éléments suivants :

- le respect des attendus relatifs au programme de formation et au processus d'évaluation tels que définis par les certificateurs dans les référentiels de la certification et le document Modalités d'organisation et de contrôle ;
- la transparence dans l'utilisation de la marque de certification par l'organisme partenaire ;

Une réunion entre les Parties pourra être planifiée afin qu'elles puissent échanger et procéder le cas échéant à d'éventuelles améliorations dans le cadre du renouvellement de l'habilitation pour les trois années suivantes.

Les CPNEF pourront décider de mettre un terme à la présente convention à l'issue de la première année, compte tenu du bilan réalisé.

Dans tous les cas, la décision de renouvellement ou de non-renouvellement de l'habilitation sera notifiée par les CPNEF à l'organisme partenaire par tout moyen écrit avant à l'issue de la première année d'exécution de la présente convention, étant précisé que plusieurs sessions de candidats pourront être formées, évaluées et certifiées au cours d'une même année.

2.2. Enregistrement du CCPI au Répertoire spécifique

Le CCPI est en cours d'enregistrement au RSCH.

En cas de renouvellement de l'enregistrement du CCPI au RSCH pendant l'exécution de la présente convention, l'organisme partenaire demeurera habilité jusqu'au terme mentionné à l'article 2.1.

Les Parties conviennent que l'organisme partenaire demeurera habilité y compris en cas de non-renouvellement du CCPI, et ce jusqu'au terme de la présente convention mentionné à l'article 2.1.

ARTICLE 3. Droits et obligations des CPNEF

3.1. Propriété du CCPI

Les CPNEF déclarent être propriétaires du CCPI *Eduquer aux médias et à l'information* et détiennent à ce titre l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur le référentiel de certification.

Les CPNEF délivrent le CCPI en leur nom, étant précisé que le parchemin du CCPI ne comportera que le logo de la CPNEF de l'audiovisuel et de la CPNEF de la presse.

Les CPNEF sont seules habilitées à déposer un dossier de renouvellement de l'enregistrement du CCPI auprès de France Compétences. Le cas échéant, elles informeront l'organisme partenaire de leurs démarches de renouvellement.

3.2. Référentiel de certification

Les CPNEF accordent à l'organisme partenaire un droit d'utilisation afférent au référentiel de compétences ainsi qu'au référentiel d'évaluation du CCPI, afin de lui permettre d'assurer la mise en œuvre de la formation préparant à l'obtention de ladite certification ainsi que la réalisation des évaluations menant à la délivrance de la même certification.

A ce titre les CPNEF pourront formuler à tout moment des observations relatives à la transposition par l'organisme de formation des compétences figurant dans le référentiel en séquences pédagogiques.

De convention expresse entre les parties, ce droit d'utilisation sur le référentiel de certification est consenti à titre gracieux pour toute la durée de l'habilitation visée à l'article 2.1 et dans le strict respect des stipulations objet de la présente convention.

3.3. Délivrance du CCPI

Les CPNEF s'engagent à délivrer le CCPI aux stagiaires à l'issue du jury d'évaluation et du jury paritaire, lorsqu'ils ont satisfait aux épreuves d'évaluation.

Seules les CPNEF sont habilitées à délivrer la certification à l'issue des épreuves.

Les CPNEF sont responsables de l'organisation des jurys paritaires.

3.4. Information de France compétences

A compter de l'enregistrement du CCPI au RSCH, les organismes certificateurs s'engagent à informer France compétences de la présente habilitation, et à inscrire l'organisme partenaire sur la liste des organismes habilités à préparer au CCPI *Eduquer aux médias et à l'information* de France compétences.

ARTICLE 4. Droits et obligations de l'organisme partenaire

4.1. Qualité du processus de formation et d'évaluation

L'organisme partenaire s'engage à garantir la qualité de son processus de gestion de la formation et d'évaluation. A cet égard, il s'engage à détenir la certification Qualiopi dans la catégorie au titre de laquelle il réalise l'action (« action de formation ») pendant toute la durée d'application de la présente convention.

Il est rappelé que les CPNEF sont garantes auprès de France compétences de la qualité du dispositif de certification et qu'à ce titre, elle pourra solliciter tous documents et/ou diligenter des contrôles afin de s'assurer que l'organisme partenaire satisfait à la qualité du processus de formation et d'évaluation, tel que décrit dans les modalités d'organisation et de contrôle de la certification annexées.

4.2. Adéquation de la formation et des évaluations aux exigences du CCPI

L'organisme partenaire est autorisé à utiliser la marque afférente au CCPI ainsi que les référentiels de compétences et d'évaluation figurant en annexe 1 afin d'élaborer un programme pédagogique et/ou des sujets d'épreuves approprié(e)s en vue de l'organisation des évaluations.

A ce titre, il est rappelé que le programme de formation doit être établi par l'organisme partenaire conformément au document Modalités d'organisation et de contrôle figurant en annexe 2.

L'organisme partenaire s'engage à respecter le document Modalités d'organisation et de contrôle établi par les CPNEF, ainsi que les référentiels de compétences et d'évaluation du CCPI annexés.

Tout écart par rapport au document Modalités d'organisation et de contrôle et au référentiel de la certification dans la mise en œuvre du parcours de formation et de l'organisation des évaluations (contenus des modules de formation, rythme de l'alternance le cas échéant, durée, évaluation...), administratifs et financiers (prérequis, effectifs par session, adéquation des coûts pédagogiques au regard des modalités de financement dont bénéficient les candidats...) est soumis à l'accord préalable des CPNEF.

L'organisme partenaire s'engage à fournir aux CPNEF les détails pédagogiques nécessaires pour évaluer l'adéquation des moyens et méthodes pédagogiques de la formation mise en place avec les objectifs du référentiel de compétences du CCPI.

A cet égard, il est notamment rappelé que :

- La durée du parcours de formation et des évaluations devra être comprise entre 28 heures et 150 heures.
- Le contenu de la formation devra être constitué de cas pratiques, de mises en situation et de points théoriques.

- Une session de formation ne peut comprendre plus de 14 stagiaires.

L'organisme partenaire s'engage à informer les CPNEF de toute difficulté qui pourrait avoir une incidence sur la formation, son suivi et l'évaluation finale en vue de l'obtention du CCPI.

L'organisme partenaire devra fournir un bilan qui comprendra un bilan pédagogique et les résultats des candidats :

- A la fin de chaque session de formation et d'évaluation ;
- A l'issue de la première année d'exécution de la présente convention ;
- A l'issue de la quatrième année d'exécution de la présente convention.

Les modalités de ces bilans seront précisées ultérieurement par les CPNEF.

4.3. Présentation des candidats

L'organisme partenaire s'engage à présenter les candidats aux épreuves d'évaluation permettant l'obtention de la certification visée dans un délai d'un an à compter de la fin de chaque session de formation.

4.4. Accès et utilisation de la plateforme e-Certif

Les CPNEF s'appuient sur la plateforme e-Certif pour la mise en œuvre du CCPI. Cette plateforme permet notamment de gérer les candidatures et inscriptions, l'évaluation et la validation des acquis, la gestion des jurys.

A ce titre, l'organisme partenaire disposera d'un accès à cette plateforme afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi des formations préparant à l'obtention du CCPI. A cet égard, il s'engage à saisir sur la plateforme l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement des évaluations et suivi des promotions de certifiés.

4.5. Compétence des formateurs et obligations de formation

L'organisme partenaire s'engage à fournir sur demande des CPNEF les CV des formateurs amenés à dispenser la formation. Dans le cas où l'organisme partenaire recourt à des nouveaux formateurs, il s'engage à en informer la CPNEF de l'audiovisuel et à lui communiquer les CV correspondants.

Sur la base des CV fournis, les CPNEF se réservent le droit de refuser l'intervention d'un formateur et plus généralement de demander à l'organisme partenaire de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour faire monter en compétences ses formateurs.

4.6. Règles de communication

L'organisme partenaire s'engage à mentionner la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse comme organismes certificateurs lorsqu'il présente le CCPI sur tous ses supports de communication.

L'organisme partenaire s'engage à respecter les règles de communication définies par France Compétences et la Caisse des dépôts et consignations lorsque la formation est dispensée au titre du Compte personnel de formation (CPF), notamment quant à l'usage des logotypes.

Dans le cas où l'enregistrement du CCPI au RSCH ne serait pas renouvelé, l'organisme partenaire devra impérativement tenir compte de la date d'échéance dudit enregistrement dans l'ensemble de ses communications auprès du public et en particulier des stagiaires inscrits en formation, ainsi que dans l'organisation des sessions de préparation à l'obtention du CCPI.

ARTICLE 5. Comité de suivi

Un comité de suivi est mis en place par les CPNEF, qui sera l'interlocuteur privilégié de l'organisme partenaire.

Ce comité est composé des partenaires sociaux membres de la CPNEF de l'audiovisuel et d'experts métiers invités.

Il a pour objet d'accompagner l'organisme partenaire depuis la mise en place effective du programme de formation jusqu'à la réalisation de la formation et de l'évaluation.

Un point d'étape sera notamment réalisé au cours de la réalisation de la formation, à mi-parcours.

Dans l'hypothèse où le point d'étape mettrait en évidence un manquement grave ou un non-respect réitéré de ses obligations par l'organisme partenaire, les CPNEF mettront en demeure l'organisme partenaire de se conformer à ses obligations, sous trente (30) jours à compter de l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception notifiant lesdits manquements.

A défaut de respect de ses obligations par l'organisme partenaire dans le délai précité, son habilitation lui sera retirée et la présente convention sera résiliée.

En cas de retrait de l'habilitation, les formations et évaluations en cours devront être poursuivies jusqu'à leur terme par l'organisme partenaire.

ARTICLE 6. Propriété intellectuelle

Chaque Partie considère comme strictement confidentiel tout support, idée, savoir-faire, information ou concept pédagogique provenant de l'autre Partie dont elle pourrait avoir connaissance à l'occasion de l'exécution de la présente convention.

Chacune des Parties s'engage à observer la plus grande discrétion quant aux techniques, méthodes et procédés pédagogiques dont elle aurait été amenée à partager la connaissance en application de la présente convention.

Les référentiels de compétences et d'évaluation du CCPI *Eduquer aux médias et à l'information* demeurent la propriété des CPNEF.

L'organisme partenaire se voit conférer, en application de la présente convention, un droit d'utilisation des référentiels de compétences et d'évaluation de ladite certification qui est strictement limité à la mise en œuvre de la formation préparant au CCPI et à l'organisation des évaluations permettant la délivrance du CCPI.

Dans ces conditions, l'organisme partenaire s'interdit formellement de :

- reproduire, copier, diffuser, communiquer et/ou représenter tout ou partie des référentiels du CCPI dans un autre but que la mise en œuvre des formations préparant à l'obtention du CCPI,

- modifier et d'altérer toute marque et/ou inscription figurant sur tout ou partie de ces référentiels,
- faire usage de tout ou partie du contenu des référentiels du CCPI en dehors de la mise en œuvre de la présente convention.

L'organisme partenaire s'engage à ce que ses formateurs, constituant l'équipe pédagogique, n'utilisent le contenu des référentiels du CCPI que dans le cadre exclusif de la mise en œuvre des formations préparant à l'obtention de ce dernier.

ARTICLE 7. Concurrence déloyale

Pendant toute la durée de la convention et pendant un délai de cinq ans suivant son terme, l'organisme partenaire s'engage à ne pas déposer auprès de France Compétences une certification similaire poursuivant les mêmes buts que le CCPI, sans accord préalable des CPNEF.

ARTICLE 8. Non exclusivité

Les CPNEF conservent le droit de conclure une convention portant sur le même objet avec tout autre organisme de formation.

ARTICLE 9. Protection des données personnelles

1. Pour la mise en œuvre des traitements nécessaires à l'exécution du Contrat, l'Université et le Co-contractant (ci-après désigné le « Co-responsable ») sont considérés comme responsables conjoints au sens de l'article 26 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « RGPD »).

2. Les Parties s'engagent à respecter le cadre juridique régissant les traitements de données à caractère personnel et tout particulièrement le RGPD. Les Parties coopèrent pour garantir que les traitements des données sont effectués dans le respect des normes relatives à la protection des données personnelles.

3. Les Parties nomment chacune un Délégué à la protection des données (DPD) facilement joignables par les personnes concernées, notamment par la publication d'un moyen de contact sur leurs sites internet institutionnels respectifs. Les Parties échangent les coordonnées de leurs DPD respectifs et assurent qu'ils puissent librement communiquer entre eux.

Les DPD désignés à la date de la signature sont les suivants :

Université de Tours	Le Co-responsable
---------------------	-------------------

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUE ET DU PATRIMOINE 60 rue du Plat d'Etain, 37000 Tours dpd@univ-tours.fr	[Association de gestion CPNEF AV 48 rue saint Honoré 75001 Paris info@cpnef-av.fr]
---	---

Les Parties informent immédiatement l'autre Partie en cas de changement de l'identité ou du moyen de contact de leur DPD désigné.

4. Les Parties s'efforcent d'effectuer une description similaire du Traitement objet de la Convention dans leur registre des traitements respectif. Elles maintiennent chacune à jour ce registre.

5. Chacune des Parties est responsable du bon traitement des exercices de droits visés aux articles 15 à 23 du RGPD par les personnes concernées dont elles sont destinataires. Les Parties se fournissent mutuellement une assistance raisonnable dans le traitement des demandes reçues, notamment par l'intermédiaires de leurs DPD.

6. La partie effectuant le premier contact relatif au traitement avec la personne concernée a la responsabilité de fournir, au moment de celui-ci, l'ensemble des informations visées à l'article 13 du RGPD. Les Parties rendent ces informations facilement accessibles aux personnes concernées. Les informations fournies à la personne concernée incluent notamment les grandes lignes de l'accord conclu dans le cadre de la présente Convention, conformément à l'article 26 alinéa 2 du RGPD.

7. Les parties conviennent de ne pas réaliser conjointement d'Analyse d'impact sur la protection des données (AIPD) au regard des risques liés aux traitements impliquées.

8. Chacune des Parties est responsable de la déclaration des violations de données dont elles ont connaissance en premier. Dans le cas où les deux Parties sont susceptibles d'être concernées par la violation, les parties s'informent préalablement à toute déclaration à la CNIL et se coordonnent en cas de communication auprès des personnes concernées.

9. Les traitements opérés conjointement par les Parties sont les suivants :

Traitement n°1

Objet du traitement	Gestion administrative et financière de la convention
Finalité du traitement	Assurer le suivi de l'exécution de la convention y compris, le cas échéant, pour le volet financier
Nature du traitement	Collecte et conservation des données par le service ou la composante dans ses outils métiers.
Durée du traitement	Les données sont conservées pour la durée de vie de la convention. Elles peuvent ensuite être conservées en base intermédiaire pour la durée de la prescription légale applicable à la convention
Typologie de données personnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Information de contact des Parties - Toute donnée utile à la constatation de l'exécution de la convention - Si la convention est signée avec une personne physique : données bancaires nécessaires au paiement de la prestation

Catégorie de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel de l'Université - Co-contractant ou personnel du co-contractant
-----------------------------------	--

Traitement n°2

Objet du traitement	Gestion administrative et financière de la convention
Finalité du traitement	Assurer le suivi de l'exécution de la convention y compris, le cas échéant, pour le volet financier
Nature du traitement	Collecte et conservation des données par le service ou la composante dans ses outils métiers.
Durée du traitement	Les données sont conservées pour la durée de vie de la convention. Elles peuvent ensuite être conservées en base intermédiaire pour la durée de la prescription légale applicable à la convention
Typologie de données personnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Information de contact des Parties - Toute donnée utile à la constatation de l'exécution de la convention - Si la convention est signée avec une personne physique : données bancaires nécessaires au paiement de la prestation
Catégorie de personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel de l'Université - Co-contractant ou personnel du co-contractant

ARTICLE 10. Confidentialité

Les Parties garantissent la confidentialité de l'ensemble des informations échangées dans le cadre de la présente convention d'habilitation.

ARTICLE 11. Responsabilité

L'organisme partenaire s'engage à réaliser les formations et évaluations conformément aux stipulations de la présente convention et ses annexes.

A cet égard, les CPNEF ne pourront être tenu responsable de préjudices indirects subis par l'organisme partenaire, ne résultant pas directement ou exclusivement de la défaillance des CPNEF dans l'exécution de ses engagements au titre de la présente convention, tels que préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires, perte de profit, perte de client ou atteinte à l'image de marque.

En cas de préjudice direct ou indirect subi par les CPNEF dû à une inexécution ou mauvaise exécution des obligations contractuelles de l'organisme partenaire, la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse se réservent la possibilité d'obtenir réparation sur le fondement de la responsabilité contractuelle de l'organisme partenaire conformément aux dispositions de l'article 1231-1 du Code civil.

ARTICLE 12. Résiliation anticipée de la convention

En cas de manquement par l'une ou l'autre des Parties à l'une quelconque des obligations mises à sa charge dans le cadre de la présente convention, l'autre Partie pourra la mettre en demeure de réparer ce manquement dans un délai maximum de trente (30) jours, sous réserve de l'en avoir informée préalablement par tout moyen.

Si à l'issue de ce délai, la Partie concernée ne s'est pas mise en conformité, l'autre Partie pourra de plein droit résilier la présente convention, à effet immédiat, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans préjudice de tous les dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

ARTICLE 13. Droit applicable – Jurisdiction compétente

La présente convention est soumise pour sa conclusion, son interprétation, et son exécution au droit français.

En cas de différend relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution, l'interruption ou la résiliation de la présente convention, les Parties recourront à la médiation.

En cas d'échec de la médiation, les juridictions de Paris seront seules compétentes.

Article 14. Gestion de la convention

La gestion du contrat est assurée :

- Pour l'université,
 - o La convention est pilotée par Mohamed DAASSI, Mail : mohamed.daassi@univ-tours.fr
 - o La gestion administrative est assurée par Sandrine HADJI • Mail : sandrine.hadji@univ-tours.fr • Tél. : 02.47.36.76.28 ;
 - o La gestion financière est assurée par Stéphanie RIOU • Mail : stephanie.riou@univ-tours.fr • Tél. : 02.47.36.75.06 ;
- Pour le cocontractant, par Ségolène DUPONT, sdupont@conef-av.fr 01 44 88 24 25 • Mail : • Tél. : .

Les correspondances postales doivent être envoyées au siège social des parties.

Fait à Paris, le 15/11/2022

En deux (2) exemplaires

Pour les CPNEF

Association de gestion CPNEF AV

Christophe Pauly, Président



Pour l'organisme partenaire

Yves RAINGEAUD

Directeur de l'IUT de Tours



Arnaud GIACOMETTI

A. Giacometti

**Président de l'Université de
Tours**

Annexe 1 : Référentiel de certification

Annexe 2 : Modalités d'organisations et de contrôle de la certification

<p>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i></p>	<p>MODALITÉS D'ÉVALUATION</p>	<p>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p>
<p>C1. Décrypter le processus de fabrication de l'information et les pratiques informationnelles des usagers afin de maintenir un niveau de maîtrise suffisant pour traiter les enjeux de l'EMI.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les métiers du journalisme (presse, audiovisuel...) et leurs évolutions sont correctement restitués. ▪ Les pratiques de base du journalisme (méthodes, règles, outils de vérification de l'information...) sont mobilisés. ▪ Les étapes du processus de fabrication de l'information sont restituées chronologiquement, avec exactitude et précision. ▪ Les usages informationnels des publics sont pris en compte (presse écrite, navigation internet, réseaux sociaux...). ▪ Les enjeux de l'EMI (écosystème, acteurs, actualité...) sont intégrés lors de l'intervention proposée et/ou lors du travail individuel de réflexion et d'analyse.
<p>C2. Réaliser une veille sur l'évolution des pratiques, des formats et des supports des médias et de l'information afin de les restituer avec clarté, discernement et esprit critique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier professionnel : travail individuel de réflexion et d'analyse ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensemble des plateformes de diffusion de l'information utilisées par le grand public sont consultées régulièrement (médias traditionnels : presse écrite, télévision, radio... ainsi que les nouveaux supports d'informations : réseaux sociaux...). ▪ Les enjeux médiatiques et journalistiques font l'objet d'une veille régulière et d'une analyse approfondie (écosystème, économie des médias, tendances globales, impact, biais...). ▪ Une veille technologique est réalisée sur les différents supports, formats et usages d'information émergents. ▪ Le degré de fiabilité de l'information sur les différents supports est évalué lors de la veille technologique. Le cas échéant, les biais d'informations sont soulignés. ▪ L'intervention proposée rend compte de l'étude préalable de la diversité des usages et de l'évolution des pratiques.
<p>C3. Analyser le contexte d'une commande d'atelier (public cible et ses caractéristiques...) en échangeant avec le ou les organisateur(s) afin d'élaborer une intervention adaptée et de répondre à un appel à projets, le cas échéant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenance, entretien avec le jury d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le public cible et ses caractéristiques, ainsi que le cadre de l'intervention, sont clairement identifiés. ▪ S'il s'agit d'un appel à projet, des éléments de réponse spécifiques sont apportés (cahier des charges...). ▪ Les éléments clés de la demande de l'organisateur (durée de l'atelier, compétences attendues, programme pédagogique...) sont écoutés et analysés avec méthode et rigueur. ▪ La construction de l'intervention (modules sélectionnés, format...) est cohérente et argumentée au regard du contexte identifié et des recommandations formulées par l'organisateur ou dans le cahier des charges. ▪ Si nécessaire, sur demande de l'organisateur, une ou plusieurs versions alternatives à l'intervention sont proposées, ou des ajustements sont réalisés.
<p>C4. Co-construire son intervention avec le ou les organisateur(s) en définissant des objectifs à déployer lors des ateliers d'EMI afin d'être cohérent avec le parcours pédagogique porté par l'organisateur.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des échanges tangibles et réguliers ont lieu avec l'organisateur en amont de l'intervention afin de créer un climat de confiance. ▪ Les besoins de l'organisateur et le parcours pédagogique porté sont analysés avec rigueur et méthode. ▪ Des objectifs clairs et concrets sont formulés avec l'organisateur, conformément aux attentes et au parcours pédagogique porté. ▪ La posture à adopter (active, en retrait par rapport au professeur, en tant que journaliste...), la répartition du temps d'intervention et l'intégration dans le parcours pédagogique sont définies clairement et communément avec l'organisateur.

Annexe 1 : Référentiel de compétences et d'évaluation – CCPI Eduquer aux médias et à l'information (EMI)

<p>C5. Mettre en œuvre les techniques d'animation avec pédagogie et en collaborant avec l'auditoire afin d'assurer une bonne transmission des savoirs.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les techniques d'animation déployées lors de l'atelier sont sélectionnées selon les publics cibles, les besoins de l'organisateur et les objectifs de l'intervention. ▪ Les techniques d'animation mises en œuvre respectent les bases de la pédagogie et incitent l'auditoire à la participation dans un climat de confiance. ▪ L'intervention proposée est accessible à toutes personnes (y compris personnes porteuses de handicap), ou alors des alternatives sont proposées afin d'assurer la même qualité d'intervention à tous. ▪ Les outils numériques de création de supports et d'animation d'ateliers sont mis en œuvre correctement et adaptés. ▪ Les enjeux de la posture particulière de journaliste intervenant en EMI sont analysés et pris en compte de façon consciente lors de l'animation face aux différents publics cibles. ▪ Les techniques d'animation, les méthodes pédagogiques et la posture adoptée lors de l'intervention font l'objet d'une auto-analyse rétrospective afin d'étayer sa pratique.
<p>C6. Accompagner la découverte et le décryptage de l'information par une expérimentation pratique et collective des outils, des processus et des techniques journalistiques afin d'impliquer pleinement les apprenants dans l'atelier d'EMI.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'intervention élaborée intègre une partie théorique et une partie pratique, qui se coordonnent de façon fluide et cohérente. ▪ L'atelier pratique est sélectionné selon le contexte de l'intervention (publics cibles, parcours pédagogique global...), les objectifs définis avec l'organisateur et l'expérience journalistique. ▪ Les modules pensés et proposés lors de l'atelier pratique permettent aux apprenants de coconstruire l'information en expérimentant de façon concrète les outils, les processus et techniques journalistiques. ▪ L'atelier pratique sélectionné implique collectivement les apprenants comme acteurs de l'apprentissage dans la découverte et le décryptage de l'information.
<p>C7. Réaliser une évaluation de l'intervention au regard de critères et d'objectifs préalablement définis en lien avec le ou les organisateur(s) afin de constituer un bilan et d'améliorer les prochains ateliers.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des critères d'évaluation selon les objectifs et le contexte sont établis avec l'organisateur préalablement à l'intervention. ▪ Les critères formulés évaluent la cohérence et l'efficacité de l'intervention proposée et de la pratique pédagogique. ▪ A la suite de l'intervention, une autoévaluation reprenant méthodiquement les différents critères définis est réalisée. ▪ Des axes d'amélioration sont proposés pour les prochains ateliers d'EMI et reflètent et prennent en compte les conclusions tirées de l'analyse des ateliers précédents, et s'adaptent en conséquence.

L'évaluation des compétences s'appuie sur les épreuves suivantes :

Dossier professionnel : Le candidat choisit un cas réel ou simulé et traite des différentes étapes à conduire pour mener une intervention d'éducation aux médias. Il effectue un travail individuel de veille, de réflexion, d'analyse et de conception pour la mise en œuvre d'une intervention d'éducation aux médias.

Le dossier présente les actions à mener en amont, lors de l'intervention et en aval. Le candidat présente et explique les choix effectués. Il analyse les éventuels échecs ou difficultés rencontrées.

Support : Le support du travail de réflexion et d'analyse est au format Word, et composé de 20 à 30 pages maximum. D'autres formats (vidéo...) peuvent être envisagés, à l'appréciation du candidat selon le sujet traité.

Durée : Le candidat dispose de 1 à 3 semaines pour préparer son travail individuel. Le support est transmis au jury 1 semaine en amont de la soutenance.

Soutenance orale : Le candidat présente les principaux points de son dossier professionnel. Le jury questionne le candidat sur ses références, sur les difficultés rencontrées, sur les pistes ou solutions trouvées, sur les axes d'amélioration et enseignements tirés pour de futurs projets. Le temps de questions/réponses permet d'interroger le candidat sur les choix opérés et d'évaluer l'ensemble des compétences du référentiel, en posant des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés par le candidat.

Durée : 30 minutes, dont 15 minutes de présentation par le candidat et 15 minutes de questions/réponses avec le jury.

Règles d'attribution de la certification :

La certification est obtenue dès lors que le candidat obtient 100% des compétences.

Annexe 2 : Modalités d'organisation et de contrôle de la certification interbranche « Eduquer aux médias et à l'information »

Ce document a vocation à détailler les modalités d'organisations des épreuves d'évaluations et la mise en place de procédures de leurs contrôles.

1) LES CERTIFICATEURS : CPNEF DE L'AUDIOVISUEL & CPNEF DE LA PRESSE

La CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse sont les instances qui délivrent la certification professionnelle « *Eduquer aux médias et à l'information* ».

Plus précisément, en tant que certificateurs, la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse ont pour rôle de :

- Délivrer la certification aux candidats ayant satisfait aux épreuves d'évaluation
- Veiller à l'actualisation du référentiel de compétences
- Examiner toute question organisationnelle liée à la certification, afin qu'elle se déroule dans des conditions satisfaisantes, telles que la mise en œuvre des épreuves d'évaluation, la mise en place des sessions de jury, la délivrance de la certification.

2) INSTANCE CHARGÉE DE VEILLER A L'ACTUALISATION DE LA CERTIFICATION

Un comité de suivi de la certification, composé de membres de la CPNEF de l'audiovisuel et de la CPNEF de la presse, sera chargé de :

- Effectuer une veille sur les évolutions relatives à l'activité d'éducation aux médias et à l'information, en matière de savoirs, savoir-faire, savoir-être et d'outils
- Apporter une vision critique sur les programmes de formation existant ainsi que sur le référentiel de compétences de la certification « *Eduquer aux médias et à l'information* » afin de les actualiser et les optimiser au fil de l'eau.

Ce comité de suivi est composé de 6 personnes :

- 1 représentant des employeurs de l'audiovisuel
- 1 représentant des employeurs de la presse
- 1 représentant des salariés de l'audiovisuel
- 1 représentant des salariés de la presse
- 2 experts métier

3) RÔLE DES JURYS

a) Le jury d'évaluation

La CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse valident les membres du jury d'évaluation, en amont de chaque session d'évaluation.

Le jury d'évaluation est composé a minima de 4 professionnels métiers (n'ayant pas formé le candidat) dont au moins un journaliste, et un animateur d'antenne ou journaliste :

- 2 professionnels de l'EMI ;
- 1 représentant de l'organisme habilité ;

- 1 représentant des CPNEF.

Le jury peut convier des experts métiers si nécessaire (sans voix délibérative).

Le jury d'évaluation doit réaliser l'évaluation des candidats à la fin du parcours de formation lié à la certification dans le cadre :

- De l'analyse du dossier professionnel préparé par le candidat
- De la soutenance du dossier professionnel présentée à l'oral par le candidat (en présentiel ou à distance)

Pour ce faire, il doit en amont du jury d'évaluation

- Prendre connaissance du référentiel de compétences qui décrit les compétences de la certification « *Eduquer aux médias et à l'information* ».
- Prendre connaissance de la grille d'évaluation proposée et du fonctionnement du système d'évaluation.
- Prendre connaissance du dossier professionnel rédigé par le candidat (transmis au jury une semaine minimum avant la date de la soutenance devant le jury).

Il doit, lors du jury d'évaluation

- Échanger lors d'un entretien avec le candidat sur son dossier professionnel.
- Apprécier le degré de maîtrise des compétences à partir de la grille d'évaluation.

Il doit, à l'issue du jury d'évaluation

- S'accorder sur une évaluation commune à l'issue de l'épreuve de soutenance. En cas de désaccord la voix du président est prépondérante.

Le jury d'évaluation s'engage à respecter les principes de fonctionnement suivants :

Il assure l'équité de traitement de chaque candidat (temps consacré à chacun, niveau des questions posées...).

Le jury est bienveillant, il favorise les réalisations et l'expression du candidat afin de lui permettre de donner le meilleur de lui-même, en veillant à ne pas le mettre en difficulté.

L'ensemble des compétences est balayé, le jury d'évaluation évitant de se « focaliser » sur une compétence insuffisamment maîtrisée.

b) Le jury paritaire de délivrance de la certification

Le jury paritaire est organisé par les CPNEF. Pour exercer sa mission de délivrance de la certification, le jury paritaire se réunit au minimum 4 fois par an et est composé de 4 personnes :

- Président.e de la CPNEF de l'audiovisuel
- Vice-président.e de la CPNEF de l'audiovisuel
- Président.e de la CPNEF de la presse
- Vice-président.e de la CPNEF de la presse

Il se doit d'être impartial, ainsi un jury ne participe pas aux délibérations s'il connaît personnellement un candidat (candidat qu'il aurait suivi pendant son parcours de formation).

Le jury de délibération doit :

- Délibérer à partir des résultats du candidat pour l'obtention du CCPI.
- Compléter et signer le parchemin.

4) LE DEROULEMENT DES EPREUVES D'EVALUATION

Les évaluations sont définies et précisées au candidat en début de session.

Les évaluations sont organisées à l'issue de chaque session de formation.

Les modalités d'évaluation ont été conçues pour valider l'acquisition des compétences visées par la certification. Les membres du jury d'évaluation sont formés pour appliquer le même barème de notation.

L'évaluation des compétences s'appuie sur les épreuves suivantes :

Dossier professionnel :

Le candidat choisit un cas réel ou simulé et traite des différentes étapes à conduire pour mener une intervention d'éducation aux médias.

Il effectue un travail individuel de veille, de réflexion, d'analyse et de conception pour la mise en œuvre d'une intervention d'éducation aux médias.

Le dossier présente les actions à mener en amont, lors de l'intervention et en aval. Le candidat présente et explique les choix effectués. Il analyse les éventuels échecs ou difficultés rencontrés.

Support : Le support du travail de réflexion et d'analyse est au format Word, et composé de 20 à 30 pages maximum. D'autres formats (vidéo...) peuvent être envisagés, à l'appréciation du candidat selon le sujet traité.

Durée : Le candidat dispose de 1 à 3 semaines pour préparer son travail individuel. Le support est transmis au jury 1 semaine en amont de la soutenance.

Soutenance orale :

Le candidat présente les principaux points de son dossier professionnel. Le jury questionne le candidat sur ses références, sur les difficultés rencontrées, sur les pistes ou solutions trouvées, sur les axes d'amélioration et enseignements tirés pour de futurs projets. Le temps de questions/réponses permet d'interroger le candidat sur les choix opérés et d'évaluer l'ensemble des compétences du référentiel, en posant des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés par le candidat.

Durée : 30 minutes, dont 15 minutes de présentation par le candidat et 15 minutes de questions/réponses avec le jury.

5) LES REGLES D'ATTRIBUTION DE LA CERTIFICATION

a) L'échelle d'évaluation retenue est la suivante :

A **Acquis** : le candidat réalise en totalité les attendus en autonomie

NA **Non acquis** : le candidat ne réalise pas les attendus

b) La règle d'attribution de la certification

La certification est obtenue dès lors que le candidat obtient 100% des compétences.

6) COMMUNICATION DES RESULTATS ET DELIVRANCE MATERIELLE DU CERTIFICAT

Les résultats des épreuves sont notifiés par écrit aux candidats dans un délai de 1 mois.
Le parchemin, sous format papier ou électronique, est adressé au candidat dans un délai de 3 mois.

7) MODALITES DE TRAITEMENT DES DYSFONCTIONNEMENTS

En cas de dysfonctionnement ou de réclamation, un traitement spécifique est apporté : prise en charge du dossier par la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse, traitement du problème spécifique avec planning associé, mise en place d'action corrective.

8) MODALITES DE REGULATION DES PROCESSUS D'EVALUATION MENANT A LA CERTIFICATION

Chaque année, la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse réalisent un bilan des évaluations, basé sur les retours des candidats, des entreprises et des échanges avec les formateurs de façon à identifier les sources d'optimisation.

9) LES CONDITIONS DE RATTRAPAGE ET LES VOIES DE RECOURS

En cas d'absence le jour du passage de la certification, le candidat pourra se présenter à la session suivante.

En cas d'échec à la certification, le candidat pourra se représenter à une autre session suivante sous un délai d'un an maximum, sous réserve que la certification soit maintenue par la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse, ainsi que par France Compétences.

En cas de litige, le candidat peut exercer un recours auprès de la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse, organismes certificateurs. Pour être valable, ce recours doit être formulé par lettre recommandée avec avis de réception, et dûment motivé, dans le délai de 2 mois suivant la date de notification des résultats.

10) PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

Afin que les candidats en situation de handicap puissent passer les épreuves dans des conditions équitables, la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse informent le jury d'évaluation lorsque des modalités particulières d'organisation des sessions (durée des épreuves, aides techniques...) sont prévues pour des personnes handicapées, en application des dispositions des articles D. 5211-2 et suivants du code du travail. Les organismes de formation habilités en charge d'organiser les épreuves mettront en place les moyens nécessaires, tant en ce qui concerne la durée que les moyens matériels et humains, sans modifier le contenu des épreuves, pour maintenir le niveau d'examen requis, à condition que la demande soit formulée et l'avis médical présenté au moment de l'inscription à la certification.

Pour ce faire, un référent « handicap » est désigné au sein de la CPNEF de l'audiovisuel et de la CPNEF de la presse afin de participer à l'adaptation des épreuves d'évaluation. Par ailleurs, des référents « handicap » seront également nommés au sein des organismes de formation habilités afin d'adapter les modalités de formation et d'évaluation aux personnes ayant des besoins spécifiques.







CCPI EMI-convention

Final Audit Report

2022-12-06

Created:	2022-12-06
By:	Segolene Dupont (sdupont@cpnef-av.fr)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAS3MUmT615ZiiqzgHKRvsDzQ49Lv89Xt

"CCPI EMI-convention" History

-  Document created by Segolene Dupont (sdupont@cpnef-av.fr)
2022-12-06 - 10:52:44 AM GMT- IP address: 193.248.41.217
-  Document emailed to cpauly@f3c.cfdt.fr for signature
2022-12-06 - 10:54:00 AM GMT
-  Email viewed by cpauly@f3c.cfdt.fr
2022-12-06 - 11:07:36 AM GMT- IP address: 172.225.120.124
-  Signer cpauly@f3c.cfdt.fr entered name at signing as Christophe Pauly
2022-12-06 - 11:12:26 AM GMT- IP address: 87.88.156.2
-  Document e-signed by Christophe Pauly (cpauly@f3c.cfdt.fr)
Signature Date: 2022-12-06 - 11:12:28 AM GMT - Time Source: server- IP address: 87.88.156.2
-  Agreement completed.
2022-12-06 - 11:12:28 AM GMT

Annexe 1 : Référentiel de compétences et d'évaluation – CCPI Éduquer aux médias et à l'information (EMI)

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
C1. Décrypter le processus de fabrication de l'information et les pratiques informationnelles des usagers afin de maintenir un niveau de maîtrise suffisant pour traiter les enjeux de l'EMI.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les métiers du journalisme (presse, audiovisuel...) et leurs évolutions sont correctement restitués. ▪ Les pratiques de base du journalisme (méthodes, règles, outils de vérification de l'information...) sont mobilisés. ▪ Les étapes du processus de fabrication de l'information sont restituées chronologiquement, avec exactitude et précision. ▪ Les usages informationnels des publics sont pris en compte (presse écrite, navigation internet, réseaux sociaux...). ▪ Les enjeux de l'EMI (écosystème, acteurs, actualité...) sont intégrés lors de l'intervention proposée et/ou lors du travail individuel de réflexion et d'analyse.
C2. Réaliser une veille sur l'évolution des pratiques, des formats et des supports des medias et de l'information afin de les restituer avec clarté, discernement et esprit critique.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dossier professionnel : travail individuel de réflexion et d'analyse ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensemble des plateformes de diffusion de l'information utilisées par le grand public sont consultées régulièrement (médias traditionnels : presse écrite, télévision, radio... ainsi que les nouveaux supports d'informations : réseaux sociaux...). ▪ Les enjeux médiatiques et journalistiques font l'objet d'une veille régulière et d'une analyse approfondie (écosystème, économie des médias, tendances globales, impact, biais...). ▪ Une veille technologique est réalisée sur les différents supports, formats et usages d'information émergents. ▪ Le degré de fiabilité de l'information sur les différents supports est évalué lors de la veille technologique. Le cas échéant, les biais d'informations sont soulignés. ▪ L'intervention proposée rend compte de l'étude préalable de la diversité des usages et de l'évolution des pratiques.
C3. Analyser le contexte d'une commande d'atelier (public cible et ses caractéristiques...) en échangeant avec le ou les organisateur(s) afin d'élaborer une intervention adaptée et de répondre à un appel à projets, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenance, entretien avec le jury d'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le public cible et ses caractéristiques, ainsi que le cadre de l'intervention, sont clairement identifiés. ▪ S'il s'agit d'un appel à projet, des éléments de réponse spécifiques sont apportés (cahier des charges...). ▪ Les éléments clés de la demande de l'organisateur (durée de l'atelier, compétences attendues, programme pédagogique...) sont écoutés et analysés avec méthode et rigueur. ▪ La construction de l'intervention (modules sélectionnés, format...) est cohérente et argumentée au regard du contexte identifié et des recommandations formulées par l'organisateur ou dans le cahier des charges. ▪ Si nécessaire, sur demande de l'organisateur, une ou plusieurs versions alternatives à l'intervention sont proposées, ou des ajustements sont réalisés.
C4. Co-construire son intervention avec le ou les organisateur(s) en définissant des objectifs à déployer lors des ateliers d'EMI afin d'être cohérent avec le parcours pédagogique porté par l'organisateur.		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des échanges tangibles et réguliers ont lieu avec l'organisateur en amont de l'intervention afin de créer un climat de confiance. ▪ Les besoins de l'organisateur et le parcours pédagogique porté sont analysés avec rigueur et méthode. ▪ Des objectifs clairs et concrets sont formulés avec l'organisateur, conformément aux attentes et au parcours pédagogique porté. ▪ La posture à adopter (active, en retrait par rapport au professeur, en tant que journaliste...), la répartition du temps d'intervention et l'intégration dans le parcours pédagogique sont définies clairement et communément avec l'organisateur.

Annexe 1 : Référentiel de compétences et d'évaluation – CCPI Éduquer aux médias et à l'information (EMI)

<p>C5. Mettre en œuvre les techniques d'animation avec pédagogie et en collaborant avec l'auditoire afin d'assurer une bonne transmission des savoirs.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les techniques d'animation déployées lors de l'atelier sont sélectionnées selon les publics cibles, les besoins de l'organisateur et les objectifs de l'intervention. ▪ Les techniques d'animation mises en œuvre respectent les bases de la pédagogie et incitent l'auditoire à la participation dans un climat de confiance. ▪ L'intervention proposée est accessible à toutes personnes (y compris personnes porteuses de handicap), ou alors des alternatives sont proposées afin d'assurer la même qualité d'intervention à tous. ▪ Les outils numériques de création de supports et d'animation d'ateliers sont mis en œuvre correctement et adaptés. ▪ Les enjeux de la posture particulière de journaliste intervenant en EMI sont analysés et pris en compte de façon consciente lors de l'animation face aux différents publics cibles. ▪ Les techniques d'animation, les méthodes pédagogiques et la posture adoptée lors de l'intervention font l'objet d'une auto-analyse rétrospective afin d'étayer sa pratique.
<p>C6. Accompagner la découverte et le décryptage de l'information par une expérimentation pratique et collective des outils, des processus et des techniques journalistiques afin d'impliquer pleinement les apprenants dans l'atelier d'EMI.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'intervention élaborée intègre une partie théorique et une partie pratique, qui se coordonnent de façon fluide et cohérente. ▪ L'atelier pratique est sélectionné selon le contexte de l'intervention (publics cibles, parcours pédagogique global...), les objectifs définis avec l'organisateur et l'expérience journalistique. ▪ Les modules pensés et proposés lors de l'atelier pratique permettent aux apprenants de coconstruire l'information en expérimentant de façon concrète les outils, les processus et techniques journalistiques. ▪ L'atelier pratique sélectionné implique collectivement les apprenants comme acteurs de l'apprentissage dans la découverte et le décryptage de l'information.
<p>C7. Réaliser une évaluation de l'intervention au regard de critères et d'objectifs préalablement définis en lien avec le ou les organisateur(s) afin de constituer un bilan et d'améliorer les prochains ateliers.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des critères d'évaluation selon les objectifs et le contexte sont établis avec l'organisateur préalablement à l'intervention. ▪ Les critères formulés évaluent la cohérence et l'efficacité de l'intervention proposée et de la pratique pédagogique. ▪ A la suite de l'intervention, une autoévaluation reprenant méthodiquement les différents critères définis est réalisée. ▪ Des axes d'amélioration sont proposés pour les prochains ateliers d'EMI et reflètent et prennent en compte les conclusions tirées de l'analyse des ateliers précédents, et s'adaptent en conséquence.

L'évaluation des compétences s'appuie sur les épreuves suivantes :

Dossier professionnel : Le candidat choisit un cas réel ou simulé et traite des différentes étapes à conduire pour mener une intervention d'éducation aux médias.

Il effectue un travail individuel de veille, de réflexion, d'analyse et de conception pour la mise en œuvre d'une intervention d'éducation aux médias.

Le dossier présente les actions à mener en amont, lors de l'intervention et en aval. Le candidat présente et explique les choix effectués. Il analyse les éventuels échecs ou difficultés rencontrées.

Support : Le support du travail de réflexion et d'analyse est au format Word, et composé de 20 à 30 pages maximum. D'autres formats (vidéo...) peuvent être envisagés, à l'appréciation du candidat selon le sujet traité.

Durée : Le candidat dispose de 1 à 3 semaines pour préparer son travail individuel. Le support est transmis au jury 1 semaine en amont de la soutenance.

Soutenance orale : Le candidat présente les principaux points de son dossier professionnel. Le jury questionne le candidat sur ses références, sur les difficultés rencontrées, sur les pistes ou solutions trouvées, sur les axes d'amélioration et enseignements tirés pour de futurs projets. Le temps de questions/réponses permet d'interroger le candidat sur les choix opérés et d'évaluer l'ensemble des compétences du référentiel, en posant des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés par le candidat.

Durée : 30 minutes, dont 15 minutes de présentation par le candidat et 15 minutes de questions/réponses avec le jury.

Règles d'attribution de la certification :

La certification est obtenue dès lors que le candidat obtient 100% des compétences.

Annexe 2 : Modalités d'organisation et de contrôle de la certification interbranche « Eduquer aux médias et à l'information »

Ce document a vocation à détailler les modalités d'organisations des épreuves d'évaluations et la mise en place de procédures de leurs contrôles.

1) LES CERTIFICATEURS : CPNEF DE L'AUDIOVISUEL & CPNEF DE LA PRESSE

La CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse sont les instances qui délivrent la certification professionnelle « *Eduquer aux médias et à l'information* ».

Plus précisément, en tant que certificateurs, la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse ont pour rôle de :

- Délivrer la certification aux candidats ayant satisfait aux épreuves d'évaluation
- Veiller à l'actualisation du référentiel de compétences
- Examiner toute question organisationnelle liée à la certification, afin qu'elle se déroule dans des conditions satisfaisantes, telles que la mise en œuvre des épreuves d'évaluation, la mise en place des sessions de jury, la délivrance de la certification.

2) INSTANCE CHARGÉE DE VEILLER A L'ACTUALISATION DE LA CERTIFICATION

Un comité de suivi de la certification, composé de membres de la CPNEF de l'audiovisuel et de la CPNEF de la presse, sera chargé de :

- Effectuer une veille sur les évolutions relatives à l'activité d'éducation aux médias et à l'information, en matière de savoirs, savoir-faire, savoir-être et d'outils
- Apporter une vision critique sur les programmes de formation existant ainsi que sur le référentiel de compétences de la certification « *Eduquer aux médias et à l'information* » afin de les actualiser et les optimiser au fil de l'eau.

Ce comité de suivi est composé de 6 personnes :

- 1 représentant des employeurs de l'audiovisuel
- 1 représentant des employeurs de la presse
- 1 représentant des salariés de l'audiovisuel
- 1 représentant des salariés de la presse
- 2 experts métier

3) RÔLE DES JURYS

a) Le jury d'évaluation

La CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse valident les membres du jury d'évaluation, en amont de chaque session d'évaluation.

Le jury d'évaluation est composé a minima de 4 professionnels métiers (n'ayant pas formé le candidat) dont au moins un journaliste, et un animateur d'antenne ou journaliste :

- 2 professionnels de l'EMI ;
- 1 représentant de l'organisme habilité ;

- 1 représentant des CPNEF.

Le jury peut convier des experts métiers si nécessaire (sans voix délibérative).

Le jury d'évaluation doit réaliser l'évaluation des candidats à la fin du parcours de formation lié à la certification dans le cadre :

- De l'analyse du dossier professionnel préparé par le candidat
- De la soutenance du dossier professionnel présentée à l'oral par le candidat (en présentiel ou à distance)

Pour ce faire, il doit en amont du jury d'évaluation

- Prendre connaissance du référentiel de compétences qui décrit les compétences de la certification « *Eduquer aux médias et à l'information* ».
- Prendre connaissance de la grille d'évaluation proposée et du fonctionnement du système d'évaluation.
- Prendre connaissance du dossier professionnel rédigé par le candidat (transmis au jury une semaine minimum avant la date de la soutenance devant le jury).

Il doit, lors du jury d'évaluation

- Échanger lors d'un entretien avec le candidat sur son dossier professionnel.
- Apprécier le degré de maîtrise des compétences à partir de la grille d'évaluation.

Il doit, à l'issue du jury d'évaluation

- S'accorder sur une évaluation commune à l'issue de l'épreuve de soutenance. En cas de désaccord la voix du président est prépondérante.

Le jury d'évaluation s'engage à respecter les principes de fonctionnement suivants :

Il assure l'équité de traitement de chaque candidat (temps consacré à chacun, niveau des questions posées...).

Le jury est bienveillant, il favorise les réalisations et l'expression du candidat afin de lui permettre de donner le meilleur de lui-même, en veillant à ne pas le mettre en difficulté.

L'ensemble des compétences est balayé, le jury d'évaluation évitant de se « focaliser » sur une compétence insuffisamment maîtrisée.

b) Le jury paritaire de délivrance de la certification

Le jury paritaire est organisé par les CPNEF. Pour exercer sa mission de délivrance de la certification, le jury paritaire se réunit au minimum 4 fois par an et est composé de 4 personnes :

- Président.e de la CPNEF de l'audiovisuel
- Vice-président.e de la CPNEF de l'audiovisuel
- Président.e de la CPNEF de la presse
- Vice-président.e de la CPNEF de la presse

Il se doit d'être impartial, ainsi un jury ne participe pas aux délibérations s'il connaît personnellement un candidat (candidat qu'il aurait suivi pendant son parcours de formation).

Le jury de délibération doit :

- Délibérer à partir des résultats du candidat pour l'obtention du CCPI.
- Compléter et signer le parchemin.

4) LE DEROULEMENT DES EPREUVES D'EVALUATION

Les évaluations sont définies et précisées au candidat en début de session.

Les évaluations sont organisées à l'issue de chaque session de formation.

Les modalités d'évaluation ont été conçues pour valider l'acquisition des compétences visées par la certification. Les membres du jury d'évaluation sont formés pour appliquer le même barème de notation.

L'évaluation des compétences s'appuie sur les épreuves suivantes :

Dossier professionnel :

Le candidat choisit un cas réel ou simulé et traite des différentes étapes à conduire pour mener une intervention d'éducation aux médias.

Il effectue un travail individuel de veille, de réflexion, d'analyse et de conception pour la mise en œuvre d'une intervention d'éducation aux médias.

Le dossier présente les actions à mener en amont, lors de l'intervention et en aval. Le candidat présente et explique les choix effectués. Il analyse les éventuels échecs ou difficultés rencontrées.

Support : Le support du travail de réflexion et d'analyse est au format Word, et composé de 20 à 30 pages maximum. D'autres formats (vidéo...) peuvent être envisagés, à l'appréciation du candidat selon le sujet traité.

Durée : Le candidat dispose de 1 à 3 semaines pour préparer son travail individuel. Le support est transmis au jury 1 semaine en amont de la soutenance.

Soutenance orale :

Le candidat présente les principaux points de son dossier professionnel. Le jury questionne le candidat sur ses références, sur les difficultés rencontrées, sur les pistes ou solutions trouvées, sur les axes d'amélioration et enseignements tirés pour de futurs projets. Le temps de questions/réponses permet d'interroger le candidat sur les choix opérés et d'évaluer l'ensemble des compétences du référentiel, en posant des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés par le candidat.

Durée : 30 minutes, dont 15 minutes de présentation par le candidat et 15 minutes de questions/réponses avec le jury.

5) LES REGLES D'ATTRIBUTION DE LA CERTIFICATION

a) L'échelle d'évaluation retenue est la suivante :

A

Acquis : le candidat réalise en totalité les attendus en autonomie

NA

Non acquis : le candidat ne réalise pas les attendus

b) La règle d'attribution de la certification

La certification est obtenue dès lors que le candidat obtient 100% des compétences.

6) COMMUNICATION DES RESULTATS ET DELIVRANCE MATERIELLE DU CERTIFICAT

Les résultats des épreuves sont notifiés par écrit aux candidats dans un délai de 1 mois.
Le parchemin, sous format papier ou électronique, est adressé au candidat dans un délai de 3 mois.

7) MODALITES DE TRAITEMENT DES DYSFONCTIONNEMENTS

En cas de dysfonctionnement ou de réclamation, un traitement spécifique est apporté : prise en charge du dossier par la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse, traitement du problème spécifique avec planning associé, mise en place d'action corrective.

8) MODALITES DE REGULATION DES PROCESSUS D'EVALUATION MENANT A LA CERTIFICATION

Chaque année, la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse réalisent un bilan des évaluations, basé sur les retours des candidats, des entreprises et des échanges avec les formateurs de façon à identifier les sources d'optimisation.

9) LES CONDITIONS DE RATTRAPAGE ET LES VOIES DE RECOURS

En cas d'absence le jour du passage de la certification, le candidat pourra se présenter à la session suivante.

En cas d'échec à la certification, le candidat pourra se représenter à une autre session suivante sous un délai d'un an maximum, sous réserve que la certification soit maintenue par la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse, ainsi que par France Compétences.

En cas de litige, le candidat peut exercer un recours auprès de la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse, organismes certificateurs. Pour être valable, ce recours doit être formulé par lettre recommandée avec avis de réception, et dûment motivé, dans le délai de 2 mois suivant la date de notification des résultats.

10) PRISE EN COMPTE DES SITUATIONS DE HANDICAP

Afin que les candidats en situation de handicap puissent passer les épreuves dans des conditions équitables, la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse informent le jury d'évaluation lorsque des modalités particulières d'organisation des sessions (durée des épreuves, aides techniques...) sont prévues pour des personnes handicapées, en application des dispositions des articles D. 5211-2 et suivants du code du travail. Les organismes de formation habilités en charge d'organiser les épreuves mettront en place les moyens nécessaires, tant en ce qui concerne la durée que les moyens matériels et humains, sans modifier le contenu des épreuves, pour maintenir le niveau d'examen requis, à condition que la demande soit formulée et l'avis médical présenté au moment de l'inscription à la certification.

Pour ce faire, un référent « handicap » est désigné au sein de la CPNEF de l'audiovisuel et de la CPNEF de la presse afin de participer à l'adaptation des épreuves d'évaluation. Par ailleurs, des référents « handicap » seront également nommés au sein des organismes de formation habilités afin d'adapter les modalités de formation et d'évaluation aux personnes ayant des besoins spécifiques.

IC-COM				
Sem.	Compétences		ECTS	
S 1	UE 1.1 Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'IC (Décrypter)			
	Saé	Saé Réaliser une synthèse à propos d'une organisation (Synthèse documentaire)/Ressource Recherche d'info et veille	3	
	Ress.	SHS – Sociologie	3	
		Histoire des médias	3	
		Sciences de l'IC	3	
		Etude des organisations	3	
		PPP	3	
	UE 1.2 Informer et communiquer au sein des organisations (Informer)			
	Saé	Défendre un projet à l'aide d'un document de présentation (en français et en langues étrangères)/Ressource Anglais et/ou espagnol	5	
	Ress.	Expression écrite et orale	3	
		PAO	3	
		Informatique/Web	3	
	UE 1.3 Concevoir une stratégie de communication			
	Saé	SAé Étudier et comparer les stratégies de communication de deux organisations/Ressource Communication des organisations	5	
	Ress.	Gestion de projet	3	
		Etude des publics et des marchés	3	
	UE1.4 Elaborer des moyens de communication			
	Saé	SAé1.04 Produire un cahier de tendances	3	
	Ress.	R1.COMOR.17 Culture graphique	3	
		R1.COMOR.18 Outils numériques de visualisation – Infographie	3	
	UE 1.5 Piloter les relations avec les parties prenantes			
	Saé	SAé1.COMOR.05 Exploiter des données pour analyser des publics et leurs pratiques/Ressource Traitement des données	3	
	Ress.	R1.COMOR.21 Ecrit et oral professionnels spécifiques	3	

TOTAL

58

IC-COM	Compétences		ECTS	
S2	UE 2.1 Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'IC (Décrypter)			
	Saé	Saé Analyser les évolutions d'un objet infocommunicationnel	3	
			SAÉ Décrire l'environnement socio-économique et juridique d'une organisation	3
			Portfolio	3
			Stage	3
			Ress.	Economie générale
			Droit du travail	3
			SHS – Linguistique et sémiologie	3
			Culture générale et humanités – Géopolitique	3
			PPP	3
	UE 2.2 Informer et communiquer au sein des organisations (Informer)			
		Ress.	Expression écrite et orale - Storytelling	3
			Photo	3
			Culture numérique	3
	UE 2.3 Concevoir une stratégie de communication			
		Saé	SAÉ Réaliser un plan de communication/Ressource plan de communication	5
		Ress.	Comportement des consommateurs	3
			Gestion de projet	3
	UE2.4 Elaborer des moyens de communication			
		Saé	Saé Produire une chronique audiovisuelle	3
		Ress.	Création graphique	3
			Audiovisuel spécifique - Radio	3
	UE 2.5 Piloter les relations avec les parties prenantes			
	Ress.	Etude des besoins des parties prenantes	3	
		TOTAL	56	

IC-COM			
Sem.	Compétences		ECTS
S3	UE 3.1 Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'IC (Décrypter)		
	Saé	Saé Proposer une recommandation sur la stratégie de communication	5
		SAé Concevoir un dispositif de communication hybridant des modalités physiques	5
	Ress.	Sciences de l'information et de la communication	3
		Linguistique Sémiologie	3
		Culture numérique/Ethique de la com	3
	UE 3.2 Informer et communiquer au sein des organisations (Partager)		
	Ress.	Expression écrite et orale - Genres journalistiques	3
	UE 3.3 Concevoir une stratégie de communication		
	Saé	Concevoir et organiser un événement/ Ressource communication événementielle et gestion de projet relationnel	5
		Ress.	Marketing/Webmarketing
		Communication interne	3
	UE3.4 Elaborer des moyens de communication		
	Saé	SAé Créer un objet ou un service innovant	5
	Ress.	Design graphique	3
	UE 3.5 Piloter les relations avec les parties prenantes		
	TOTAL	41	

IC-COM	Compétences		
S4	UE 4.1 Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'IC (Décrypter)		ECTS
	Saé	SAé Répondre à un brief client (training)	5
		SAé Construire une stratégie de communication numérique	5
		Stage	3
		Portfolio	3
	Ress.	Sciences humaines et sociales – Socio médias	3
		Droit de l'IC	3
		Veille	3
		PPP	3
	UE 4.2 Informer et communiquer au sein des organisations (Partager)		
	Ress.	Expression écrite et orale (Médiatraining)	3
	UE 4.3 Concevoir une stratégie de communication		
	Ress.	Stratégie de communication	5
	UE4.4 Elaborer des moyens de communication		
	Ress.	Communication numérique, webdesign et data management	3
	UE 4.5 Piloter les relations avec les parties prenantes		
		TOTAL	34

IC-COM	Compétences			
S5	UE 5.1 Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'IC (Décrypter)			
	Saé	Saé Concevoir un dispositif de médiation culturelle ou scientifique	5	
		Saé Concevoir une stratégie de communication sensible (JCI + com de projet)	5	
	Ress.	Sciences de l'information et de la communication Culture numérique approfondie	3	
		Initiation aux relations et à la communication interculturelles	3	
		Responsabilité sociale des organisations	3	
	UE 5.3 Concevoir une stratégie de communication			
	Ress.	Management et stratégie des organisations	3	
		Conseil et marque – 1 (Com territoriale)	3	
		Outils de communication spécifiques (CIO)	3	
	UE5.4 Elaborer des moyens de communication			
	Saé	Expérimenter une démarche entrepreneuriale/Ressource création d'organisation	5	
		Ress. Communication professionnelle avancée	3	
	UE 5.5 Piloter les relations avec les parties prenantes			

TOTAL

31

S6

IC-COM	Compétences		
S6	UE 6.1 Analyser les pratiques et les enjeux liés à l'IC (Décrypter)		ECTS
	Saé	Répondre à un brief client (Challenge)	10
		Stage	3
		Portfolio	3
	Ress.	Sciences humaines et sociales – Socio électorale	3
		Relation et communication interculturelles	3
	UE 6.3 Concevoir une stratégie de communication		
	Ress.	Conseil et marque – 2 (Droit)	3
		Communication spécialisée (Strat de com et réseaux + multimédia)	3
		Communication durable et RSE	3
	UE6.4 Elaborer des moyens de communication		
UE 6.5 Piloter les relations avec les parties prenantes			

TOTAL

21

S1 BMB

Sem.	Compétences	ECTS	
S 1	UE 1.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
	Ress.	Chimie (cours et TD)	3
		Biochimie structurale (cours et TD)	3
		Microbiologie (cours)	3
		Maths (cours et TD)	3
		Communication (TD et TP)	3
	UE 1.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Biologie cellulaire (cours et TD)	3
		Biologie végétale + Biologie et Histologie animale (cours et TD)	3
		Méetrologie et optique (cours et TD)	3
		Statistiques (TD et TP)	3
	UE 1.3 Mener des études à l'échelle de l'organisme et de la cellule en biologie de la santé		
	Ress.	Physiologie animale (cours et TD)	3
		Expérimentation animale + Biologie - Histologie animale (cours et TD)	3
	UE1.4 Réaliser des examens de biologie médicale		
	Ress.	Hématologie (cours et TD)	3
		Immunologie (cours et TD)	3
	TOTAL		39

S2 BMB

Sem.	Compétences	ECTS	
S2	UE 2.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
	Ress.	Chimie (cours et TD)	3
		Biochimie structurale - Microbiologie (cours et TD)	3
		Microbiologie (cours et TD)	3
	UE2.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Biologie cellulaire (cours et TD)	3
		Physiologie végétale + Physiologie animale (cours)	3
		Physique (cours et TD)	3
		Statistiques (cours, TD et TP)	3
	UE 2.3 Mener des études à l'échelle de l'organisme et de la cellule en biologie de la santé		
	Ress.	Culture cellulaire (cours)	3
		Biologie cellulaire (cours et TD)	3
		Physiologie animale (cours)	3
	UE 2.4 Réaliser des examens de biologie médicale		
	Ress.	Biochimie médicale (cours et TD)	3
		Microbiologie médicale (cours)	3
TOTAL		36	

S3 BMB

Sem.	Compétences	ECTS	
S3	UE 3.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
	Ress.	Microbiologie (cours)	3
		Cinétique chimique et enzymatique (cours et TD)	3
	UE 3.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Génétique et biologie Moléculaire (cours et TD)	3
		Biochimie métabolique (cours et TD)	3
		Statistiques (TD et TP)	3
	UE 3.3 Mener des études à l'échelle de l'organisme et de la cellule en biologie de la santé		
	Ress.	Etudes des dysfonctionnement cellulaires et physiopathologiques (cours et TD)	3
		Pharmacologie générale (cours et TD)	3
	UE 3.4 Réaliser des examens de biologie médicale		
	Ress.	Bactériologie et mycologie médicale (cours)	4
		Biochimie médicale (cours et TD)	4
		Immunologie (cours)	3
	UE 3.5 Mettre en œuvre des techniques d'ingénierie moléculaire		
Ress.	Génomes et régulations (cours et TD)	4	
	Biochimie métabolique et enzymologie avancées (cours et TD)	3	
	Bioinformatique (TD et TP)	3	
TOTAL		42	

S4 BMB

Sem.	Compétences	ECTS	
S4	UE 4.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
		pas de saé - ressources ouvertes	
	UE 4.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Statistiques (TD et TP)	3
	UE 4.3 Mener des études à l'échelle de l'organisme et de la cellule en biologie de la santé		
	Ress.	Etudes des dysfonctionnement cellulaires et physiopathologiques (cours et TD)	3
		Pharmacologie (cours)	3
	UE 4.4 Réaliser des examens de biologie médicale		
	Ress.	Bactériologie et mycologie médicale (cours)	3
		Hémostase (cours et TD)	3
		Biochimie médicale (cours et TD)	3
	UE 4.5 Mettre en œuvre des techniques d'ingénierie moléculaire		
	Ress.	Bioinformatique (TD et TP)	3
		Bioproduction (cours)	3
	TOTAL		24

S5 BMB

Sem.	Compétences	ECTS	
S5	UE 5.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Méthodes d'investigation et de contrôle en biologie (cours et TD) Droit du travail et des entreprises (TD)	3 3
	UE 5.3 Mener des études à l'échelle de l'organisme et de la cellule en biologie de la santé		
	Ress.	Pharmacologie (cours) Toxicologie (cours)	4 3
	UE 5.4 Réaliser des examens de biologie médicale		
	Ress.	Qualité (cours et TD) Virologie (cours et TD) Immunopathologie (cours) Parasitologie (cours) Immunohématologie et transfusion (cours et TD)	3 3 3 3 3
	UE 5.5 Mettre en œuvre des techniques d'ingénierie moléculaire		
	Ress.	Procédés de bioproduction (cours et TD) Mesure d'activités biologique de molécules d'intêret (cours et TD) Techniques omiques et applications (cours et TD)	3 3 3
TOTAL		37	

S6 BMB

Sem.	Compétences	ECTS	
S6	UE 6.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Méthodes d'investigation, de statistiques et de contrôle en biologie (cours et TD)	4
	UE 6.3 Mener des études à l'échelle de l'organisme et de la cellule en biologie de la santé		
	Ress.	Nouvelles approches thérapeutiques (cours et TD)	3
	UE 6.4 Réaliser des examens de biologie médicale		
	Ress.	Techniques moléculaires et cellulaires de diagnostic (cours et TD)	3
	UE 6.5 Mettre en œuvre des techniques d'ingénierie moléculaire		
	Ress.	Techniques omiques et d'ingénierie moléculaire (cours et TD)	3
	TOTAL		13

S1 DN

Sem.	Compétences		ECTS
S 1	UE 1.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
	Ress.	Chimie (cours et TD)	3
		Biochimie structurale (cours et TD)	3
		Microbiologie (cours)	3
		Maths (cours et TD)	3
		Communication (TD et TP)	3
	UE 1.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Biologie cellulaire (cours et TD)	3
		Biologie végétale + Biologie et Histologie animale (cours et TD)	3
		Méetrologie et optique (cours et TD)	3
		Statistiques (TD et TP)	3
	UE 1.3 Conduire une démarche de soin diététique de manière individuelle ou collective		
	Ress.	Initiation à la diététique (cours et TD)	3
		Physiologie et physiopathologie humaine (cours)	3
		Alimentation du bien portant (cours)	3
	UE1.4 Concevoir une alimentation adaptée, saine et durable		
Ress.	Restauration collective (cours)	3	
	Hygiène et sécurité des aliments + Sciences des aliments (cours)	3	
TOTAL			42

S2 DN

Sem.	Compétences		ECTS
S2	UE 2.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
	Ress.	Chimie (cours et TD)	3
		Biochimie structurale - Microbiologie (cours et TD)	3
		Microbiologie (cours et TD)	3
	UE 2.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Biologie cellulaire (cours et TD)	3
		Physiologie végétale + Physiologie animale (cours)	3
		Physique (cours et TD)	3
		Statistiques (cours, TD et TP)	3
	UE 2.3 Conduire une démarche de soin diététique de manière individuelle ou collective		
	Ress.	Santé publique (cours et TD)	3
		Physiologie et physiopathologie humaine (cours)	3
		Alimentation du bien portant (cours)	3
	UE 2.4 Concevoir une alimentation adaptée, saine et durable		
Ress.	Restauration collective (cours)	3	
	Hygiène et sécurité des aliments + Sciences des aliments (cours et TD)	3	
TOTAL			36

Sem.	Compétences		ECTS
S3	UE 3.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
	Ress.	Microbiologie (cours)	3
		Cinétique chimique et enzymatique (cours et TD)	3
	UE 3.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Génétique et biologie Moléculaire (cours et TD)	3
		Biochimie métabolique (cours et TD)	3
		Statistiques (TD et TP)	3
	UE 3.3 Conduire une démarche de soin diététique de manière individuelle ou collective		
	Ress.	Physiologie humaine et métabolisme (cours et TD)	5
		Pathologie générale (cours et TD)	5
		Pathologies en lien avec la nutrition (cours et TD)	5
		Diététique thérapeutique (cours et TD)	5
		Alimentation du bien portant (cours et TD)	3
	UE 3.4 Concevoir une alimentation adaptée, saine et durable		
	Ress.	Sciences des aliments (cours et TD)	6
		Environnement professionnel (cours et TD)	3
	Hygiène et sécurité des aliments (cours et TD)	3	
UE 3.5 Éduquer dans les champs de la nutrition et de l'alimentation			
Ress.	Santé Publique + Déontologie des soins et éthique (cours)	3	
	Psycho-sociologie de l'Alimentation (cours et TD)	5	
TOTAL			58

S4 DN

Sem.	Compétences		ECTS
S4	UE 4.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
	Ress.	pas de saé - ressources ouvertes	
	UE 4.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Statistiques (TD et TP)	3
	UE 4.3 Conduire une démarche de soin diététique de manière individuelle ou collective		
	Ress.	Nutrition du sportif (cours et TD)	5
		Pathologies liées à la nutrition (cours et TD)	3
		Diététique Thérapeutique (cours et TD)	5
		Alimentation du bien portant (nutrition du sportif) (cours et TD)	3
	UE 4.4 Concevoir une alimentation adaptée, saine et durable		
	Ress.	Hygiène et sécurité alimentaire (cours et TD)	3
		Sciences des aliments (cours et TD)	5
		Organisation des restaurations collectives (cours et TD)	3
UE 4.5 Éduquer dans les champs de la nutrition et de l'alimentation			
Ress.	Environnement professionnel en secteur de soins (cours et TD)	3	
	Prévention et information, et Education nutritionnelle (cours et TD)	3	
TOTAL			36

S5 DN

Sem.	Compétences		ECTS
S5	UE 5.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	pas de saé - ressources ouvertes	
	UE 5.3 Conduire une démarche de soin diététique de manière individuelle ou collective		
	Ress.	Physiologie humaine et métabolisme et physiopathologie (cours et TD)	3
		Pathologies en lien avec la nutrition	6
		Diététique thérapeutique	6
	UE 5.4 Concevoir une alimentation adaptée, saine et durable		
	Ress.	Sciences des aliments (cours et TD)	6
		Environnement professionnel (cours et TD)	3
		Hygiène, qualité et sécurité environnement (cours et TD)	3
	UE 5.5 Éduquer dans les champs de la nutrition et de l'alimentation		
Ress.	Environnement professionnel en secteur de soins (cours et TD)	3	
	Education Thérapeutique du patient (cours et TD)	6	
TOTAL			36

S6 DN

Sem.	Compétences		ECTS
S6	UE 6.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	pas de saé - ressources ouvertes	
	UE 6.3 Conduire une démarche de soin diététique de manière individuelle ou collective		
	Ress.	Pathologies en lien avec la nutrition (cours et TD)	3
		Diététique thérapeutique (cours et TD)	4
	UE 6.4 Concevoir une alimentation adaptée, saine et durable		
	Ress.	Sciences des aliments (cours et TD)	3
		Hygiène, qualité et sécurité environnement (cours et TD)	3
	UE 6.5 Éduquer dans les champs de la nutrition et de l'alimentation		
	Ress.	Environnement professionnel en secteur de soins (cours et TD)	3
	Education Thérapeutique du patient (cours)	3	
TOTAL			19

S1 SEE

Sem.	Compétences	ECTS	
S 1	UE 1.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
	Ress.	Chimie (cours et TD) 3	
		Biochimie structurale (cours et TD) 3	
		Microbiologie (cours) 3	
		Maths (cours et TD) 3	
		Communication (TD et TP) 3	
	UE 1.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Biologie cellulaire (cours et TD) 3	
		Biologie végétale + Biologie et Histologie animale (cours et TD) 3	
		Métrologie et optique (cours et TD) 3	
		Statistiques (TD et TP) 3	
	UE 1.3 Gérer les milieux naturels et anthropisés		
	Ress.	Biodiversité animale (cours et TD) 3	
		Systématique végétale (cours et TD) 3	
		Géologie (cours) 3	
	UE1.4 Traiter les pollutions		
	Ress.	Pollutions microbiologiques (cours et TD) 3	
		Pollutions chimiques (cours et TD) 3	
		Pollutions radioactives (cours et TD) 3	
	TOTAL		45

S2 SEE

Sem.	Compétences	ECTS	
S2	UE 2.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
	Ress.	Chimie (cours et TD) 3	
		Biochimie structurale - Microbiologie (cours et TD) 3	
		Microbiologie (cours et TD) 3	
	UE 2.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Biologie cellulaire (cours et TD) 3	
		Physiologie végétale + Physiologie animale (cours) 3	
		Physique (cours et TD) 3	
		Statistiques (cours, TD et TP) 3	
	UE2.3 Gérer les milieux naturels et anthropisés		
	Ress.	Microbiologie de l'environnement (cours et TD) 3	
		Géologie (cours) 3	
		Cartographie (cours, TD et TP) 3	
		Climatologie + Ecologie (cours et TD) 3	
	UE 2.4 Traiter les pollutions		
	Ress.	Pollutions microbiologiques + Pollutions organiques (cours et TD) 3	
		Pollution sonore (cours + TD) 3	
	TOTAL		39

S3 SEE

Sem.	Compétences	ECTS	
S3	UE 3.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
	Ress.	Microbiologie (cours)	3
		Cinétique chimique et enzymatique (cours et TD)	3
	UE 3.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Génétique et biologie Moléculaire (cours et TD)	3
		Biochimie métabolique (cours et TD)	3
		Statistiques (TD et TP)	3
	UE 3.3 Gérer les milieux naturels et anthropisés		
	Ress.	Phytosociologie + Ecologie (cours et TD)	4
		Pédologie (cours)	3
		Système d'information géographique (TP)	3
	UE 3.4 Traiter les pollutions		
	Ress.	Eau potable (cours et TD)	4
		Hydraulique (cours et TD)	4
		Pollution des sols (cours et TD)	3
		Pollution lumineuse + Pollution sonore (cours et TD)	3
UE 3.5 Déployer l'économie circulaire			
Ress.	Gestion des déchets (cours et TD)	4	
	Enjeux environnementaux (cours et TD)	3	
	Démarche qualité (cours et TD)	3	
	Management environnemental (cours et TD)	3	
	ICPE (cours et TD)	3	
TOTAL		55	

S4 SEE

Sem.	Compétences	ECTS	
S4	UE 4.1 Réaliser des analyses dans les domaines de la biologie		
	Ress.	pas de saé - ressources ouvertes	
	UE 4.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	Statistiques (TD et TP)	3
	UE 4.3 Gérer les milieux naturels et anthropisés		
	Ress.	Toxicologie et écotoxicologie (cours et TD)	3
		Hydrogéologie (cours et TD)	3
	UE 4.4 Traiter les pollutions		
	Ress.	Traitement collectif des eaux usées (cours)	3
		Qualité de l'air extérieur et intérieur	3
	UE 4.5 Déployer l'économie circulaire		
Ress.	Recyclage des déchets (cours et TD)	3	
	Traitement biologique des déchets + Valorisation des boues de station d'épuration (cours et TD)	3	
TOTAL		21	

S5 SEE

Sem.	Compétences	ECTS	
S5	UE 5.2 Expérimenter dans le génie Biologique		
	Ress.	pas de saé - ressources ouvertes	3
	UE 5.3 Gérer les milieux naturels et anthropisés		
	Ress.	Outils juridiques de la gestion de biodiversité (cours et TD)	5
		Agroécologie (cours et TD)	4
		Ecologie appliquée à la gestion des milieux continentaux (cours et TD)	4
	UE 5.4 Traiter les pollutions		
	Ress.	Assainissement non collectif (cours et TD)	3
		Physique appliquée (cours et TD)	5
	UE 5.5 Déployer l'économie circulaire		
	Ress.	Incinération et valorisation énergétique + Enfouissement (cours et TD)	3
		Déchets d'activités économiques (cours et TD)	3
		ADR, traçabilité, transport transfrontalier (cours et TD)	3
	Eco-conception (cours et TD)	4	
	Mise en œuvre de l'économie circulaire (cours et TP)	3	
TOTAL		40	

S6 SEE

Sem.	Compétences	ECTS
S6	UE 6.2 Expérimenter dans le génie Biologique	
	Ress. pas de saé - ressources ouvertes	3
	UE 6.3 Gérer les milieux naturels et anthropisés	
	Ress. Analyse environnementale appliquée à l'urbanisme (cours et TD)	3
	UE 6.4 Traiter les pollutions	
	Ress. Sites et sols pollués (cours et TD)	3
	UE 6.5 Déployer l'économie circulaire	
	Ress. Energies renouvelables (cours et TD)	3
TOTAL		12

GEA - GPRH

Sem.	Compétences		ECTS	Heures
S5	UE 5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement			
	Ress.	Environnement économique-Management d'activités	5	30
	Ress.	Environnement juridique	5	30
	UE 5.2 Aider à la prise de décision			
	Ress.	Traitement numérique de données	7	46
	UE 5.3 Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation			
	Ress.	Expression-communication et Anglais appliqué aux affaires	4	25
	UE 5.4 Concevoir des outils de contrôle de gestion			
	Ress.	Management des opérations approfondies 2	3	20
	Ress.	Système d'information décisionnel, tableaux de bord et reporting approfondi	4	24
	Ress.	Contrôle de gestion : Processus budgétaire avancé	4	24
	Ress.	Comptabilité de gestion approfondie 2	3	18
	UE 5.5 Mettre en oeuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation			
	Ress.	Système d'information décisionnel et contrôle	4	24
		TOTAL	39	241
Sem.	Compétences			
S6	UE 6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement			
	Ress.	Environnement économique-Management d'activités	4	20
	UE 6.2 Aider à la prise de décision			
	UE 6.3 Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation			
	Ress.	Expression-communication et Anglais appliqué aux affaires	4	23
	UE 6.4 Concevoir des outils de contrôle de gestion			
	Ress.	Contrôle de gestion : Gestion de la masse salariale	3	14
	UE 6.5 Mettre en oeuvre des leviers d'amélioration continue des performances de l'organisation			
	Ress.	Management des opérations et outils de pilotage de l'amélioration continue	3	16
		TOTAL	14	73

GEA - GC2F

Sem.	Compétences		ECTS	Heures
S5	UE 5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement			
	Ress.	Environnement économique-Management d'activités	5	30
	Ress.	Environnement juridique	5	30
	UE 5.2 Aider à la prise de décision			
	Ress.	Traitement numérique de données	7	46
	UE 5.3 Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation			
	Ress.	Expression-communication et Anglais appliqué aux affaires	4	25
	UE 5.4 Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation			
	Ress.	Fiscalité : Approfondissements TVA et IR	3	22
	Ress.	Comptabilité : Techniques particulières de comptabilité approfondie et de	8	54
	UE 5.5 Évaluer l'activité de l'organisation			
	Ress.	Contrôle de gestion : Evaluation des résultats et des performances	3	14
	Ress.	Finance : Gestion de trésorerie et gestion de portefeuille	3	16
		TOTAL	38	237
Sem.	Compétences			
S6	UE 6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement			
	Ress.	Environnement économique-Management d'activités	4	20
	UE 6.2 Aider à la prise de décision			
	UE 6.3 Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation			
	Ress.	Expression-communication et Anglais appliqué aux affaires	4	23
	UE 6.4 Produire l'information comptable, fiscale et sociale de l'organisation			
	Ress.	Fiscalité : Imposition du patrimoine et contrôle fiscal	3	14
	Ress.	Comptabilité : Techniques particulières de comptabilité approfondie	3	16
	UE 6.5 Évaluer l'activité de l'organisation			
		TOTAL	14	73

GEMA

GEA - GEMA

Sem.	Compétences		ECTS	Heures
S5	UE 5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement			
	Ress.	Environnement économique-Management d'activités	5	30
	Ress.	Environnement juridique	5	30
	UE 5.2 Aider à la prise de décision			
	Ress.	Traitement numérique de données	7	46
	UE 5.3 Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation			
	Ress.	Expression-communication et Anglais appliqué aux affaires	4	25
	UE 5.4 Concevoir la stratégie de création de valeur			
	Ress.	Droit de la concurrence et de la consommation	3	15
	Ress.	Outils de gestion du manager	5	35
	UE 5.5 Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur			
	Ress.	Management des équipes	3	20
	Ress.	Management des relations commerciales	4	26
		TOTAL	36	227
Sem.	Compétences			
S6	UE 6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement			
	Ress.	Environnement économique-Management d'activités	4	20
	UE 6.2 Aider à la prise de décision			
	UE 6.3 Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation			
	Ress.	Expression-communication et Anglais appliqué aux affaires	4	23
	UE 6.4 Management des relations commerciales			
	Ress.	Management d'activités : Management de l'innovation	3	15
	UE 6.5 Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur			
	Ress.	Communication corporate et e-reputation	3	15
		TOTAL	14	73

GPRH

GEA - GPRH

Sem.	Compétences		ECTS	Heures
S5	UE 5.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement			
	Ress.	Environnement économique-Management d'activités	5	30
	Ress.	Environnement juridique	5	30
	UE 5.2 Aider à la prise de décision			
	Ress.	Traitement numérique de données	7	46
	UE 5.3 Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation			
	Ress.	Expression-communication et Anglais appliqué aux affaires	4	25
	UE 5.4 Gérer l'administration du personnel			
	Ress.	Droit du travail approfondi - relations collectives	2	10
	Ress.	Pilotage social et performance sociale	3	15
	UE 5.5 Gérer le développement des ressources humaines			
	Ress.	Gestion des compétences approfondie et des talents	3	18
	Ress.	Gestion du recrutement approfondie	3	16
		TOTAL	32	190
Sem.	Compétences			
S6	UE 6.1 Analyser les processus de l'organisation dans son environnement			
	Ress.	Environnement économique-Management d'activités	4	20
	UE 6.2 Aider à la prise de décision			
	UE 6.3 Piloter les relations avec les parties prenantes de l'organisation			
	Ress.	Expression-communication et Anglais appliqué aux affaires	4	23
	UE 6.4 Gérer l'administration du personnel			
	Ress.	Contrôle de gestion : Gestion de la masse salariale	3	15
	UE 6.5 Gérer le développement des ressources humaines			
	Ress.	Optimisation des dispositifs de responsabilité sociale et de QVCT	2	10
	Ress.	Marketing RH et marque employeur	2	12
		TOTAL	15	80

TC	SEMESTRE 3			
Code ressource	NOM Ressource		ECTS	
Code ressource	TRONC COMMUN			
R3.01	Marketing Mix-2		5	
R3.02	Entretien de vente		5	
R3.03	Principes de la communication digitale		5	
R3.04	Etudes marketing-3		4	
R3.05	Environnement économique international		4	
R3.06	Droit des activités commerciales 1		4	
R3.07	Techniques quantitatives et représentations-3		4	
R3.08	Tableau de bord commercial		4	
R3.09	Psychologie sociale du travail		3	
R3.10	Anglais appliqué au commerce-3		4	
R3.11	LVB appliquée au commerce-3		4	
R3.12	Ressources et culture numériques-3		5	
R3.13	Expression Communication Culture-3		3	
	PARCOURS Business Développement et Management de la Relation Clients		22	Détail
R3.BDMRC.15	Marketing B2B			4
R3.BDMRC.16	Fondamentaux de la relation client			4
SAE3.BDMRC.02	Démarche de création ou de reprise d'entreprise			8
SAE3.BDMRC.03	Développement d'une expertise commerciale basée sur le diagnostic de la stratégie client d'un secteur			6
	PARCOURS Marketing Digital E-business et Entrepreneuriat		22	Détail
R3.MDEE.15	Stratégie de marketing digital			4
R3.MDEE.16	Créativité et innovation			4
SAE3.MDEE.02	Démarche de création d'entreprise en contexte digital			8
SAE3.MDEE.03	Analyse d'une activité digitale			6
	PARCOURS Stratégie de Marque et Événementiel		22	Détail
R3.SME.15	Marketing de l'évènementiel-1			4
R3.SME.16	Fondamentaux de la communication de marque			4
SAE3.SME.02	Démarche de création d'entreprise dans l'évènementiel ou la communication			8
SAE3.SME.03	Création d'un évènement comme outil de branding			6
	PARCOURS Marketing et Management du Point de Vente		22	Détail
R3.MMPV.15	Management de la performance du point de vente			4
R3.MMPV.16	Marketing du point de vente			4
SAE3.MMPV.02	Démarche d'ouverture d'un point de vente			8
SAE3.MMPV.03	Analyse d'un point de vente ou d'un rayon dans un environnement concurrentiel			6

Code ressource	NOM Ressource	ECTS	
Code ressource	TRONC COMMUN		
R4.01	Stratégie Marketing	3	
R4.02	Négociation : rôle du vendeur et de l'acheteur	3	
R4.03	Conception d'une campagne de communication	3	
R4.04	Droit du travail	2	
R4.05	Anglais appliqué au commerce-4	3	
R4.06	LVB appliquée au commerce-4	3	
R4.07	Expression Communication Culture-4	3	
SAE4.02	Pilotage commercial d'une organisation	10	
	PARCOURS Business Développement et Management de la Relation Clients	22	Détail
R4.BDMRC.09	Fondamentaux du management de l'équipe commerciale		4
R4.BDMRC.10	Relation client omnicanal		5
SAE4.BDRMC.03	Elaboration d'un plan d'actions commercial et relationnel		10
Stage.BDRMC	Stage.BDRMC		3
	PARCOURS Marketing Digital E-business et Entrepreneuriat	22	Détail
R4.MDEE.09	Conduite de projet digital		3
R4.MDEE.10	Stratégie e-commerce		3
R4.MDEE.11	Business model-1		3
SAE4.MDEE.03	Création de site web		10
Stage.MDEE	Stage.MDEE		3
	PARCOURS Stratégie de Marque et Événementiel	22	Détail
R4.SME.09	Relations publiques et relations presse		3
R4.SME.10	Organisation et logistique-1		5
R4.SME.11	Gestion commerciale-1		2
SAE4.SME.03	Organisation d'un évènement comme outil de branding		10
Stage.SME	Stage.SME		3
	PARCOURS Marketing et Management du Point de Vente	22	Détail
R4.MMPV.09	Merchandising		3
R4.MMPV.10	Management des équipes-1		3
R4.MMPV.11	GRC		3
SAE4.MMPV.03	Propositions d'amélioration du fonctionnement du point de vente et du management de l'équipe		10
Stage.MMPV	Stage.MMPV		3